



Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

ARMP
Agence de Régulation
des Marchés Publics

AGENCE DE REGULATION DES MARCHÉS PUBLICS
PUBLIC CONTRACTS REGULATORY AGENCY

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

SECRETARIAT GENERAL

CERTIFICAT DE NON-EXCLUSION DES MARCHÉS PUBLICS
CERTIFICATE OF NON-EXCLUSION FROM PUBLIC CONTRACTS

010703

I- Informations sur l'Appel d'Offres (AO) / Information on Tender
N° de l'AO / Tender No. : B18/DC/CIPM/ARMP du 09/07/2016
MO ou MOD / CA or DCA : ARMP
Objet / Subject : RELOOKAGE DE LA PLATEFORME DU SITE WEB

II- Quittance / Receipt
N° / No. : 16092369
Date et lieu : 09/06/2016
Date and place

Je soussigné, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, certifie que la base des informations disponibles à l'ARMP ce jour :
I, the undersigned Genral Manager of the Public Contracts Agency based on the informations available at the PCRA on this day, hereby certify that:

L'Entreprise GRAPHIQUE DESIGN S.A
The Company

Adresse, Téléphone et Fax NORD BP:845
Adress, Phone and Fax

N° Contribuable P587912365478T N° Registre de Commerce RCSGG4125
Taxation Reference No. Commercial Registration No.

Ne figure pas sur la liste des entreprises exclus des marchés publics / Does not figure on list of Companies excluded from the public Contracts

Fait à Maroua, le 09/06/2016
Done at

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
THE GENERAL MANAGER

010703014654801135611

B.P : 6604 Yaoundé Adresse de vérification: www.pridesoft.arp.cm/cne SMS: 695539718 Site web: www.arp.cm

**Le CNE
ELECTRONIQUE**
est désormais disponible !
(e-CNE)

Accès Facile
Sécurisé

DANS CE NUMERO :

- Formulaire de demande de CNE
- Formulaire d'abonnement au Journal

EDUCATION	06	SANTE PUBLIQUE	05	SOCIAL	02
GOVERNANCE PUBLIQUE	06	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	03	RURAL	02
ECONOMIE	06	TRANSPORT	04	INFRASTRUCTURE	16



à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference [022/AAONO/MINMAP/DR-NO/CRPM/SMI/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet N°022/AAONO/MINMAP/DR-NO/CRPM/SMI/2017 DU 24/03/2017 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RESIDENCE DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 13-04-2017

2

Reference [N° 10\(bis\)/AONO/RN/D42/COMMUNE DE GUIDER/SCPM/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10(BIS)/AONO/RN/D42/COMMUNE DE GUIDER/SCPM/2016 DU 22 /03/2017, POUR LESTRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE GUIDER. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GUIDER, AUTORITÉ CONTRACTANTE, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE , UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT(AONO), POUR LA CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE GUIDER.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 10-04-2017

3

Reference [N°23/17/AOIO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°23/17/AOIO/SDCC/CIPM PORTANT SUR LA FOURNITURE DE TROIS LOTS D'EQUIPEMENTS POUR L'HUILERIE DE LA SODECOTON A GAROUA

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 06-04-2017

4

Reference [003/DCO/DDMAP-BE/M-CBARNDAKE/CDPM/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°003/DCO/DDMAP-BE/M-CBARNDAKE/CDPM/2017 DU 29/03/2017 RELATIVE A L'EQUIPEMENT ET L'INSTALLATION DU MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE BARNDAKE, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 19-04-2017

5

Reference [038/AONO/DDMAP-BE/M-CBIBEMI/CDPM/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°038/AONO/DDMAP-BE/M-CBIBEMI/CDPM/2017 DU 31/03/2017 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUXDE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE HOULA, COMMUNE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DUNORD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 21-04-2017

6

Reference [039/AONO/DDMAP-BE/M-CBARNDAKE/CDPM/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°039/AONO/DDMAP-BE/M-CBARNDAKE/CDPM/2017 DU 31/03/2017 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSON A GUERETE, COMMUNE BARNDAKE, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 21-04-2017



RESUME DES CONSULTATIONS

7

Reference [N°25/17/AONO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°25/17/AONO/SDCC/CIPM POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'HUILERIE SODECOTON DE MAROUA

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 13-04-2017

8

Reference [N°29/17/AONO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°29/17/AONO/SDCC/CIPM PORTANT SUR LA FOURNITURE DE TROIS LOTS DE MATERIELS INFORMATIQUES A LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 25-04-2017

9

Reference [013/ONIT/SWRDMINTP/SWRD/SWRTB/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°: 013/ONIT/PR/MINMAP/SWRD/MINTP/SWRD/SWRTB/2017 OF 05/04/2017 FOR THE REHABILITATION OF SOME RURAL ROADS IN THE SOUTH WEST REGION (2017 FINANCIAL YEAR) LOT 3-SW/17 FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET 2017

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 25-04-2017

10

Reference [001/RNIT/PR /MINIMAP/SWRD/SWRTB/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°: 001 /RNIT/PR /MINIMAP/SWRD/SWRTB/2017 OF 06/04/2017 POUR LA SURVEILLANCE ET CONTROLE TECHNIQUE DE TRAVAUX DE REHABILITATION DES CERTAINES ROUTES RURALES DANS LA REGION DU SUD-OUEST. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2017

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 28-04-2017

11

Reference [002/RNIT/PR/MINMAP/SWRD/SWRTB/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet RESTRICTED NATIONAL INVITATION TO TENDER (BY EMERGENCY PROCEDURE) N°: 002/RNIT/PR/MINMAP/SWRD/SWRTB/2017 OF 06/04/2017 FOR THE SUPERVISION/CONTROL OF THE WORKS FOR THE SUPPLY OF DRINKING WATER TO TOMBEL

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 28-04-2017

12

Reference [003/RNIT/PR/MINMAP/SWRD/SWRTB/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL, RESTREINT (EN PROCEDURE D'URGENCE COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DU SUD-OUEST N°: 003/RNIT/PR/MINMAP/SWRD/SWRTB/2017 OF 05/04/2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION DU SITE EN EAU POTABLE (FORAGE, CHATEAU ET RESEAU DE DISTRIBUTION) DANS LA LOCALITE DE BIMBIA - DEPARTEMENT DU FAKO - REGION DU SUD OUEST.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 28-04-2017

RESUME DES CONSULTATIONS

13

Reference [N°035/AONR/MINHDU/CMPM/2017 DU 10 AVRIL 2017](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°035/AONR/MINHDU/CMPM/2017 DU 10 AVRIL 2017 POUR LA REALISATION DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET D'AMENAGEMENT DE SAWA BEACH FINANCEMENT : BIP MINH DU - EXERCICE 2017

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 11-05-2017

14

Reference [13/ONIT/CA/MYU/TB/PIB/2017 OF 30/03/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet TENDER NOTICE N°. 013/ONIT/CA/MYU/TB/PIB 2017 OF 30/03/2017 FOR THE CONSTRUCTION OF THE RESIDENCE OF THE CHIEF MEDICAL OFFICER OF THE INTEGRATED HEALTH CENTER IN MKPOT, MANYU DIVISION, SOUTH WEST REGION FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET (PIB) 2017

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 26-04-2017

15

Reference [N°036/AONO/MINH DU/CMPM/2017 DU 10 AVRIL 2017](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°036/AONO/MINH DU/CMPM/2017 DU 10 AVRIL 2017 POUR L'ELABORATION D'UN GUIDE DE L'AUTO-CONSTRUCTION (PHASE I)(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BIP MINH DU- EXERCICE 2017.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 02-05-2017

16

Reference [13/ONIT/DDMINMAP FAKO/FDTB/PIB/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet ZERO TOLERANCE TO CORRUPTION IN PUBLIC CONTRACTS) TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°13/ONIT/DDMINMAP.FAKO/FDTB/PIB 2017 OF 05/04/2017 FOR EXTERNAL WORKS AT BIMBIA IN LIMBE III.SUB-DIVISION

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 02-05-2017

17

Reference [14/AONO/DDMINMAP-FAKO/CDPM/BIP/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet (TOLERANCE ZERO A LA CORRUPTION DANS LE SYSTEME DES MARCHES PUBLICS) AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 14/AONO/DDMINMAP-FAKO/CDPM/BIP 2017 DU 06/04/2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE IJAW MABETA DANS LE DEPARTEMENT DU FAKO

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 26-04-2017

18

Reference [15/ONIT/DDMINMAP?FAKO/FDTB/PIB 2017](#) [Lire](#)

Titre/objet (ZERO TOLERANCE TO CORRUPTION IN PUBLIC CONTRACTS) TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°15/ONIT/DDMINMAP?FAKO/FDTB/PIB 2017 OF 06/04/2017 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS AT GS ENYENGE IN IDENAU SUBDIVISION

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 26-04-2017

RESUME DES CONSULTATIONS

19

Reference [N° 037 /AONO/MINHDU/CMPM/2017 DU 10 AVRIL 2017](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 037 /AONO/MINHDU/CMPM/2017 DU 10 AVRIL 2017 POUR L'ELABORATION DES TEXTES COMPLEMENTAIRES EN MATIERE D'HABITAT SOCIAL FINANCEMENT : BIP MINHDU-EXERCICE 2017.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 11-05-2017

20

Reference [03/ONIT/MKC/KCITB/2017 OF 29/03/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°03/ONIT/MKC/KCITB/2017 OF 29/03/2017 FOR THE CONSTRUCTION OF SOME BUILDINGS IN SOME SCHOOLS WITHIN KONYE SUB6DIVISION. (LOT 1) CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS AT CS DIPENDA (LOT 2) CONSTRUCTION OF A BLOCK TWO (02) CLASSROOMS AT GS BOSAKA LOT 3) CONSTRUCTION OF A STAFF HOUSE AT GS MBU FUNDING: PUBLIC INVESTMENT BUDGETARY2017

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 27-04-2017

21

Reference [° 033 /AONR/MINHDU/CMPM/2017 DU 10 AVRIL 2017](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 033 /AONR/MINHDU/CMPM/2017 DU 10 AVRIL 2017 POUR L'ELABORATION DES GUIDES METHODOLOGIQUES POUR LA PRODUCTION DES DOCUMENTS DE PLANIFICATION URBAINE FINANCEMENT : BIP MINHDU- EXERCICE 2017.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 10-05-2017

22

Reference [034 /AONR/MINHDU/CMPM/2017 DU 10 AVRIL 2017](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 034 /AONR/MINHDU/CMPM/2017 DU 10 AVRIL 2017 POUR L'ETUDE PORTANT SUR LA REVISION DE LA LOI REGISSANT L'URBANISME AU CAMEROUN FINANCEMENT : BIP MINHDU- EXERCICE 2017.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 11-05-2017

23

Reference [N°001/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2017 DU 11 AVRIL 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA (DES VOIES DESSERVANT LE QUARTIER BAMILEKE D'UNE LONGUEUR DE 2,5 KM). LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA (DES VOIES DESSERVANT LE QUARTIER BAMILEKE D'UNE LONGUEUR DE 2,5 KM).

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 04-05-2017

24

Reference [039/AONO/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/CCPM-AG/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°039/AONO/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/CCPM-AG/2017 DU 29 MARS 2017 POUR LA FOURNITURE D'UN BULLDOZER

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 02-05-2017



RESUME DES CONSULTATIONS

25	Reference N°001/ONIT/C-AKGA/SG/CIPM/2017 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°001/ONIT/C-AKGA/SG/CIPM/2017 OF THE 11TH APRIL 2017, IN EMERGENCY PROCEDURE FOR THE REHABILITATION OF SOME RURAL ROADS IN AKONOLINGA'S COUNCIL (ROADS WHICH DESSERTV THE BAMILEKE QUARTER WITH 2.5 KM OF LONG). THE MAYOR OF AKONOLINGA COUNCIL, CONTRACTING AUTHORITY, LAUNCHES ON BEHALF OF THE GOVERNMENT OF THE REPUBLIC OF CAMEROON, AN OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER FOR THE REHABILITATION OF SOME RURAL ROADS IN AKONOLINGA'S COUNCIL (ROADS WHICH DESSERTV THE BAMILEKE QUARTER WITH 2.5 KM OF LONG). THE PROJECT OWNER IS THE MINISTER OF PUBLIC WORKS.</p> <p>Routes et Infrastructures Routières</p> <p>04-05-2017</p>
-----------	---	---

26	Reference 045/AONO/PR/MINMAP/CCPM-AG/2017 DU 07 AVRIL 2017 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°045/AONO/PR/MINMAP/CCPM-AG/2017 DU 07 AVRIL 2017 POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIAUX (POUZZOLANE, STÉRILE, CONCASSÉS, ÉMULSIONS ET MATÉRIAUX BITUMINEUX) À LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA</p> <p>Approvisionnements Généraux</p> <p>05-05-2017</p>
-----------	---	---

27	Reference N°002/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2017 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2017 DU 11 AVRIL 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE D'UNE PISTE AGRICOLE AXE: NGULMEBO (QUARTIER ABENGUE)-ABENGUE PLANTATION DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE D'UNE PISTE AGRICOLE AXE: NGULMEBO (QUARTIER ABENGUE)-ABENGUE PLANTATION DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA.</p> <p>Routes et Infrastructures Routières</p> <p>04-05-2017</p>
-----------	---	--

28	Reference N°002/ONIT/C-AKGA/SG/CIPM/2017 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°002/ONIT/C-AKGA/SG/CIPM/2017 OF THE 11TH APRIL 2017, IN EMERGENCY PROCEDURE FOR THE OPENING OF AGRICOL ROADS IN AXE NGULMEBO (ABENGUE QUARTER)-ABENGUE PLANTATION IN THE AKONOLINGA'S COUNCIL. THE MAYOR OF AKONOLINGA COUNCIL, CONTRACTING AUTHORITY, LAUNCHES ON BEHALF OF THE GOVERNMENT OF THE REPUBLIC OF CAMEROON, AN OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER FOR THE OPENING OF AGRICOL ROADS IN AXE NGULMEBO (ABENGUE QUARTER)-ABENGUE PLANTATION IN THE AKONOLINGA'S COUNCIL.THE PROJECT OWNER IS THE MINADER.</p> <p>Routes et Infrastructures Routières</p> <p>04-05-2017</p>
-----------	---	---

29	Reference 046/AONO/P/MINMAP/CCPM-BEC/2017 DU 07 Avril 2017 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 046/AONO/P/MINMAP/CCPM-BEC/2017 DU 07 AVRIL 2017, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES IMMEUBLES DEVANT ABRITER LES SERVICES DES AGENCES REGIONALES DU FEICOM DU NORD A GAROUA ET DU SUD-OUEST A LIMBE FINANCEMENT : BUDGET FEICOM, EXERCICES 2017 ET SUIVANTS IMPUTATION : « 22-01-100 AUTRES CONSTRUCTIONS »</p> <p>Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>15-05-2017</p>
-----------	---	---

RESUME DES CONSULTATIONS

30

Reference [N°002/AONO/CEN/CPM/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CEN/CPM/2017 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL ET FAMILLE (LOT UNIQUE) DE LA CENAME FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT CENAME - EXERCICE 2017

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 20-04-2017

31

Reference [047/AONR/P/MINMAP/CCPM-BEC/2017 DU 07 Avril 2017](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 047/AONR/P/MINMAP/CCPM-BEC/2017 DU 07 AVRIL 2017 , POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES IMMEUBLES DEVANT ABRITER LES SERVICES DES AGENCES REGIONALES DU FEICOM DU NORD A GAROUA ET DU SUD-OUEST A LIMBE FINANCEMENT : BUDGET FEICOM, EXERCICES 2017 ET SUIVANTS IMPUTATION : « 22-01-100 AUTRES CONSTRUCTIONS »

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 16-05-2017

32

Reference [N° 002/AONO/CEN/CPM/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 002/AONO/CEN/CPM/2017 LAUNCHED EMERGENCY PROCEDURE RELATING ON CASUALTY ON HEALTH INSURANCE COVERAGE FOR STAFF CENAME AND THEIR FAMILY (SINGLE LOT)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 20-04-2017

33

Reference [048/AONR/MINMAP/CCPM-BEC/2017 DU 07 AVRIL 2017](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 048/AONR/MINMAP/CCPM-BEC/2017 DU 07 AVRIL 2017 POUR L'ETUDE ARCHITECTURALE ET TECHNIQUE EN VUE DE LA CONSTRUCTION DES LOGEMENTS SOCIAUX AU CAMEROUN BIP MINH DU – EXERCICE 2017

Nature de prestation N/A

Date de cloture 18-05-2017

34

Reference [00006/AONO/MINEPDED/CMPM-2017 DU 11 AVRIL 2017](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00006/AONO/MINEPDED/CMPM-2017 DU 11 AVRIL 2017 POUR LA FOURNITURE EN PROCEDURE D'URGENCE DE QUATRE (04) VEHICULES PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC IMPUTATION : 51 28 364 05 340010 2280

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 03-05-2017

35

Reference [001/AONO/C MOG /CIPM/TBEC/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C MOG /CIPM/TBEC/2017 DU 28/03/2017- ENPROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UNBLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'EP DE NORA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOGODE ; DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA- REGION DE L'EXTRÊME-NORD

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 17-04-2017



RESUME DES CONSULTATIONS

- 36**
- Reference** [002/AONO/C-MOG/CIPM/TBEC/2017](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-MOG/CIPM/TBEC/2017 DU 28/03/2017 PROCEDURE D'IMOENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNCENTRE DESANTE INTÉGRÉARHUMZOU, DANS LA COMMUNE DE MOGODE -REGION DEL'EXTRÊME-NORD
- Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs
- Date de cloture** 17-04-2017
- 37**
- Reference** [004/AONO/CIPM/PAD/2017 DU 10/04/2017](#) [Lire](#)
- Titre/objet** APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CIPM/PAD/2017 DU 10/04/2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA RESIDENCE DU DIRECTEUR GENERAL DU PORT AUTONOME DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET PAD, EXERCICE 2017
- Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs
- Date de cloture** 19-04-2017
- 38**
- Reference** [005/AONR/PAD/CIPM/2017 DU 10/04/2017](#) [Lire](#)
- Titre/objet** APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 005/AONR/PAD/CIPM/2017 DU 10/04/2017 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES (BET), POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE CHARGÉE DU CONTRÔLE ET DE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA RÉSIDENCE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU PORT AUTONOME DE DOUALA (PAD)
- Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles
- Date de cloture** 19-05-2017
- 39**
- Reference** [N°01/ACO/RN/D42/COMMUNE -GUIDER/SCPM/2017](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS DE CONSULTATIONN°01/ACO/RN/D42/COMMUNE -GUIDER/SCPM/DU 22 MARS 2017 POUR L'ACHAT ET INSTLLATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE (SECOURS AUTOMATIQUE) À LA MAIRIEDE GUIDER
- Nature de prestation** Approvisionnements Généraux
- Date de cloture** 10-04-2017
- 40**
- Reference** [068/DC/MINEPAT/CMPPM/2017 DU 31/03/2017](#) [Lire](#)
- Titre/objet** DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°068/DC/MINEPAT/CMPPM/2017 DU 31 MARS 2017, EN VUE DE L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES DU MINEPAT, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET DU MINEPAT, EXERCICE 2017,IMPUTATION : 22 340010 227604
- Nature de prestation** Approvisionnements Généraux
- Date de cloture** 20-04-2017
- 41**
- Reference** [069/AONO/MINEPAT/CMPPM/2017 DU 31/03/2017](#) [Lire](#)
- Titre/objet** APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°069/AONO/MINEPAT/CMPPM/2017 DU 31 MARS 2017, EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE POUR L'ENTRETIEN DES EDIFICES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEPAT, EN DEUX (02) LOTS, EN PROCEDURE D'URGENCE
- Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles
- Date de cloture** 20-04-2017

RESUME DES CONSULTATIONS

42

Reference [03/DC/MINJEC/CPM/17](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 03/DC/MINJEC/CPM/17 DU 07/04/2017 RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LES STRUCTURES OPERATIONNELLES DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT BIP MINEPAT 2017 IMPUTATION : 94 709 04 110000 2279

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 03-05-2017

43

Reference [002 /DC/MINHDU/CMPM/17 DU 10 AVRIL 2017](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION N° 002 /DC/MINHDU/CMPM/17 DU 10 AVRIL 2017 RELATIVE A LA FOURNITURE DE DIX (10) MOTOS AU MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 10-05-2017

44

Reference [005/AMI/PAD/DG/2017 DU 05/04/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS À MANIFESTATION D'INTERET N°005/AMI/PAD/DG/2017 DU 05/04/2017 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES POUR L'EXECUTION DES ETUDES TECHNIQUES ET FINANCIERES DU PROJET DE RÉHABILITATION DES MAGASINS EXISTANTS ET DE CONSTRUCTION DE NOUVEAUX MAGASINS ET AIRES DE STOCKAGES AU PORT DE DOUALA OU SUR AUTRE SITE DIT « PORT SEC » FINANCEMENT : BUDGET PAD EXERCICE 2017

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 28-04-2017

45

Reference [004/AMI/PAD/DG/2017 DU 05/04/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°004/AMI/PAD/DG/2017 DU 05/04/2017 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE CHARGE DES ETUDES TECHNIQUES ET FINANCIERES POUR LA CONSTRUCTION D'IMMEUBLES RESIDENTIELS A LA CRIQUE TOKOTO AU PORT DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET PAD EXERCICE 2017

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 28-04-2017

46

Reference [45/C/PR/MINMAP/RD-SW/DD-NDIAN/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ N°45 PUBLICATION OF RESULTS FOR RESTRICTED NATIONAL INVITATION TO TENDER NO.19/RNIT/DTB-NDIAN/SWR/PIB 2016 OF 01/03/2017 FOR THE CONSTRUCTION OF A TEACHERS RESIDENCE AT G.S NJANGASSA

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

47

Reference [46/C/PR/MINMAP/RD-SW/DD-NDIAN/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 46 PUBLICATION OF RESULTS FOR OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°36/ONIT/DTB-NDIAN/SWR/PIB 2016 OF 01/03/2017 FOR THE SUPPLY OF BENCHES, TABLES AND EXECUTIVE CHAIRS AT G.S BEKIRI

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

48	Reference	Additif N°04/ADD/CNDOM/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°04/ADD/CNDOM/CIPM/2017 DU 07AVRIL 2017 PORTANT MODIFICATION CERTAINS ARTICLES DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-NDOM/CIPM/2017 DU 07/03/2017,LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE. POUR LES TRAVAUX DE FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT BIP 2017 ET INFRASTRUCTURES D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

49	Reference	0007/C/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0007/C/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU07 AVRIL 2017 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONA/MINJEC/CPM/2017 DU 08 MARS 2017 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES ET TROIS (03) MOTOCYCLETTES AU MINJEC EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BIP MINJEC 2017
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

50	Reference	013/C/PR/MINMAP/DRMAP-LT/SMI/BST/EEE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°013/C/PR/MINMAP/DRMAP-LT/SMI/BST/EEE DU 11/04/2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°009/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2017 DU 24 FÉVRIER 2017, RELATIF AUX TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DU VILLAGE MUANGWEKAN, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MELONG FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

51	Reference	13 /C/PR/MINMAF/DR-NO/DD-F/SPM/17 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°13 /C/PR/MINMAF/DR-NO/DD-F/SPM/17PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°07BIS/AONO/DDMAP-F/C-POLI/CDPM-F/2017 DU 1ER MARS 2017, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE MUNICIPALE À LA PLACE DES FÊTES DE POLI.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

52	Reference	00000009/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N° 00000009/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 11 AVRIL 2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/MINCOMMERCE/CMPM/2017 DU 09 FÉVRIER 2017 POUR LA REFORTE DU RÉSEAU FILAIRE AU MINCOMMERCE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

53	Reference	007/C/FEICOM/DG Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°007/C/FEICOM/DG DU PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/FEICOM/CIPM/2017 DU 16 FÉVRIER 2017 RELATIF L'ACQUISITION DES ENCRE POUR LES IMPRIMANTES ET PHOTOCOPIEURS AU FEICOM.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

54	Reference 000031/C/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 000031/C/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

55	Reference 656/C/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° /C/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM DU 12 AVR 2017 ADDITIF N *001/AD/ASCNPD/CIPM/2017 PORTANT MODIFICATION DES DATES. DE DEPOT DES DOSSIERS DES AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°001, 002, 003 ET 004 /AMI/ASCNPD/DG/D.AF/SDAF/SM/2017 DU 21 MARS 2017 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

56	Reference 0000010/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 00000010/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 11 AVRIL 2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

57	Reference 006/C/FEICOM/DG Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°006/C/FEICOM/DG DU PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°004/DC/FEICOM/CIPM/2017 DU 03 FÉVRIER 2017 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES GROUPES ÉLECTROGÈNES AU FEICOM. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

58	Reference 0000010/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 00000010/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 11 AVRIL 2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

59	Reference 013/C/PR/MINMAP/DRMAP-LT/SMI/BST/EEE Lire Titre/objet COMMUNIQUEN°013/C/PR/MINMAP/DRMAP-LT/SMI/BST/EEE DU 11/04/2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°009/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2017 DU 24 FÉVRIER 2017, RELATIF AUX TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DU VILLAGE MUANGWEKAN, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE: LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MELONG FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

60

Reference [00000009/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 00000009/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 11 AVRIL 2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/MINCOMMERCE/CMPM/2017 DU 09 FÉVRIER 2017 POUR LA REFONTE DU RÉSEAU FILAIRE AU MINCOMMERCE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

61

Reference [007/C/FEICOM/DG](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°007/C/FEICOM/DG DU PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/FEICOM/CIPM/2017 DU 16 FÉVRIER 2017 RELATIF L'ACQUISITION DES ENCRE POUR LES IMPRIMANTES ET PHOTOCOPIEURS AU FEICOM.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

62

Reference [656/C/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° /C/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM DU 12 AVR 2017 ADDITIF N *001/AD/ASCNPD/CIPM/2017 PORTANT MODIFICATION DES DATES. DE DEPOT DES DOSSIERS DES AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°001, 002, 003 ET 004 /AMI/ASCNPD/DG/D.AF/SDAF/SM/2017 DU 21 MARS 2017

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

63

Reference [006/C/FEICOM/DG](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°006/C/FEICOM/DG DU PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°004/DC/FEICOM/CIPM/2017 DU 03 FÉVRIER 2017 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES GROUPES ÉLECTROGÈNES AU FEICOM.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

64

Reference [00000020/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION N° 00000020/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 11 AVRIL 2017 PORTANT DÉCLARATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/MINCOMMERCE/CMPM/2017 DU 09 FÉVRIER 2017 RELATIF À LA REFONTE DU RÉSEAU FILAIRE AU MINISTÈRE DU COMMERCE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

65

Reference [013/D/PR/MINMAP/DRMAP-LT/SMI/BST/EEE/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°013/C/PR/MINMAP/DRMAP-LT/SMI/BST/EEE DU 11/04/2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°009/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2017 DU 24 FÉVRIER 2017, RELATIF AUX TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DU VILLAGE MUANGWEKAN, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MELONG FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

66	Reference	026/D/PR/MINMAP/SG/D/SMAS/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°026/D/PR/MINMAP/SG/D/SMAS/2017 DU 24 MARS 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°017/AONR/PR/MINMAP/DRCE/CRPM/2017 DU 14 FEVRIER 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE L'AXE BIDJONG-MEKOUUM-ZALOM/NGUIDA-SSO, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

67	Reference	024/1D/PR/MINMAP/SG/DRCE/SMI/ 2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°024/1D/PR/MINMAP/SG/DRCE/SMI/ 2017 DU 24 MARS 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/PR/MINMAP/SG/DRCE/CRPM/2017 DU 15 FEVRIER 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE FINALISATION DU BATIMENT R+1 DEVANT ABRITER LA DELEGATION REGIONALE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES DU CENTRE, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

68	Reference	06/17/D/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/SPM Lire
	Titre/objet	DECISION N°05/17/D/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/SPM PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A LA CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSES DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS DU DEPARTEMENT DU DIAMARE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

69	Reference	05/17/D/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/SPM Lire
	Titre/objet	DECISION N°05/17/D/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/SPM PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A LA CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSES DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS DU DEPARTEMENT DU DIAMARE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

70	Reference	017/D/MINMAP/DR-NO/DD-MR/SPM/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 017/D/MINMAP/DR-NO/DD-MR/SPM/2017 DU 20/03/2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/MINMAP/DR-NO/DD-MR/CDPM/2017 DU 17/02/2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BOKKO, ARRONDISSEMENT DE TCHOLLIRE, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

71	Reference 018/D/MINMAP/DR--NO/DD-MR/SPM/2017 Lire Titre/objet Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

DECISION N°018/D/MINMAP/DR--NO/DD-MR/SPM/2017 DU 21/03/2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/MINMAP/DR'NO/DD'MR/CDPM/2017 DU 22/02/2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE FRAGON, ARRONDISSEMENT DE TOUBORO, DÉPARTEMENT DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

72	Reference 019/D/PR/MINMAP/SG/DRCE/SMI/2017 Lire Titre/objet Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

DECISION N°019/D/PR/MINMAP/SG/DRCE/SMI/2017 DU 17 MAR 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/PR/MINMAP/SG/DRCE/CRPM/2017 DU 07 FEVRIER 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DANS CERTAINES LOCALITES DES DEPARTEMENTS DE LA MEFOU ET AKONO ET DE LA LEKIE EN DEUX (02) LOTS, REGION DU CENTRE.

73	Reference 017/D/PR/MINMAP/SG/DRCE/SMI/2017 Lire Titre/objet Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

DECISION N°017/D/PR/MINMAP/SG/DRCE/SMI/2017 DU 17 MARS 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001 BIS DU 10 FEVRIER 2017 PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DE LA PHASE I ET SUIVANTE, DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE L'AXE NKOLEVODO-ONDONDO I? ONDONDO II DANS L'ARRONDISSEMENT DE SA'A, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.

74	Reference 1064/SPE/DG/DAF/DAGRHS/SM Lire Titre/objet Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

DECISION N°1064/SPE/FIC/OKF/DACRH/SM PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°03/AONO/SPEICIPM/2017 DU 20 FÉVRIER 2017 POUR LA FOURNITURE DE 3 300 RAMES DE PAPIER OFFSET.

75	Reference 04/17/D/PR/MINMAP/SG/DREN/PDDIAM/SPM Lire Titre/objet Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---

DECISION N°04/17/D/PR/MINMAP/SG/DREN/PDDIAM/SPM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA REHABILITATION DE LA ROUTE LYCEE TECHNIQUE DE MAROUA-MAYEL IBBE 1,6KM ET MOSQUEE ISSA BALARABE-MOSQUEE MODIBO MOGOM 1KM (DOURSOUNGO), DANS LA COMMUNE DE MAROUA DÉPARTEMENT DU DIAMARE



RESUME DES CONSULTATIONS

76	Reference	038/2017 /D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM Lire
	Titre/objet	DECISION N° 038/2017 /D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONA/MINJEC/CPM/2017 DU 08 MARS 2017 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES ET TROIS (03) MOTOCYCLETTES AU MINJEC FINANCEMENT: BIP MINJEC 2017
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

77	Reference	018/D/PR/MINMAP/SG/DRÉE/SVII/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°018/D/PR/MINMAP/SG/DRÉE/SVII/2017 DU 17 MAR 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/PR/MINMAP/SG/DRCE/CRPM/2017 DU 07 FEVRIER 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DANS LES LOCALITES DE BIDJONG DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU ET DE BIYAN DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO EN DEUX (02) LOTS, REGION DU CENTRE. LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DU CENTRE,
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

78	Reference	025/D/PR/MINMAP/SG/ DRCE/SMI/2017 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°025/D/PR/MINMAP/SG/ DRCE/SMI/2017 DU 24 MARS 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019 DU 15 FEVRIER 2017 PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR EQUIPE DE RAILS AERIENS A AYOS DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

79	Reference	021/D/PR/MINMAP/SG/DRCE/SMI/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°021/D/PR/MINMAP/SG/DRCE/SMI/2017 DU 24 MARS 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/AONO/P/MINMAP/SG/DRCE/CRPM/2017 DU 24 FEVRIER 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART DANS LA REGION DU CENTRE EN UN (01) LOT.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

80	Reference	020/D/PR/MINMAP/SG/DRCE/SMI/ 2017 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°020/D/PR/MINMAP/SG/DRCE/SMI/ 2017 DU 17 MAR 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 BIS/AONO/P/MINMAP/SG/DRCE/CRPM/2017 DU 07 FEVRIER 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CENTRES DE SANTE INTEGRES DANS LES LOCALITES DE MENGUEME (LOT 1), AKPAK (LOT 2), ET NIOBABOUTE (LOT 3) DANS LES DEPARTEMENTS DE LA MEFOU ET AFAMBA, ET DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

81	Reference	022/D/PR/MINMAP/SG/Dir/SMI/ 2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°022/D/PR/MINMAP/SG/DRCE/SMI/ 2017 DU 24 MARS 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/P/MINMAP/SG/DRCE/CRPM/2017 DU 15 FEVRIER 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REFECTION DE LA DELEGATION REGIONALE DU COMMERCE DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

82	Reference	023/D/PR/MINMAP/SG/DRCE/SMI/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°023/D/PR/MINMAP/SG/DRCE/SMI/2017 DU 24 MARS 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002 BIS/AONO/PR/MINMAP/DRCE/CRPM2017 DU 17 JFEVRIER2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DANS LA LOCALITE DE NKUL-NGOCK, DEPARTEMENT DE LA LEKIE REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

83	Reference	06/17/D/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/SPM Lire
	Titre/objet	DECISION PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A CERTAINES CONSTRUCTIONS DANS LE DEPARTEMENT DU DIAMARE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

84	Reference	007/D/FEICOM/DG Lire
	Titre/objet	DECISION N°007/D/FEICOM/DG DU 07 AVR 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'ACQUISITION DES ENCRE POUR LES IMPRIMANTES ET PHOTOCOPIEURS AU FEICOM.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

85	Reference	000021/D/minPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
	Titre/objet	DÉCISION N° 000021/D/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 12 AVRIL 2017 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS PASSÉS SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CMPM/ MINPROFF/2017 DU 13 FÉVRIER 2017 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE EN DEUX (02) LOTS AU MINPROFF.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

86	Reference	00000021/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
	Titre/objet	DÉCISION N° 00000021/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 11 AVRIL 2017 PORTANT ADJUDICATION DE LA DEMANDE DE COTATION
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

87	Reference	028/D/PR/MINMAP/SG/DRCE/SMAS/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°028/D/PR/MINMAP/SG/DACI/SMAS/2017 DU 24 MARS 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/PR/MINMAP/DRCEJCRPM/2017 DU 16 JANVIER 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UNE VOITURE DE TOURISME A L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORT (INJS) DE YAOUNDE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

88	Reference	006/D/FEICOM/DG Lire
	Titre/objet	DECISION N°006/D/FEICOM/DG DU 07 AVR 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES GROUPES ÉLECTROGÈNES AU FEICOM.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

89	Reference	027/D/PR/MINMAP/SG/DR E/SMAS/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°027/D/PR/MINMAP/SG/DR E/SMAS/2017 DU 24 MARS 2017 PORTANT ANNULATION DE LA DECISION N°024/D/PR/MINMAP/SG/DRCE/SMAS/2015 DU 11 JANVIER 2016, PUBLIANT LE RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°15 BIS/AONO/PR/MINMAP/DRCE-AG/2015 DU 08 DECEMBRE 2015 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) CAMIONS ET D'UNE (01) BERLINE GRAND LUXE A LA MIRAP EN DEUX (02) LOTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

90	Reference	ADDITIF RECTIFICATIF N° 01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N° 01 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/DD/VIAPL/COMMUNE EVODOULA /CDPM/2017 DU 28 MARS 2017
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A



DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU NORD

N°022/AAONO/MINMAP/DR-NO/CRPM/SMI/2017 DU 24/03/2017 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RESIDENCE DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre des travaux de réhabilitation de la Résidence du Gouverneur de la Région du Nord, le Délégué Régional des Marchés Publics du Nord, Autorité Contractante, lance pour le compte du Gouverneur de la Région du Nord (Maître d'Ouvrage Délégué), un Appel d'Offres National Ouvert.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation d'étanchéité de la toiture par les opérations ci-après :

- Travaux préliminaires ;
- Réhabilitation des charpentes etcouvertures ;
- Menuiserie bois et métallique ;
- Remise en état réseau électrique ;
- Revêtement et peinture ;
- Assainissement et étanchéité ;
- Climatisation.

3. Cout Prévisionnel

VINGT CINQ MILLIONS

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises du Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

La prestation, objet du présent Appel d'Offres, est financée par le budget d'investissement public du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation de l'exercice 2017 sur la ligne d'imputation budgétaire n° _____

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Nord, sis au quartier plateau à Garoua, dès publication du présent avis et aux services du Gouverneur de la Région du Nord.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dans les Services de la Délégation Régionale des marchés Publics du Nord à Garoua dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **quarante mille (40 000) francs CFA**, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **Sept(07) exemplaires** dont l'original et **six(06) copies** marqués comme tels, devra parvenir dans les services de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Nord au plus tard **le 13/04/2017 à 10h** et devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/MINMAP/DR-NO/CRPM/SMI/2017 DU 24/03/17
 POUR LES
 TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RESIDENCE DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD, EN
 PROCEDURE D'URGENCE
 «A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement».**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres doivent être accompagnées d'une caution de **cinq cent mille (500 000) fCFA** établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'Appel d' Offres, par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Nord **le 13/04/2017** à partir **11heures** par la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Nord.

14. Critères d'évaluation

N°	Critères essentiels	Notation binaire
01	Présentation de l'offre	01 Oui/Non
02	Références de l'entreprise:	03 Oui/Non
03	Moyens humains ;	11 Oui/Non
04	Moyen matériels ;	08 Oui/Non
05	Méthodologie et planning	09 Oui/Non
06	Surface financière ;	02 Oui/Non
07	Photocopie CCTP paraphée à chaque page datée et signée à la dernière	01 Oui/Non
08	Photocopie CCAP paraphée à chaque page datée et signée à la dernière	01 Oui/Non
09	Attestation de visite du site assortie d'un rapport signé par le soumissionnaire sur l'honneur	02 Oui/Non

15. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant les rabais proposés

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Délégation Régionale des marchés Publics du Nord et aux services du Gouverneur de la Région du Nord.

NB: « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48 ».

GAROUA le 24 Mars 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

EDIKA EWOUNDJO EDMOND

COMMUNE DE GUIDER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10(BIS)/AONO/RN/D42/COMMUNE DE GUIDER/SCPM/2016 DU 22 /03/2017, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE GUIDER. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GUIDER, AUTORITÉ CONTRACTANTE, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE , UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT(AONO), POUR LA CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE GUIDER.

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux de construction de l'hôtel de ville de GUIDER.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux porte entre autres sur les activités suivantes:

- Travaux préparatoires,
- implantation de terrassement,
- fondation ;
- élévation RDC et Etage ;
- charpente, couverture et plafond:
- menuiseries bois, allu et métalliques ;
- plomberie et sanitaires,
- électricité,
- peinture et de VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de **259 259 259 (deux cent cinquante-neuf million deux cent cinquante-neuf mille deux cent cinquante-neuf) FCFA.**

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte **aux entreprises de travaux publics de droit camerounais, possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières.**

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par **le budget du FEICOM et de la commune de GUIDER pour le compte de l'exercice 2016 .**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Service Communal de Passation des Marchés de la Commune de Guider** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré au **Service Communal de Passation des Marchés Publics de Guider**, dès publication du présent avis contre présentation d'une Attestation de dépôt signé du Maire sous présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA, payable à la Recette Municipale de la Commune de GUIDER.**

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **07 exemplaires dont l'original et (06) copies** marqués comme tels, devront parvenir au **Service Communal de Passation des Marchés de Guider, le 10/04//2017 à 10 Heures au plus tard** et devront porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 10(bis)/AONO/RN/D42/COMMUNE DE GUIDER/SCPM/2016 DU 22/03/2017, POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE GUIDER. »**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **huit (08) mois**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché:

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'autorité contractante, le marché sera conclu entre ce dernier et l'autorité contractante qui est Le Maire de la Commune de Guider.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution provisoire selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de **cinq million (5 000 000) francs CFA** établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre des Finances ; et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant **30 jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir : l'ouverture des offres administratives, techniques et financières qui aura lieu le 10/4/2017 à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Guider dans la salle des actes de la Commune.

Les soumissionnaires désireux peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

- i) Dossier administratif incomplet ou non conforme ;
- ii) Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- iii) Non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels.
- iv) Non-exécution d'au moins un (01) marchés des travaux de construction d'un bâtiment de type R+1;
- v) Non inscription à l'ordre national des ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour le conducteur des travaux;
- vi) Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- vii) Offre financière incomplète ;
- viii) Absence d'une Attestation de Solvabilité financière d'un montant de 90 millions.
- ix) figure sur la liste des entreprises ou société suspendues ou ayant abandonné les marchés durant les trois dernières années.

Les principaux critères de qualification critères essentiels:

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) l'expérience du personnel d'encadrement;
- ii) les références de l'entreprise ;
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Délai d'exécution, Méthodologie d'exécution et planning ;
- v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché **au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disant et remplissant les capacités technico-financières requises résultant des critères dits essentiels.**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit au **Service Communal de Passation des Marchés de la Commune de GUIDER, tél : 679 87 26 41, soit à la Direction Générale du FEICOM. au Service Communal de Passation des marchés de Guider, tél. : 679 87 26 41,18.**

NB : Lutte contre La Corruption:

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au MINMAP aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748.

GUIDER le 22 Mars 2017

Le MAIRE

YOUNOUSSA BOUBA

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°23/17/AOIO/SDCC/CIPM
PORTANT SUR LA FOURNITURE DE TROIS LOTS D'EQUIPEMENTS POUR L'HUILERIE DE LA
SODECOTON A GAROUA**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture de trois lots de fournitures à l'huilerie de Garoua (SODECOTON).

2. Consistance des prestations

Constitution des trois lots :

- Lot 1 : 01 séparateur à grilles pour huile brute avec moteurs d'entraînement des chaînes à raclettes et de la vis d'extraction des sédiments ;

- Lot 2: 02 compteurs massiques

- Lot 3: 01 Groupe froid pour produire de l'eau froide destinée à refroidir des équipements industriels

Tous les moteurs devront être du type 220/380 ou 380/660 V, 50 Hz, de protection type IP 55, tropicalisés pour température ambiante de 40°C. Etanchéité renforcée pour climats tropicaux humides.

3. Cout Prévisionnel

Les montants prévisionnels sont de : **40 millions** de FCFA pour le lot 1, **22 millions** FCFA pour le lot 2 et de **37 millions** FCFA pour le lot 3, toutes taxes comprises.

4. Allotissement

03 lots.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à **toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.**

6. Financement

Le financement est assuré par le **budget SODECOTON de l'exercice 2017.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la **Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél.222-27-10-80, E-mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-27-20-68**, à la **Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72** ou à la **Représentation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél.233-42-46-03** contre versement en espèces d'une somme de **100 000 fcfa** non remboursable sur le compte n° **335 988** ouvert auprès des **12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP "**. Il s'agit des agences de : **Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonandjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Garoua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua**. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la **Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél.222-27-10-80, E-mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-27-20-68**, à la **Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72** ou à la **Représentation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél.233-42-46-03** contre versement en espèces d'une somme de **100 000 fcfa** non remboursable sur le compte n° **335 988** ouvert auprès des **12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP "**. Il s'agit des agences de : **Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonandjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Garoua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua**. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six exemplaires dont l'original et trois copies** marqués comme tels devront parvenir au plus tard **le 23 Mai 2017 à 10 heures, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua**. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention suivante :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°23/17/AOIO/SDCC/CIPM PORTANT SUR LA FOURNITURE DE TROIS LOTS D'EQUIPEMENTS

POUR L'HUILERIE DE LA SODECOTON A GAROUA

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Les fournitures objet du présent appel d'offres seront livrées en position rendu Magasin transit SODECOTON Djamboutou IV dans un délai de **120 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution bancaire de soumission d'un montant de **800 000 FCFA** pour le **lot1**, **440 000 FCFA** pour le **lot2** et de **740 000 FCFA** pour le **lot3**, établies par une banque figurant sur la liste des établissements bancaires ou organismes financiers de premier rang agréés par le Ministère des Finances pour émettre les cautions dans le cadre des marchés publics. La liste de ces banques est jointe en annexe au présent DAO. Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre.

12. Recevabilité des Offres

L'absence de l'exemplaire original de la caution de soumission ou l'insuffisance du montant de celle-ci entraînera le rejet pur et simple de l'offre lors du dépouillement sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission de Passation des Marchés de la SODECOTON dans la salle de réunion de la Direction Générale de la société à Garoua le 23 Mai 2017 à 11 heures au plus tard.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par **une personne dûment mandatée** et ayant une parfaite connaissance du dossier. **Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle à partir de 10 heures**

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

- . Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif
- . Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques de la fourniture.

Critères essentiels:

- . Critère n° 2A : références du fabricant comptant pour 40 %. Production du certificat d'origine et de la lettre d'engagement du fabricant.
- . Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.
- . Critère n° 2C : délai de livraison comptant pour 30 %. Respect des délais du DAO.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 70 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

Evaluation des prix:

Seules les offres de prix des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin Transit SODECOTON à Garoua.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres le marché sera attribué lot par lot au soumissionnaire le moins-disant et dont l'offre a satisfait aux critères de qualification.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **trois mois** à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au **secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON** Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 et à la Représentation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 3 Avril 2017

Le *DIRECTEUR GENERAL PAR INTERIM*

ABBA Henri



DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA BÉNOUÉ

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°003/DCO/DDMAP-BE/M-CBARNDAKE/CDPM/2017 DU 29/03/2017
RELATIVE A L'EQUIPEMENT ET L'INSTALLATION DU MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DE SANTE
INTEGRE (CSI) DE BARNDAKE, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. (EN PROCEDURE
D'URGENCE).**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5140 53107 6415292272 611

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2017, le Délégué Départemental des marchés publics de la Bénoué lance pour le compte de la Commune de Barndaké, un Avis de Demande de Cotation relatif à l'équipement et l'installation

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent en la fourniture et l'installation, du matériel médical au Centre de Santé intégré (CSI) de Barndaké, Commune de Barndaké, Département de la Bénoué, Région du Nord, et comprennent tous les matériels prévus dans le cadre du Devis quantitatif et estimatif notamment :

Les équipements Généraux
Les équipements de Bureau
Les équipements médicaux

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des estimations quantitatives est de **huit millions (8 000000)** de Francs CFA.

4. Allotissement

Les prestations de la présente Demande de cotation consistent un (1) lot .

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises agréées dans la fourniture et l'installation du matériel médical, installés au Cameroun et jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

6. Financement

Les prestations de la présente Demande de Cotation sont financées par Budget du Ministère de la Santé Publique, Exercice **2017** :
Autorisation de dépense : **IS05675** Imputation budgétaire: **5140 53107 6415292272 611**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Bénoué dès Publication de l'avis de Consultation. Tel. **222 273 278/222 273 289**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré au Secrétariat de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Bénoué dès publication du présent Avis de Consultation. Le retrait du Dossier de Demande de Cotation se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quinze mille (15 000) francs CFA**, payable à la recette municipale de Barndaké.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Bénoué au plus tard le **19 Avril 2017 à 10 heures**, heure locale. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°003/DCO/DDMAP-BE/M-CBARNDAKE/CDPM/2017DU 29/03/2017
RELATIVE A L'EQUIPEMENT ET L'INSTALLATION DU MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE
(CSI) DE BARNDAKE, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD
"An 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement "**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison et l'installation du matériel objet de la présente Demande de Cotation est de **deux (02)** mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°05 du Dossier de Demande de Cotation d'un montant de **cent soixante (160 000) Francs CFA** et valable pendant trente **(30) jours** au-delà de la date (limite) de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de Demande de Cotation, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, des offres techniques et financières qui aura lieu le **19 Avril 2017 à 11 heures**. Dans la salle de la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Bénoué sise à la Délégation Départementale du MINMAP à Garoua en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Ces offres seront chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) puis, accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation

1 Principaux critères éliminatoires:

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48 heures;
- Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif); La note technique inférieure au seuil minimal requis (70%);
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre.
- Absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années.

2. Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) qui sera adoptée à l'ouverture des offres par la Commission de Passation des Marchés compétente sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre.
- Références de l'Entreprise ;
- Matériel et délai de livraison;
- capacité de financement ;

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% des réponses positives seront éligibles à l'analyse financière.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Bénoué. Tel. 222 273 278/222 273 289

GAROUA le 29 Mars 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

DINGAOUNDOLODJE Clément

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA BÉNOUÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°038/AONO/DDMAP-BE/M-CBIBEMI/CDPM/2017 DU 31/03/2017 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE HOULA, COMMUNE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DUNORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5115 196 02641504 2811426

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2017, le Délégué Départemental des marchés publics de la Bénoué lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de Bibemi un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un bloc maternel à l'école maternelle Houla, Commune Bibemi, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :
Travaux préparatoires

Etudes
Terrassements
Fondations
Maçonnerie-Elévations
charpente- Couverture
Menuiseries métalliques
Menuiserie bois
Plomberie Sanitaire
Electricité
Peinture-Revêtement
VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA**.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres consistent en un (01) unique lot.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2017.
Autorisation de dépense : IS0119 Imputation budgétaire : 511519602641504 2811426

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Délégué Départemental des Marchés Publics de la Bénoué dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel **222 273 278/222 273 289**.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Délégué Départemental des Marchés Publics de la Bénoué dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **quarante mille francs (40 000)** francs CFA, payable à la Recette municipale de Bibemi.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six(06) copies marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat du Délégué Départemental des Marchés Publics de la Bénoué au plus tard le **21 Avril 2017 à 10 heures**, heure locale. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°038/AONO/DDMAP-BE/M-CBIBEMI/ CDPM/2017 DU 31/03/2017 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOCMATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE HOULA, COMMUNE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
"An'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **2%** du montant prévisionnel soit **cinq cent mille (500 000)** Francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (**30**) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le **21 Avril 2017 à 11 heures** dans la salle de La Commission Départementale de Passation

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1 étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2 étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3 étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

1. Principaux critères éliminatoires:

1.1. Pièces administratives

- Dossier incomplet (absence d'une pièce)
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure auseuil minimal requis (70%)
- Absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché aucours des trois (03) dernières années.

1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prixunitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires
- Sous détail des prix unitaires incohérents

2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 45 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 16 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 8 critères;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères;
- Situation financière supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel (8 500 000 F CFA), références de l'entreprise et Chiffre d'affaire annuel de l'Entreprise sur 7 critères;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation

GAROUA le 31 Mars 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

DINGAOUNDOLODJE Clément

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA BÉNOUÉ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°039/AONO/DDMAP-BE/M-CBARNDAKE/CDPM/2017 DU
31/03/2017 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
HALL DE VENTE DE POISSON A GUERETE, COMMUNE BARNDAKE, DEPARTEMENT DE LA BENOUE,
REGION DU NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5131408 03 641529 2811 951

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans Le cadre de l'exercice Budgétaire 2017, le Délégué Départemental des marchés publics de la Bénoué lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de Barndaké un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un hall de vente de poisson à Guéréte, Commune Barndaké, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

Travaux préparatoires- Terrassement

Fondations

Béton armé en élévation

Maçonnerie

Enduits, Chapes et divers

Plafonds

Revêtements scellé-sol magasin et bureau

charpeme-Couverture

Menuiserie bois

Menuiserie métallique

Peinture

• Electricité

Plomberie-Assainissement

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **quinze millions (15 000 000) FCFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres consistent en **un (01) unique lot.**

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux du présent appel d'Offres sont financés par le BIP du Ministère de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales, Exercice 2017

Autorisation de dépense : IS04090 Imputation budgétaire : **5131408 03 641529 2811951**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Délégué Départemental des Marchés Publics de la Bénoué dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel **222 273 278/222 273 289**.

8. Acquisition du Dossier

le dossier peut être obtenu dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de vingt cinq mille francs (25 000) francs CFA, payable à la Recette municipale de Barndaké

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'ordinal et six(06) copies marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat du Délégué Départemental des Marchés Publics de la Bénoué au plus tard le 21 Avril 2017 à 10 heures, heure locale. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°039/AONO/DDMAP-BE/M-CBARNDAKE/ CDPM/2017 DU 31/03/2017 LANCE ENPROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSON A GUERETE, COMMUNE BARNDAKE, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit trois cent mille (300 000) Francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le **21 Avril 2017 à 11 heures** dans la salle de La Commission Départementale de Passation des Marchés de la Bénoué sise à la Délégation Départementale du MINMAP à Garoua. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2 étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3 étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

1. Principaux critères éliminatoires:

1.1. Pièces administratives

- Dossier incomplet (absence d'une pièce)
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%)
- Absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années.

1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires
- Sous détail des prix unitaires incohérents

2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 45 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 16 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 8 critères;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères;
- Situation financière supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel (5 000 000 FCFA), références de l'entreprise et Chiffre d'affaire annuel de l'Entreprise sur 7 critères;

les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Bénoué. Tel 222 273 278/222 273 289.

GAROUA le 31 Mars 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

DINGAOUNDOLODJE Clément

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°25/17/AONO/SDCC/CIPM POUR
LES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'HUILERIE SODECOTON DE MAROUA**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'augmentation de la capacité de production de l'huilerie de Maroua, le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour **les travaux d'extension des bâtiments de l'huilerie de Maroua.**

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent la construction des nouveaux blocs et des aménagements divers à l'huilerie de Maroua et pourront se résumer aux travaux suivants :

- **Lot 1 : Extension du local de production de l'huilerie de Maroua.**
- **Lot 2 : Extension salle nettoyage, décorticage, local électrique de l'huilerie de Maroua.**

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **45 000 000 FCFA (quarante-cinq millions FCFA) pour le lot 1 et 88 500 000 FCFA (quatre-vingt-huit millions FCFA) pour le lot 2 toutes taxes comprises.**

4. Allotissement

02 lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte **aux entreprises de droit camerounais. La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement.**

6. Financement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence sont financés par **le budget SODECOTON 2017.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la **Direction Générale de la SODECOTON à Garoua BP. 302 Tél. 222-27-10-80, E-mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Représentation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03** contre versement en espèces d'une somme de **100 000 fcfa non remboursable sur le compte n° 335 988 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP ".** Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six exemplaires dont l'original et cinq copies** marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 13 avril 2017 à 10 heures, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua.**

Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°25/17/AONO/SDCC/CIPM
POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'HUILERIE SODECOTON DE MAROUA**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **six (06) mois.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **900 000 FCFA (neuf cent mille francs CFA) pour le lot 1 et 1 700 000 FCFA (un million sept cent mille francs CFA) pour le lot 2**, établie par un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 13 avril 2017 à 10 heures à partir de 11 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON à la Direction Générale de la société à Garoua. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix ayant une connaissance parfaite des offres.

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation (pour chacun des lots)

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

Critères éliminatoires:

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative ;
- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission;
- Absence ou non-conformité du contenu de l' « OFFRE TECHNIQUE » au regard des documents requis dans le RPAO;
- Non-conformité du contenu de l' « OFFRE FINANCIERE » au regard des documents requis dans le RPAO ;
- Omission du sous-détail d'un prix quantifié du gros oeuvre (travaux neufs) ;
- Absence de références dans la construction et/ou la réhabilitation des bâtiments industriels;
- Absence ou insuffisance du chiffre d'affaires minimal annuel;
- Absence ou insuffisance des moyens permanents ou mobilisables ;
- Capacité financière insuffisante ;
- Obtention de 3 « non » à l'évaluation des critères essentiels.

Critères essentiels:

- Références générales de l'entreprise : oui/non
- Déclaration sur l'honneur de la visite des sites : oui/non
- Présence d'un rapport de visite des sites: oui/non
- Nombre et qualification du personnel de chantier (4 critères): oui/non
- Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des prestations (2 critères) : oui/non

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché lot par lot au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON B.P. 302 Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm; à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Représentation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.**

GAROUA le 16 Mars 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°29/17/AONO/SDCC/CIPMPORTANT SUR LA FOURNITURE DE TROIS LOTS DE MATERIELS
INFORMATIQUES A LA SODECOTON**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour **la fourniture de trois lots de matériels informatiques à la SODECOTON.**

2. Consistance des prestations

Les fournitures objets du présent appel d'offres sont constituées comme suit :

- **Lot 1: 10 Ordinateurs professionnels de bureau ;**
- **Lot 2 : 25 ordinateurs portables professionnels (19 ordinateurs portables 15 pouces et 06 Ordinateurs portables 13 pouces) ;**
- **Lot n°3 : 20 Imprimantes matricielles.**

3. Cout Prévisionnel

Les montants prévisionnels sont de : **9 millions de FCFA pour le lot 1, 24 millions FCFA pour le lot 2 et de 13 millions FCFA pour le lot 3, toutes taxes comprises.**

4. Allotissement

Appel d'offres constitué de 03 lots.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à **toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.**

6. Financement

Le financement est assuré par le **budget SODECOTON de l'exercice 2017.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à **la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél.222-27-10-80, E-mail ; sodecoton@sodecoton.cm, fax ; 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Représentation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél.233-42-46-03** contre versement en espèces d'une somme de **50 000 fcfa non remboursable sur le compte n° 335 988 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP II s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonandjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Garoua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua .** Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la **Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél.222-27-10-80, E-mail ; sodecoton@sodecoton.cm, fax ; 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Représentation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél.233-42-46-03** contre versement en espèces d'une somme de **50 000 fcfa non remboursable sur le compte n° 335 988 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "Compte Spécial CAS ARMP Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonandjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Garoua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua** . Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six exemplaires dont l'original et cinq copies** marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 25 avril 2017 à 10 heures, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua.**

Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°29/17/AONO/SDCC/CIPM
PORTANT SUR LA FOURNITURE DE TROIS LOTS DE MATERIELS INFORMATIQUES A LA SODECOTON**

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

10. Delai de Livraison

Les fournitures objet du présent appel d'offres seront livrées en position rendu Magasin 00300 de la SODECOTON, sis à la Direction Générale dans un délai de **45 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution bancaire de soumission d'un montant de **180 000 FCFA pour le lot 1, 480 000 FCFA pour le lot 2 et de 260 000 FCFA pour le lot 3**, établies par une banque figurant sur la liste des établissements bancaires ou organismes financiers de premier rang agréés par le Ministère des Finances pour émettre les cautions dans le cadre des marchés publics. La liste de ces banques est Jointe en annexe au présent DAO.

L'absence de l'exemplaire original de la caution de soumission ou l'insuffisance du montant de celle-ci entraînera le rejet pur et simple de l'offre lors du dépouillement sans aucun recours.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution bancaire de soumission d'un montant de **180 000 FCFA pour le lot 1, 480 000 FCFA pour le lot 2 et de 260 000 FCFA pour le lot 3**, établies par une banque figurant sur la liste des établissements bancaires ou organismes financiers de premier rang agréés par le Ministère des Finances pour émettre les cautions dans le cadre des marchés publics. La liste de ces banques est Jointe en annexe au présent DAO.

L'absence de l'exemplaire original de la caution de soumission ou l'insuffisance du montant de celle-ci entraînera le rejet pur et simple de l'offre lors du dépouillement sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON à Direction Générale de la société a Garoua le 25 avril 2017 à 11 heures au plus tard.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle à partir de 10 heures

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

- . Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif
- . Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques de la fourniture.
- . Critère n° 1C : Service après-vente.

Critères essentiels:

- . Critère n° 2A : références du fabricant comptant pour 40 %. Production du certificat d'origine et de la lettre d'engagement du fabricant.
- . Critère n° 28 : références du soumissionnaire comptant pour 30%. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.
- . Critère n° 2C : délai de livraison comptant pour 30%. Respect des délais du DAO.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 70% de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

Evaluation des prix

Seules les offres de prix des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin 00300 de la SODECOTON (Direction Générale).

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres **le marché sera attribué lot par lot au soumissionnaire le moins disant et dont l'offre a satisfait aux critères de qualification.**

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **trois mois** à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au **secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON** Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 et à la Représentation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 4 Avril 2017

Le DIRECTEUR GENERAL PAR INTERIM

ABBA Henri



DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU SUD OUEST

TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°: 013/ONIT/PR/MINMAP/SWRD MINTP/SWRD/SWRTB/2017 OF 05/04/2017 FOR THE REHABILITATION OF SOME RURAL ROADS IN THE SOUTH WEST REGION (2017 FINANCIAL YEAR) LOT 3-SW/17 FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET 2017

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the Public Investment Budget 2017, the Regional Delegate of Public Contracts for the South West Region, Contracting Authority, hereby launches an Open National Invitation to Tender on behalf of the Minister of Public Works Project Owner, **FOR THE REHABILITATION OF SOME RURAL ROADS IN THE SOUTH WEST REGION (2017 FINANCIAL YEAR) LOT 3-SW/17 as follows:**

Lot	Stretch	Division	Estimated cost (all taxes inclusive)
3-SW/17	Muang Wekan-Edengo (Deport)	Kupe Muanenguba	Ninety eight million seven hundred and ninety four thousands (98 794 000) FCFA

2. Nature of services

The works comprise the following: Site installation, Clearing,

- Deforestation,
- Tree felling,
- Fill from borrow pit,
- Road profiling and ditches,
- Grading,
- Cleaning of ditches Creation of gutters,
- Creation of offshoots,
- Putting in place of metallic culverts,
- Construction of culvert heads,
- Construction of stone abutment
- Concreting of bridge slabs, Put in place of I-beams,
- Construction of concrete box culvert and heads, Bulldozing.

3. Participation and origin

The tender is open to duly legalized Cameroonian enterprises that fulfil the requirements of this invitation to tender.

4. Financing

Works of this invitation to tender shall be financed by Public Investment Budget of the 2017 financial year.

5. Consultation of tender file

Interested eligible bidders may obtain further information during working hours as from the date of publishing of this tender notice, at the Service of infrastructure contracts of the Regional Delegation of Public Contracts for the South West Region - Buea, Tel: 233 32 32 39 / 233 32 32 45

6. Acquisition of tender file

The complete tender file may be obtained from the Regional Delegation of Public Contracts for the South West Region — Buea, room 3, upon presentation of a treasury receipt attesting to the payment of a non-refundable sum of **One Hundred Thousand (100 000) FCFA**

7. Submission of bids

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies including one (01) original and six (06) copies marked as such, should reach the Secretariat of the Regional Delegation of Public Contracts for the South West — Buea, room 01, against a receipt not later than 25/04/2017 at 9 a.m., local time in three (03) distinct envelops which shall be labelled as follows:

- Envelop A: Administrative documents;
- Envelop B: Technical offer;
- Envelop C: Financial offer.

These three (03) envelops will be put in a fourth one which shall be labelled imperatively as follows:

**TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°: 013/ONIT/PR/MINMAP/SWRD
MINTP/SWRD/SWRTB/2017 OF 05/04/2017**

**FOR THE REHABILITATION OF SOME RURAL ROADS IN THE SOUTH WEST REGION (2017 FINANCIAL YEAR)
LOT 3-SW/17**

"To be opened only during the bid opening session"

8. Delivery deadline

The maximum period provided for the execution of the works by the Authorising Officer is fixed at: **Five (05) months.**

9. Bid bond

Each bidder must include in his/her administrative documents a bid bond issued by a first rate bank approved by the Ministry in charge of finance and recognized by COBAC (Commission Bancaire pour l'Afrique Centrale) featuring on the list in Document 12 of the tender file of an amount of:

Lot	Stretch	Bid bond
3-SW/17	Muang Wekan-Edengo (Deport)	One million fine hundred and seventy five thousand eight hundred (1975 800) FCFA

with a validity period of ninety (90) days from the date the bids are opened.

Under penalty of rejection, the required administrative documents must be imperatively produced as original documents or photocopies certified as authentic by the issuing authority, in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender, within the last three months, otherwise they shall not be accepted.

Any bid not in compliance with the specifications of this tender notice and file shall be declared inadmissible. Notably, the absence of the bid bond issued by a first rate bank approved by the Ministry in charge of finance or its non-compliance with the model documents of the tender file shall lead to outright rejection of the bid without any possibility of appeal.

10. Opening of bids

The bids shall be opened in a single (01) phase on the **25/04/2017** at **10** a time by the South West Regional Tenders' Board at the Regional Delegation of Public C **Conference Hall**, at the **M1NEPAT Building** in the presence of the bidders or duly auth representatives having full knowledge of the file (power of attorney).

11. Evaluation criteria

ELIMINATORY CRITERIA:

Any bid not meeting with the requirements of the Tender File will be declared inadmissible.

The eliminatory criteria are identified as follows:

- Forged documents in the Tender Files;
- Lack of bid bond or false bid bond;
- Absence of any administrative document
- Absence of attestation of site visit signed by the competent Divisional Delegate of Public Works.
- Technical score less than 70%;
- Absence of quantified unit price.

MAIN QUALIFICATION CRITERIA:

The criteria relating to the qualification of candidates could indicatively be the following.

- Methodological approach and relevance of proposed solutions;	Yes / No
- References of the bidder (experience of at least three (03) years in similar works) (attach proof)	Yes / No
- Availability of the essential equipment	Yes / No
- Owner of the essential equipment proposed	Yes / No
- Experience of key supervisory staff (at least Civil Engineering Senior Technician with 10 years' experience or Civil Engineer with five (05) years of experience).	Yes / No
- Financial capacity, Access to credit or other financial sources, fifty millions (50 000 000 FCFA);	Yes / No
- Nonexistence of more than 2 other jobs on-going	Yes / No
- Deadline of execution.	Yes / No

The non-respect of 70% criteria shall cause the elimination of the bid.

12. Award

The contract shall be awarded to the bidder with the least financial offer having the technical and administrative files which are in conformity with the tender document/file.

13. Validity of bids

Bidders shall be bound by their bids for a period of ninety (90) days with effect from the date of opening of bids.

14. Complementary information

Further complementary information may be obtained during working hours from the **Secretariat** of the Regional Delegation of Public Contracts, South West Region, Tel: 33 32 32 39 / 33 32 32 45.

Any attempt to corrupt or misbehaviours or malpractices observed with evidence should be signalled or reported by SMS or/and writing with copies to>the Minister Delegate at the Presidency in charge of Public Contracts, the President of National Anti-Corruption commission (CONAC) and the Regional Delegate of Public Contracts for the South West; MIIgMAP ANTI CORRUPTION PHONE NUMBERS.

BUEA le 5 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

KATI ALFRED NJILGTI



DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU SUD OUEST

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°: 001 /RNIT/PR /MINMAP/SWRD/SWRBT/2017 OF 06/04/2017 POUR LA SURVEILLANCE ET CONTROLE TECHNIQUE DE TRAVAUX DE REHABILITATION DES CERTAINES ROUTES RURALE DANS LA REGION DU SUD? OUEST. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2017

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du BIP 2017, le Délégué Régional des Marchés Publics du Sud-ouest, Autorité Contractant invite pour le compte du Ministre des Travaux Publics, par le présent avis d'Appel d'Offres restreint (en procédure d'urgence), les soumissionnaires remplissant les conditions requises à présenter sous plis fermés leurs offres **pour la surveillance et contrôle technique de travaux de réhabilitation des certaines routes rurale dans la Région du Sud-ouest (exercice 2017) répartis en deux (02) lots suivants :**

- **Lot 1-SW/17: Limbe (Man o'war bay) Bimbia , 7.5Km**
- **Lot 2-SW/17: Mamfe — Akwaya (section : Mamfe Eshobi — Mukoyong), 20Km**

2. Consistance des prestations

Le Cocontractant devra :

- Contrôler et surveiller les travaux ;
- Proposer à la signature du Chef de Service du marché les ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux ;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement ;
- Assister le Maître d'Ouvrage dans les opérations de réception et veiller à l'établissement des plans de récolement.
- Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Référence.

3. Cout Prévisionnel

Le cout des travaux après études préliminaires est fixer a **quinze million (15.000.000) FCFA par lot.**

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions aux BET ci-après retenus à l'issue de l'Appel à Man No 827/ASMI/MINTP/DRTP-SW/SDRR/SRR/2017 of 02 Février 2017.

N°	Consulting Firm	Adress	telephone
1	GAMES AND SERVICES ENTERPRISE	PO BOX 682 LIMBE	694 967 696 / 650 951 119
2	UNITA CONTRACTORS CO LTD	PO BOX 2152 BAMENDA	673 219 747
3	ORCO GROUP	PO BOX 217 KUMBA	677 772 100
4	YOMETA ENTERPRISE	PO BOX 604 LIMBE	699 978 188

NB Les candidats ainsi préselectionnés ne peuvent former un groupement.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2017.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des marchés des approvisionnements et des services de la Délégation

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres devra être obtenu a la Délégation Régionale du MINMAP du Sud-ouest à Buea, sur présentation d'un

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigées en Anglais ou en Français en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées au plus tard le **28/04/2017** , à **9h00heures** heure locale dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe A pièces administratives ;
- Enveloppe B: offre technique ;
- Enveloppe C : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième qui devra porter impérativement la seule et unique mention suivante

AV

N°: 001 /

POUR LA SURVEILLANCE ET CONTROLE TECHNIQUE

« A N

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de : Cinq mois et demi (5.5) par

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établi par une banque de premier rang pendant vingt dix (90) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées.

Elles devront obligatoirement datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le jour de l'ouverture locale, par la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Sud-Ouest, dans la salle de Conférence des Marchés Publics.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix.

12. Critères d'évaluation

PRINCIPAUX CRITÈRES ÉLIMINATOIRES

Les offres seront jugées conformes au DAO selon les principaux critères suivants:

- Fausse déclarations ou falsification des pièces du Dossier d'Appel d'Offres ou Pièces requises non produites en copies certifiées
- Antécédent de non ou de mauvaise exécution d'un marché similaire ou litige en cours avec l'Etat du Cameroun, ou une autre entité publique
- Absence de la caution de soumission ou fausse caution de soumission; Absence de l'attestation de visite de site signé par le soumissionnaire
- Offre technique incomplète pour absence
 - de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
 - d'un Chef de mission ayant au moins huit (08) ans d'expérience spécifique en entretien routier.
- de l'Attestation d'inscription A l'Oulu, National des Ingénieurs de Génie Civil (ON(GC) pour tout l'entour du Génie Civil Uli
- Absence de l'un des documents exigés pour le personnel clé ;
- Absence d'un contrat de sous-traitant avec le laboratoire géotechnique agréé dans le cas où le soumissionnaire n'en dispose pas
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié

N'avoir pas obtenu une note technique inférieure à 70 sur 100; Utilisation d'un agent public sans justificatif de sa libération.

CRITÈRES ESSENTIELS

Les offres techniques

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après

Personnel d'encadrement proposé par le BET : 50 points ;

Moyens logistiques, techniques et matériels à mobiliser par le BET : 20 points ;

Références du BET : 30 points.

NB: les pièces administratives et techniques non signées par les personnalités non compétentes ne seront pas comptabilisées.

Offre financière :

Seules les offres financières des soumissionnaires qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante

$$SF=100 \times Fm/F$$

SF : score financier, Fm : montant de la proposition la moins disante, F : montant de la proposition considérée.

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant remis une offre substantiellement conforme (présence et validité de toutes les pièces administratives et techniques, présence et validité de l'offre financière, éventuellement rectifiée en incluant les rabais proposés et la mieux disante), selon la formule de pondération suivante :

13. Durée de validité des Offres L'autorité contractante se réserve le droit de refuser le marché à un soumissionnaire qui a affiché une performance peu satisfaisante.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat du Délégué Régional des Marchés Publics.

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU SUD OUEST

**RESTRICTED NATIONAL INVITATION TO TENDER (BY EMERGENCY PROCEDURE) N°:
002/RNIT/PR/MINMAP/SWRD/SWRTB/2017 OF 06/04/2017 FOR THE SUPERVISION/CONTROL OF THE
WORKS FOR THE SUPPLY OF DRINKING WATER TO TOMBEL**

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

The Regional Delegate of Public Contracts for the South West, Contracting Authority, hereby launches a restricted National Invitation to Tender **(BY EMERGENCY PROCEDURE) FOR THE SUPERVISION/CONTROL OF THE WORKS FOR THE SUPPLY OF DRINKING WATER TO TOMBEL.**

2. Nature of services

The works shall comprise technical control and monitoring with the following missions:

- Follow up and control of the works,
- Management of execution works;
- Scheduling and piloting of works;
- Assistance to reception operations

3. Estimated cost

n/a

4. Participation and origin

The tender is open to the following consulting firms pre-selected after Request of Interest

No. 001/REI/MINEE/SG/SWRDWE/2017 OF 16/12/2016,

N°	ENTERPRISE	ADDRESS
01	ETS M.J.N	PO BOX 50 KUMBO TEL: 677 836 254
02	ETS LAUGUY	PO BOX 549 NKONGSAMBA TEL 699 153 360
03	ETUDE ENGINEERING DEVELOPPMENT	PO BOX 16109 YAOUNDE Tel 222.21.04.15-674.92.84.61

NB: Candidates of the shortlist shall not foret joint-ventures

5. Financing

Works of this invitation to tender shall be financed by 2017 PUBLIC INVESTMENT BUDGET. The cost of the project after preliminary

6. Consultation of tender file

Interested eligible bidder may by obtain futher information during working hours as from the date or publishing of this tender not
32 32 39 / 233 32 32 45

7. Acquisition of tender file

The file may be obtained during working hours at the Regional Delegation of Public Contracts for the South West Region **Ro**
forty Thousand (40 000) FCFA sou', as titis notice is published.

8. Submission of bids

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies including one **(01) original** and **six (06)** *copies marked as such, sho
against a receipt not luter than 28/04/2017 at **9 AM**, local time in three (03) distinct envelops which shall be labelled as follows:

- Envelop A: Administrative documents;
- Envelop B: Technical ofTer;
- Envelop C: Financial offer.

These three (03) envelops, will be put in a fourth one which shall l

**RESTRICTED NATIONAL INVITATION TO
(BY EMERGENCY PROCEDUR**

N°: 002/RNIT/PR/MINMAP/SWRD/SWRTB/201

FOR THE SUPERVISION/CONTROL OFTHE WORKS FOR THE SUPPL

"To be opened only during, the bid openi

9. Delivery deadline

The maximum period provided for the execution of the works is fixed at five **(05) months**.

10. Admissibility of bids

Each bidder must include in his/her administrative documents a bid bond issued by a first rate bank approved by the Ministry
featuring on the list in Document 12 of the tender file of an amount of: **Pive hundred thousand (500 000) FCFA** with a val idity p

Under penalty of rejection, the required administrative documents must be imperatively produced as original documents o
Regulations of the Invitation to Tender, within the last three months, otherwise they shall not be accepted.

Any bid not in compliance with the specifications of this tender notice and file shall be declared inadmissible. Notably, the absen
non-compliance with the model documents of the tender file shall lead to outright rejection of the bid without any possibility of ap

11. Opening of bids

The bids shall be opened in a single (01) phase on the 28/04/2017 at 10AM local time by the South West Regional Tender }lia
bidders or duly authorized representatives having full knowledge of the file (power of attorney).

12. Evluation critera

MAIN ELIMINATORY CRITERIA:

Any bid nul meeting with the requirements of the Tender File will be declared inadmissible. The

eliminary criteria are identified as

- Forged documents in the 'Fouler files or Absence of an administrative document;
- History of bad execution of similar works or on-going legal suit with Government;
- Absence of the bid security or liilse bid security;
- Absence of an attestation of siie visu signed by the **Divisional Delegate of Water Resources and Energy**
- Kupe Muanenguba and the relate(' Report.
- Incomplete technical file due tu the absence of one of the following documents')
- a methodological note indicating the organization, planning and understanding of the project; > Non presentation of a miss
- Failure to produce any of the documents needed for the main staff.
- Technical score less than 70 out of ' 100 points;
- Absence of unit price of a quantified item in the financial offer;
- Use of a civil servant without presentation of ail documents showing proof of his resignation from the administration.

ESSENTIAL CRITERIA:

- **Technical proposais**
- The technical proposais shall be evaluated as per the following essential criteria:
- Qualification of experts and their experience in the project field (50 points);
- **Head of Mission**, civil or rural engineer (GCEAL +3 or more), with at least (05) years of experience in the execution of hydraulic construction projects..... 30 Pts
- **The follow up technician**, at least a civil engineering senior technician or rural Engineering technician or more with at technician in the execution of at least two (02) hydraulic infrastructures 20 pts
- References of the consulting firm (20 points).
- General control and supervision of water supply projects 20 Pis

NB: only references from government structures and public enterprises (Ministries, Decentralized collectivities. parustu

- Technical resources and equipment to be deployed (30 points);
- Computers equipments 10 pts
- Pick up liaison vehicle . IOpts
- Motorcycle. 6pts
- Communicaton equipment 4 pts
- The minimal technical score required is 70/100.
- Financial offer

Only the financial offers of tenderers pre-selected after the evaluation for compliance of the administrative documents (stage 1) criteria:

$$NM = MMd \times 100/MS$$

NM = Tenderer's financial mark;



MMd= Lowest bidder's amount;

MS = Tenderer's amount.

$N = 1(75 \times \text{Technical mark}) + (25 \times \text{Financial mark}) / 100$ N stands for the technico-financial marks



13. Award

The contract shall be awarded to the bidder with the best offer following the calculation method from article 12 above.

14. Validity of bids

Bidders shall be bound by their bids for a period of ninety (90) days with effect from the date of opening of bids.

15. Complementary information

Further complementary information may be obtained during working hours from the Procurement and services contracts service 32 45.

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU SUD OUEST

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL, RESTREINT (EN PROCEDURE D'URGENCE COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DU SUD-OUEST N°: 003/RNIT/PR/MINMAP/SWRD/SWRTB/2017 OF 05/04/2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION DU SITE EN EAU POTABLE (FORAGE, CHATEAU ET RESEAU DE DISTRIBUTION) DANS LA LOCALITE DE BIMBIA - DEPARTEMENT DU FAKO - REGION DU SUD OUEST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du **BIP 2017**, le **DELEGUE REGIONAL** du MINMAP du Sud-ouest, Autorité Contractant lance un Appel d'Offres National Ouvert (**en procédure d'urgence**) **POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION DU SITE EN EAU POTABLE (FORAGE, CHATEAU ET RESEAU DE DISTRIBUTION) DANS LA LOCALITE DE BIMBIA - DEPARTEMENT DU FAKO - REGION DU SUD OUEST.**

2. Consistance des prestations

Les travaux objets du présent appel d'offres sont répartis en un lot unique. Il s'agit de :

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux de forage ;
- L'étude- Nettoyage et développement- Test de pompage ;
- Les travaux d'installation de la superstructure de la pompe émergée;
- Les travaux de construction du château d'eau de 5m3 ;
- Les réseaux de distribution;
- L'installation construction des laves main;

3. Cout Prévisionnel

Le montant du projet après études préliminaire est de : **50.000.000 FCFA.**

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions aux BET ci-après retenus par le Ministre Délégué a la Présidence de la république en charge des Marchés Publics:

N°	ENTERPRISE	ADDRESS
01	APTRUWS	PO BOX 974 BAMENDA
02	SOMFA Co	PO BOX 242 DOUALA

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Délégation ponctuel de crédit de L'exercice 2017sur la ligne d'im

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service Régional des Marchés des Infrastructures du MINMAP du Sud —

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres devra être obtenu à la délégation Régionale des Marchés Publics du Sud-ouest à Buea *porte 001*, remboursable de soixante mille (60 000) Francs CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Anglais ou en Français en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme .No 01 de la Délégation Régionale du MINMAP, au plus tard le **28/04/2017** à **9 heures**, heure locale, dans trois (03) enveloppes

- Enveloppe A : pièces administratives ;
- Enveloppe B ; offre technique ;
- Enveloppe C : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième qui devra porter impérativement la seule et unique mention suivante

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (EN PROCEDURE)

N°: 003/RNIT/PR/IVIINMAP/SWRD/SWRTB/2017 OF 05

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION DU SITE EN EAU POTABLE (FORAGE, CHATEAU ET RESEAU FAKO - REGION DU SUD OUEST.

«A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT»

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation de.; I rayai'. est

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre la pièce 12 du DAO, d'un montant d'un million (1.000 . 000) FCFA, valable pendant Quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir. été établi postérieurement

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'ordre agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînant

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres aura lieu le 28/04/2017 à **10 heures**, heure locale, par la Commission de la salle de Conférence du MINMAP.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix.

12. Critères d'évaluation



PRINCIPAUX CRITÈRES ÉLIMINATOIRES

Les offres seront jugées conformes au DAO selon les principaux critères suivants:

- Absence de la caution de soumission, ou d'une pièce administrative
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Absence de l'attestation de visite de site signée par le Maire de la Commune de LIMBE III,
- Le non-respect de la note technique 70 %,
- Absence d'un prix unitaire quantifié,

CRITÈRES ESSENTIELS

Les offres techniques

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après : Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- Présentation Générale ;	oui/non
- Note Méthodologique et pertinence des solutions proposées;	oui/non
- Références du soumissionnaire (expérience dans les travaux de génie civil ou similaires pour les deux (02) années précédentes) (avec preuves en appui) ;	oui/non
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;	oui/non
- Expérience du personnel d'encadrement (au moins technicien supérieur de Génie Civil ou Génie Rural avec au moins dix (10) ans d'expérience ou Ingénieur des travaux de Génie Civil ou Génie Rural avec trois (03) années d'expérience).	oui/non
- Capacité financière, L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ; Le chiffre d'affaires Vingt million (20 000 000) FCFA;	oui/non
- Délais d'exécution	oui/non

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des marchés des infrastructures du MINMAP du Sud — Ouest, Buea, N° Tel: 233 32 32 39 / 233 32 32 45

BUEA le 5 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

KATI ALFRED NJILGTI

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°035/AONR/MINHDU/CMPM/2017 DU 10 AVRIL 2017 POUR LA REALISATION DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET D'AMENAGEMENT DE SAWA BEACH FINANCEMENT : BIP MINH DU - EXERCICE 2017

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , PIB DU MINH DU
IMPUTATION
 EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet le recrutement d'un consultant en vue de la réalisation de l'étude d'impact environnemental et social du projet d'aménagement de SAWA BEACH à Douala.

2. Consistance des prestations

Conformément au Décret N°2013/0171/PM du 14 février 2013, fixant les modalités de réalisation des études d'impact environnemental et social, le Consultant devra élaborer:

- Le Plan de gestion environnemental et social (PGES) est élaboré;
- Le Plan de relocalisation et de compensation (PRC) est élaboré
- Le Plan de gestion des risques et situations critiques (PGRSC) est élaboré
- Le Plan de participation du public (PPP) est élaboré ;
- Le Plan de renforcement des capacités institutionnelles (PRCI) est élaboré ;
- les risques et les impacts des installations associées sont évalués ;
- etc.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est de 45 000 000 FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux candidats figurant sur la liste restreinte élaborée après appel à manifestation d'intérêt N° 00117/ASMI/MINH DU/2017 du 13 janvier 2017 :

N°	B E T	Adresse/téléphone/Fax
1	Groupement EGIS Cameroun/EGIS villes et transport	BP 911 Yaoundé, Tél : 222 226 897
2	GEST	BP 33 906 Yaoundé, Tél : 233 147 897
3	ERE DEVELOPPEMENT	BP 11 487 Yaoundé, Tél : 222 232 594 / 699 936 537
4	Groupement ICE/CARFAD	BP 13 183 Yaoundé, Tél : 698 605 488 / 677 858 000
5	LE COMPETING BET	BP 7 214 Yaoundé, Tél : 222 21 59 88 / 699 50 11 77

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINHDU, Exercice 2017. Le montant prévisionnel des prestations est de 45 000 000 FCFA.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain sise au 9^è étage porte 09T02 de l'immeuble Ministériel N° 1 (en face de la Poste Centrale).

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain sise au 9^è étage porte 09T02 de l'immeuble Ministériel N° 1 (en face de la Poste Centrale). Le retrait d'un dossier se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **soixante mille francs (60 000) FCFA** payable au Trésor Public.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés-Bureau des Offres) sis au sise au 2^{ème} étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINHDU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges), au plus tard le **11 MAI 2017 à 13 heures**, heure locale. Les Offres devront porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°035/AONR/MINHDU/CMPM/2017 DU 10 AVRIL 2017
POUR LA REALISATION DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET D'AMENAGEMENT
DE SAWA BEACH
A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Cinq (05) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO d'un montant de neuf cent mille (900 000 F) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit:

- L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **11 MAI 2017 à partir de 14 heures**, heure locale, dans la salle de réunions de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés publics du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, siégeant sise au 2^{ème} étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINHDU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges).

- L'ouverture des offres financières sera faite au terme de l'analyse des offres techniques pour les soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 points sur 100 (70/100).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

- Dossier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés de services ou de prestations intellectuelles au cours des trois (03) dernières années ;
- Présentation d'un Curriculum Vitae de fonctionnaire ;
- Omission dans l'offre d'une note technique comprenant la méthodologie et le planning d'exécution ;
- Non-respect du diplôme requis pour le personnel-clé ;
- Omission dans l'offre d'un prix quantifié ;
- Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;
- Note technique inférieure à 70/100.

*. Critères essentiels

Les offres techniques seront notées en fonction des critères ci après :

- Personnel : 50 points
- Références : 20 points
- Matériel : 10 points
- Plan de travail et méthodologie proposés : 20 points.

Seules les soumissions dont les propositions techniques justifient d'une note supérieure à soixante dix points sur cent (70/100) seront éligibles à l'ouverture des offres financières.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Etudes, de la Planification et de la Coopération du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 4ème étage du bâtiment B de l'immeuble ministériel N°1, Tel: 222 21 99 19 – porte 04B10, ou à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés) sise au 9è étage-porte 02 de l'immeuble ministériel N°1, Tél. 22 21 99 14.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

YAOUNDE le 10 Avril 2017

Le MINISTRE

MBWENTCHOU JEAN CLAUDE

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MANYU

TENDER NOTICE N°. 013/ONIT/CA/MVU/TB/PIB 2017 OF 30/03/2017 FOR THE CONSTRUCTION OF THE RESIDENCE OF THE CHIEF MEDICAL OFFICER OF THE INTEGRATED HEALTH CENTER IN MKPOT, MANYU DIVISION, SOUTH WEST REGION FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET (PIB) 2017

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the **2017 PUBIC INVESTMENT BUDGET**, the Divisional Delegate of Public Contracts Manyu, Contracting Authority hereby launches an **OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE 2017 FOR THE CONSTRUCTION OF THE RESIDENCE OF THE CHIEF MEDICAL OFFICER OF THE INTEGRATED HEALTH CENTER IN MKPOT, Manyu Division, South West Region**

2. Nature of services

The works comprise the preliminary studies carried out and the detailed **information provided for** in the technical specifications and the quantitative estimates.

3. allotment

The works are in a single lot as follows:

- FOR THE CONSTRUCTION OF THE RESIDENCE OF THE CHIEF MEDICAL OFFICER OF THE INTEGRATED HEALTH CENTER IN MKPOT,

4. Participation and origin

The tender is open to duly legalized Cameroonian enterprises that fulfil die requirements of invitation to tender.

5. Financing

These projects shall be financed by the relevant credit allocation in the **2017 PUBLIC INVESTMENT BUDGET** per the imputations:

Project	Imputation	Amount
CONSTRUCTION OF THE RESIDENCE OF THE CHIEF MEDICAL OFFICER OF THE INTEGRATED HEALTH CENTER IN MKPOT		35 000 000 F CFA

6. Consultation of tender file

The tender file can be consulted and obtained as from the date of publication of this invitation to tender at **the Divisional Deleg**

The file may be consulted during working hours at the Divisional Delegation of Public Contracts Manyu (Finance Building) as so

7. Acquisition of tender file

The file may be obtained from the Divisional Delegation of Public Contracts Manyu (Finance Building Doors 31 and 37) as so Divisional Treasury Mamfe, or any other state treasury (**on or before the last two days to the opening of bids**) as a non refundable fee.

8. Submission of bids

Each bid drafted in English or French in five (05) copies including one original and four (04) copies marked as such, should be submitted by **26/04/2017 at 09.00 am** and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE

FOR THE CONSTRUCTION OF THE RESIDENCE OF THE CHIEF MEDICAL OFFICER OF THE

"To be opened only during the opening of bids"

9. Delivery deadline

The maximum Execution deadline provided for by the Contracting Authority shall be **Four (04) months**.

10. Admissibility of bids

Each bidder must include in his Administrative documents, a bid bond issued by a fast-rate banking establishment approved by the Contracting Authority for the amount of **Seven hundred thousand (700 000) CFA francs** for a validity period of **ninety (90) days** from the date of opening.

On pain of being rejected, only originals or True copies certified by the issuing service or administrative authorities must imperatively be submitted more than three (3) months preceding the date of submission of offers or may be established after the signature of the tender notice. In the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance or the non respect of the model of bid bond, the offer shall be rejected.

11. Opening of bids

The offers shall be opened in single phase. The opening of Administrative Offers (**Envelope A**) shall be on **26/04/2017 at 10 am**. The opening of Technical Offer (Envelope B) and Financial (Envelope C) Offer shall be opened by the Subcommittee for evaluation.

12. Evaluation criteria

Main eliminatory criteria

Bids shall be rejected when:

- They lack of any administrative document;
 - False declaration or forged documents;
 - The bids are not in conformity with the Tender File (bid without the required number of copies, bid with documents mixed up);
 - A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
-
- Y The technical offer must have at least 70% yes;

Main qualification criteria

- The criteria relating to the qualification of candidates could indicatively be on the following:
- General presentation Yes/No
- Contractor's references for the past three years Yes/No
- Experience of supervisory staff Yes/No
- Availability of material and essential equipment Yes/No
- Self-financing capacity Yes/No
(The non respect of two (02) criteria shall cause elimination of the offer)

13. Award

The contract shall be awarded to the lowest bidder who satisfies the Administrative and Technical dispositions, and a satisfactory

14. Validity of bids

Bidders will remain committed to their offers for **ninety (90) days** from the deadline set for the submission of tenders.

15. Complementary information

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Divisional Delegation of Public Contracts

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°036/AONO/MINHDU/CMPM/2017 DU 10 AVRIL 2017 POUR
L'ELABORATION D'UN GUIDE DE L'AUTO-CONSTRUCTION (PHASE I)(EN PROCEDURE
D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP MINH DU- EXERCICE 2017.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BIP DU MINH DU
IMPUTATION
EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet le recrutement d'un Bureau d'Etude Technique en vue de l'élaboration d'un guide de l'auto-construction (phase 1).

2. Consistance des prestations

L'étude consistera à :

- Identifier et inventorier les matériaux semi-définitifs ou définitifs couramment utilisés dans la zone de l'étude et d'en déterminer les caractéristiques mécaniques et techniques adaptés à la construction ;
- Présenter de façon didactique et illustrée, les techniques et procédés de construction suivant chaque type de matériau semi-définitif ou définitif identifié, de la fondation à la finition ;
- Faire connaître les dispositions utiles, administratives et juridiques à prendre pour auto construire, ainsi que les étapes et les acteurs qui interviennent dans le processus d'auto construction au Cameroun.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est de **60 000 000 FCFA**.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux BET et cabinets installés au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINH DU, Exercice 2017. Le montant prévisionnel des prestations est de 60 000 000 FCFA.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés) sise au 9^e étage porte 09T02 de l'immeuble Ministériel N° 1 (en face de la Poste Centrale).

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis, à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés). Le retrait d'un dossier se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Soixante Dix mille francs (70 000) FCFA payable au Trésor Public.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés-Bureau des Offres) sise au 2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINHDU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges), au plus tard le **02 MAI 2017 à 13 heures**, heure locale. Les Offres devront porter la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 036 /AONO/MINHDU/CMPM/2017 DU 10 AVRIL 2017
POUR L'ELABORATION D'UN GUIDE DE L'AUTO-CONSTRUCTION (PHASE I)
(EN PROCEDURE D'URGENCE)
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de sept (07) mois à compter de la date de réception de l'ordre de démarrage de l'étude.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO d'un montant d'un million deux cent mille (1 200 000) F CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater d'au plus trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit:

- L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **02 MAI 2017 à partir de 14 heures** précises dans la salle de réunions de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés publics du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, siégeant au 2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINHDU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges).

- L'ouverture des offres financières sera faite au terme de l'analyse des offres techniques pour les soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 points sur 100 (70/100).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

- Dossier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés au cours des trois (03) dernières années ;
- Offre comportant le dossier d'un fonctionnaire en service dans le personnel technique proposé ;
- Non-respect du profil minimal du personnel-clé ;
- Omission dans l'offre d'un prix unitaire ;
- Absence du sous-détail d'un prix quantifié ;
- Note technique inférieure à 70/100.

*. Critères essentiels

Les offres techniques seront notées en fonction des critères ci-après :

- Références du consultant 25 points ;
- Personnel Clé 50 points ;
- Matériel à mobiliser 15 points ;
- Planning et méthodologie proposée 10 points ;

Seules les soumissions dont les propositions techniques auront obtenues une note supérieure ou égale à 70/100 seront admises à l'analyse financière.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

15. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 9^e étage-porte 02 de l'Immeuble Ministériel N°1 (Face Poste Centrale), ou à la Direction de l'Habitat Social et de la Promotion Immobilière, sise au 6^eme étage de l'Immeuble Ministériel N°1 (Face Poste Centrale), porte 06T10.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 10 Avril 2017

Le *MINISTRE*

MBWENTCHOU JEAN CLAUDE

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE FAKO

ZERO TOLERANCE TO CORRUPTION IN PUBLIC CONTRACTS) TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°13/ONIT/DDMINMAP.FAKO/FDTB/PIB 2017 OF 05/04/2017 FOR EXTERNAL WORKS AT BIMBIA IN LIMBE III.SUB-DIVISION

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
51 23 317 01 641935 2811 981

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the 2017 Public Investment Budget, the Divisional Delegate of Public Contracts Fako, on behalf of the Mayor of Limbe **III Council**, hereby launches an Open National Invitation to Tender by Emergency procedure **FOR EXTERNAL WORKS AT BIMBIA IN LIMBE III SUBDIVISION**

2. Nature of services

The works comprise the outcome of the preliminary studies carried out and the detailed information provided in the technical specifications.

3. Estimated cost

The estimated cost after preliminary studies is 35 000 000 (Thirty flue F CFA).

4. Participation and origin

Participation is open to duly legalized Cameroonian enterprises that fulfill ,the requirements of this invitation to tender.

5. Financing

Services which form the subject of this invitation to tender shah be funded by the Public Investment Budget of the 2017 financial year. **Budgetary Head: 51 23 317 01 641935 2811 981**

6. Consultation of tender file

The file may be consulted from Monday to Friday during working hours (7:30am — 3:30pm) at the office of the Divisional Delegation of Public Contracts Fako as soon as this notice is published.

7. Acquisition of tender file

The Tender file may be obtained from the office of the Divisional Delegation of Public Contracts Fako as soon as this notice is published upon presentation of a treasury receipt attesting to the payment of a nonrefundable fee of Forty thousand FCFA (**40 000**), payable at the Municipal Treasury of Limbe III Council.

8. Submission of bids

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies (including the original and six (06) copies marked as such), should reach the office of the Divisional Delegation of Public Contracts Fako not later than **02/05/2017 at 09 am** and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°13 /ONIT/DDMINMAP FAKO/FDTB/PIB 2017 OF 05/04/2017 FOR EXTERNAL WORKS AT BIMBIA IN LIMBE III SUB-DIVISION "

To be opened only during the Bid - opening session"

Any Document poorly drawn-up, not bound as per Article 24 of the Public Contracts Code or not produced in seven (7) Copies shall be rejected.

9. Delivery deadline

The maximum deadline Provided for by the Project Owner for the execution of the works forming the subject of this invitation to tender is **three (03) months**.

10. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document N° 12 of the Tender File, of an amount of **700 000 (Seven hundred thousand) F CFA** and valid for thirty (30) days beyond the date of validity.

In case a bidder is awarded the contract, the bid bond will only be released on presentation of the final bond.

11. Admissibility of bids

At the risk of being rejected, only originals or certified true copies of the documents required must imperatively be produced in accordance with the Special Conditions of the Invitation to tender. They must not be older than three (03) months to the date of submission of bids or prior to the publication of the Tender Notice.

Any bid not in conformity with the prescriptions of this notice and attached file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a bank approved by the Ministry in charge of Finance or the non-respect of the models of the Tender File documents shall lead to outright rejection of the bid without appeal.

12. Opening of bids

The bids shall be opened in a single (01) phase on the **02/05/2017 at 10** local time by the Fako Divisional Tenders Board in the Conference Hall of the Divisional Delegation of Public Contracts Fako.

located at the Finance Building. Only bidders may attend or their duly accredited representatives with Power of Attorney.

13. Evaluation criteria**Main Eliminary Criteria**

- A bid shall be rejected if:
- It lacks any Administrative document,
- It has any fake or forged-document.
- It contains any false information.
- The technical score is less than the minimum required.
- Absence of quantified unit price;
- Noncompliance with the model bid documents;
- Enterprise has any abandoned project.

Main QualificatiOn'criteria

- The criteria for qualification of candidates should be on the following:
- Access to credit or other financial sources (10 million francs at least) Yes / No
- References of similar jobs; Yes / hlo
- Availability of material and essential equipment Yes / No
- Experience of supervisory staff Yes / No
- Methodology Yes/No
- Turnover as in business license above or equal to 10 million francs CFA; Yes/No
- - Qualified personnel relevant to the job. Yes/No

NB: The marking scale for bids by award of points is banned in favour of the binary method (Yes or No).

14. Award

The Contract shall be awarded to the lowest bidder fulfilling the best technical and financial conditions.

15. Validity of bids

Bidders will remain committed to their. bids for ninety (90) days from the ,deadline set for the submission of tenders.

16. Complementary information

Complementary technical information may be obtained from the Secretariat of the Divisional Delegation of Public Contracts Fako from Monday to Friday between 7.30 am and 3.30pm.Tel: 33 33 22 74, 33 33 22 79, Fax: 33 33 22 76

LIMBE le 5 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

MBENG JOSEPH TAMBE

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE FAKO

(TOLERANCE ZERO A LA CORRUPTION DANS LE SYSTEME DES MARCHES PUBLICS) AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 14/AONO/DDMINMAP-FAKO/CDPM/BIP 2017 DU 06/04/2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE IJAW MABETA DANS LE DEPARTEMENT DU FAKO

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
51 15 197 01 6419352811 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2017, le Délégué Départemental des Marchés Publics du Fako, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre des Enseignements Secondaires, un Appel d'Offres National Ouvert en **Procédure d'Urgence pour les travaux de construction de deux (02) salles de classe à l'école publique de Ijaw Mabeta dans le département du Fako.**

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter sont définis dans le descriptif des travaux joint au dossier de consultation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **20 000 000 (Vingt Millions) F CFA.**

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit Camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du' présent Appel d'Offres.

5. Financement

Le financement des prestations objets du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, exercice 2017.

	PROJET	Imputation budgétaire
	construction de deux (02) salles de classe à l'école publique de Ijaw Mabeta	51 15 197 01 6419352811 426

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables (7h30-15h30) dans les locaux abritant la Délégation Dépar

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Délégation Départementale des Marchés Publics de **30 000 francs CFA délivrée par la Recette Municipale de la Commune de Limbé HI**, représentant les frais d'achat du dossier.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles le **26/ 04/2017 à 10 h** et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/AONO/DDMINMAP-FAKO/CDPM/BIP 2017 DU 06/04/2017 POUR LES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE LA ROUTE N° 1 JAW MABETA

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

Toute offre dont la présentation n'est pas conforme à l'article 24 du Code des Marchés et qui n'est pas produite en sept (07) exemplaires sera rejetée.

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par l'Autorité Contractante pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**, à compter de la date de livraison des travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier rang (DAO), d'un montant de **400 000 (Quatre cent mille) F CFA**. Le cautionnement provisoire sera libéré trente (30) jours au-delà de la date de livraison des travaux.

Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à cette date.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'offre sera déclarée irrecevable si elle n'est pas accompagnée de la somme de 100 000 F CFA versée au Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu le **26/04/2017 à 11h00 à la** Délégation Départementale des Marchés Publics du Fako, par la Commission d'Appel d'Offres.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne dûment habilitée.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires seront les suivants :

- Dossier administratif incomplet ;
- Note technique, inférieure au seuil requis ;
- Fausse déclaration;'
- Présence de faux document, document falsifié ou absence de document;
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Entreprise ayant un contrat abandonné ou résilié.

Critères essentiels

Les critères essentiels seront les suivants :

- Chiffre d'affaires (minimum de 10 millions) ;
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières d'au moins 10 millions de FCFA ;
- Les références de l'Entreprise ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- L'expérience du personnel d'encadrement ;
- La méthodologie ;
- Personnel qualifié et adéquat.
- Le non-respect de deux (02) critères entraînera l'élimination de l'offre.
- La méthode d'évaluation des offres sera binaire (oui ou non).

14. Attribution

Le contrat sera attribué à l'entreprise le moins disant et qui remplira les meilleures conditions technique et financière.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au secrétariat du Délégué Départemental des Marchés Publics du

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE FAKO

(ZERO TOLERANCE TO CORRUPTION IN PUBLIC CONTRACTS) TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°15/ONIT/DDMINMAP?FAKO/FDTB/PIB 2017 OF 06/04/2017 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS AT GS ENYENGE IN IDENAU SUBDIVISION

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
51 15 197 01 641919 2811 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the 2017 Public Investment Budget, the Divisional Delegate of Public Contracts Fako on behalf of the Minister of Basic Education hereby launches an Open National Invitation to Tender by Emergency Procedure for the construction of a block of two (02) classrooms at GS Enyenge in Idenau Subdivision.

2. Consistance des prestations

The works comprise the outcome of the preliminary studies carried out and the detailed information provided for in the technical specifications.

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is **17 000 000 F CFA**.

4. Participation et origine

Participation is open to duly legalized Cameroonian enterprises that fulfill the requirements of this invitation to tender.

5. Financement

Services which form the subject of this invitation to tender shall be funded by the Public Investment Budget of the 2017 financial year as follows:

Project	Budgetary Head
Construction of a block of two (02) classrooms at GS Enyenge	51 15 197 01 641919 2811 426

6. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours (7:30am — 3:30pm) at the office of the Divisional Delegation of Public Contracts Fako.

7. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the office of the Divisional Delegation of Public Contracts Fako as soon as this notice is published.

8. Remises des offres

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies (including the original and six (06) copies marked as such), should re

OPEN NATIONAL INVITATION TO -TENDER N° 15/ONIT/DDMINMAP-FAKO/FDT

Any document poorly drawn-up, not bo

9. Delai de Livraison

The maximum deadline provided for by the Project Owner for the execution of the works forming the subject of this invitation to t

10. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issue by a first-rate banking establishment approved by th

In'tase a bidder is awarded the contract, the bid bond will only be released on presentation of the final bond.

11. Recevabilité des Offres

At the risk of being rejected, only originals or certified true copies from the issuing service or administrative authorities (Senior D
three (03) months to the date of submission of bids or prior to the publication of the Tender Notice.

Any bid not in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the abs
appeal.

12. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single (01) phase on the **26/04/2017 at 10.00 am local** time by the Fako Divisional Tenders Board

13. Critères d'évaluation

Main Eliminary Criteria

- A bid shall be rejected if:
- It lacks any Administrative document;
- The technical score is less than the minimum required;
- It has any fake, forged or false document;
- Absence of quantified unit price;
- Noncompliance with the model bid documents;
- It carries any false information,
- Enterprise has any abandoned or cancelled contract

Main Qualification criteria

- The criteria for qualification of candidates should be on the following:
- Access to cred4 or other financial sources (10 million francs at least): Yes / No References of simifar jolis: Yes / No
- Availability of material and essential equipment: Yes / No
- Experience of supervisory staff: Yes / No
- Methodology Yes/No
- Turnover as in business license above or equal to 10 million francs CFA;
- Qualified personnel relevant to the job.
- Non-respect of two (02) of the above criteria shah entail rejection of the bid.

NB: The marking scale for bids by award of points is banned in favor of the binary method (Yes/or No).

14. Attribution

The Contract shah be awarded to the lowest bidder fulfilling the best technical and financial conditions.

15. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their bids for ninety **(90) days** from the deadline set for the submission of tenders.

16. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained from the Secretariat of the Divisional Delegation of Public Contracts Fako

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 037 /AONO/MINHDU/CMPM/2017 DU 10 AVRIL
2017 POUR L'ELABORATION DES TEXTES COMPLEMENTAIRES EN MATIERE D'HABITAT
SOCIAL FINANCEMENT : BIP MINH DU- EXERCICE 2017.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BIP DU MINH DU
IMPUTATION
EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet le recrutement d'un Consultant en vue de l'élaboration des projets de textes complémentaires en matière d'habitat social.

2. Consistance des prestations

L'étude consistera à :

- Recenser tous les textes en matière d'habitat social en général, et de promotion immobilière en particulier et de dégager tous les textes d'application ou particuliers à élaborer ;
- Rechercher des textes visant à compléter le corpus juridique en matière d'habitat social en général, et de promotion immobilière en particulier ;
- Proposer des textes complémentaires.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de 35 000 000 FCFA

4. Allotissement

Le présent appel d'offre comporte un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux BET et cabinets installés au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINH DU, Exercice 2017. Le montant prévisionnel est de 35 000 000 FCFA

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés) sise au 9^è étage porte 09T02 de l'immeuble Ministériel N° 1 (en face de la Poste Centrale).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis, à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés). Le retrait d'un dossier se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Cinquante mille francs (50 000) FCFA payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés-Bureau des Offres) sise au 2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINHDU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges), au plus tard le **11 MAI 2017 à 13 heures**, heure locale. Les Offres devront porter la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 037 /AONO/MINHDU/CMPM/2017 DU 10 AVRIL 2017
POUR L'ELABORATION DES TEXTES COMPLEMENTAIRES EN
MATIERE D'HABITAT SOCIAL
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois à compter de la date de réception de l'ordre de démarrage de l'étude.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO d'un montant de Sept cent mille (700 000) F CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater d'au plus trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit:

- L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **11 MAI 2017 à partir de 14 heures** précises dans la salle de réunions de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés publics du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, siégeant au 2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINHDU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges).

- L'ouverture des offres financières sera faite au terme de l'analyse des offres techniques pour les soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 points sur 100 (70/100).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

- Dossier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés au cours des trois (03) dernières années ;
- Offre comportant le dossier d'un fonctionnaire en service dans le personnel technique proposé ;
- Non-respect du profil minimal du personnel-clé ;
- Non-justification de l'exécution d'une prestation de production de textes de lois ou réglementaires ;
- Omission dans l'offre d'un prix unitaire ;
- Absence du sous-détail d'un prix quantifié ;
- Note technique inférieure à 70/100.

*. Critères essentiels

Les offres techniques seront notées en fonction des critères ci-après :

- Références du consultant 30 points ;
- Personnel Clé 50 points ;
- Matériel à mobiliser 10 points ;
- Planning et méthodologie proposée 10 points ;

Seules les soumissions dont les propositions techniques auront obtenues une note supérieure ou égale à 70/100 seront admises à l'analyse financière.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

16. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 9^e étage-porte 02 de l'Immeuble Ministériel N°1 (Face Poste Centrale), ou à la Direction de l'Habitat Social et de la Promotion Immobilière, sise au 6^eme étage de l'Immeuble Ministériel N°1 (Face Poste Centrale), porte 06T10.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 10 Avril 2017

Le MINISTRE

MBWENTCHOU JEAN CLAUDE

COMMUNE DE KONYE

TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°03/ONIT/MKC/KCITB/2017 OF 29/03/2017 FOR THE CONSTRUCTION OF SOME BUILDINGS IN SOME SCHOOLS WITHIN KONYE SUB6DIVISION. (LOT 1) CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS AT CS DIPENDA (LOT 2) CONSTRUCTION OF A BLOCK TWO (02) CLASSROOMS AT GS BOSAKA LOT 3) CONSTRUCTION OF A STAFF HOUSE AT GS MBU FUNDING: PUBLIC INVESTMENT BUDGETARY2017

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the 2017 Public Investment Budget, the Mayor of Konye Council on behalf of the Minister of Basic Education, hereby launches an Open National Invitation to Tender by **emergency procedure FOR THE CONSTRUCTION OF SOME BUILDINGS IN SOME SCHOOLS WITHIN KONYE SUB-DIVISION**

- (LOT1) CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS AT GS DI PENDA
- (LOT 2) CONSTRUCTION OF A BLOCK TWO (02) CLASSROOMS AT GS BOSAKA
- (LOT 3) CONSTRUCTION OF A STAFF BOUSE AT GS MBU

2. Consistance des prestations

The works comprise the outcome of the The works is **FOR THE CONSTRUCTION OF SOME BUILDINGS IN SOME SCHOOLS WITHIN KONYE SUB?DIVISION**

- (LOT1) CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS AT GS DI PENDA
- (LOT 2) CONSTRUCTION OF A BLOCK TWO (02) CLASSROOMS AT GS BOSAKA
- (LOT 3) CONSTRUCTION OF A STAFF BOUSE AT GS MBU.

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is:

LOTS	COST FCFA
Construction of a block of two (02) classrooms at GS Dipenda	18 000 000
Construction of a block two (02) classrooms at GS Bosaka	18 000 000
Construction of a staff bouse at GS Mbu	14 500 000

4. Allotissement

The works comprise the outcome of the The works is **FOR THE CONSTRUCTION OF SOME BUILDINGS IN SOME SCHOOLS WITHIN KONYE SUB?DIVISION**

- (LOT1) CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS AT GS DI PENDA
- (LOT 2) CONSTRUCTION OF A BLOCK TWO (02) CLASSROOMS AT GS BOSAKA
- (LOT 3) CONSTRUCTION OF A STAFF BOUSE AT GS MBU.

5. Participation et origine

Participation is open to duly legalized Cameroonian enterprises that fulfill the requirements of this invitation te tender.

6. Financement



Services which form the subject of this invitation to tender shall be funded by the Public Investment Budget of the 2017 financial year as follows:

LOTS	BUDGETARY HEAD
1). Construction of a block of two classrooms at GS Dipenda	
2). Construction of a block of two classrooms at OS Bosaka	
3). Construction of a staff bouse at GS Mbu	

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the the Konye Council Chambers as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the Konye Council Chambers as soon as this notice is published upon presentation of a treasury receipt attesting to the payment of a non-refundable fee of

LOT	AMOUNT
LOT 1	40.000
LOT2	40.000
LOT 3	30.000

40.000 FCFA, payable at the Konye Council Treasury.

9. Remises des offres

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such, should reach the Konye Council Chambers not later than

LOT 1	27/04/2017 at 10 am
LOT 2	27/04/2017 at 11 am
LOT 3	27/04/2017 at 12 am

and should carry the inscription:

Open National Invitation to Tender

N°: 03/ONIT/MKC/KCITB/2017 Of 29/03/2017

FOR THE CONSTRUCTION OF SOME BUILDINGS IN SOME SCHOOLS WITHIN KONYE SUB?DIVISION

- (LOT1) CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS AT GS DI PENDA
- (LOT 2) CONSTRUCTION OF A BLOCK TWO (02) CLASSROOMS AT GS BOSAKA
- (LOT 3) CONSTRUCTION OF A STAFF BOUSE AT GS MBU.

"To be opened only during the Bid opening session.

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Projet Owner or Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this invitation to tender is **three** (03) months.

11. Recevabilité des Offres

Under pain of being rejected, only originals or certified true copies from the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officers, Divisional Officers, etc.) of the documents required must imperatively be produced in accordance with the special conditions of the Invitation to tender. They must not be older than three (03) months.

Any bid not in conformity with the prescriptions - of this notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by an approved bank by the Ministry in charge of Finance or the non-respect of the models of the Tender File documents shall lead to outright rejection of the bid without appeal.

12. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in e single (01) hase on the

LOT 1	27/04/2017 at 11 am
LOT 2	27/04/2017 at 12 am
LOT 3	27/04/2017 at 1 pm

local time by the Tenders Board of the Contracting Authority in the Conference Hall of the Konye Council Chambers. Only bidders may attend or their duly accredited representatives with Power of Attorney

13. Critères d'évaluation**Main Eliminary Criteria**

A bid shall be rejected if:

- It lacks any Administrative document;
- The technical score is less than the minimum required;
- It has any fake or forged document; It carries any false information.

Main Qualification criteria

The criteria for qualification of candidates should be on the following:

- Access to credit or other financial sources (9 million francs at least) Yes / No
- References of similar jobs; Yes / No Availability of material and essential equipment Yes /No
- Experience of supervisory staff Yes / No
- Methodology Yes/No
- Qualified personnel relevant to the job.

Non-respect of two (02) of the above criteria shall entail rejection of the bid.

14. Attribution

The Contract shall be awarded to the bidder fulfilling the technical and financial condition.

15. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their bids for ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders

16. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained from Office of the Konye Council Development Officer from Monday to Friday between 7.30am and 3.30pm. Tel: 677502528

KONYE le 29 Mars 2017

Le MAYOR

MOUMA GEORGE Léo

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 033 /AONR/MINHDU/CMPM/2017 DU 10 AVRIL 2017
POUR L'ELABORATION DES GUIDES METHODOLOGIQUES POUR LA PRODUCTION DES DOCUMENTS
DE PLANIFICATION URBAINE FINANCEMENT : BIP MINHDU- EXERCICE 2017.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet le recrutement d'un cabinet d'urbanisme ou Bureau d'Etudes Techniques exerçant dans le domaine de l'urbanisme en vue de l'élaboration de guides méthodologiques pour la production des documents de planification urbaine

2. Consistance des prestations

L'objectif général est de disposer d'outils de référence (guides méthodologiques) pour l'harmonisation des méthodes et démarches d'élaboration des documents de planification urbaine ainsi que leurs contenus à l'effet de garantir leur qualité.

1. Objectifs spécifiques : De façon spécifique, l'étude vise les objectifs suivants :

- Présenter de façon détaillée la méthodologie d'élaboration des documents de planification urbaine;
- Présenter de façon détaillée le contenu des différents rapports intervenant dans l'élaboration du document d'urbanisme pour chaque type de document ;
- Préciser le contenu et la nature des annexes ;
- Présenter de façon détaillée les documents graphiques à produire pour chaque type de document d'urbanisme, la précision et l'échelle requise pour chaque graphique ainsi que le contenu ;
- Proposer une charte (colories, symboles, etc.) pour les documents graphiques.

3. Allotissement

Le présent appel d'offre comporte un lot unique.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux candidats figurant sur la liste restreinte élaborée après Appel à Manifestation d'Intérêt N° 000117/AMI/MINHDU/2017 du 13 janvier 2017. Il s'agit :

N°	B E T	ADRESSES
1	GEFA ENGINEERING	BP: 13 687 Yaoundé; Tél: 675 293 558
2	BREIT CONSULTING	BP : 31 449 Yaoundé ; Tél : 677 11 14 85 / 677 11 14 87
3	Gpt EGIS CAMEROUN / EGIS VILLES ET TRANSPORT	BP : 911 Yaoundé ; Tél : 222 226 317

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINHDU, Exercice 2017.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Énergie et des Ressources.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis, à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Énergie et des Ressources.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées (06) balcons rouges, au plus tard le 10 MAI 2017 à 13 heures avec la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL F

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de six (06) mois à compter de la date de livraison.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées.

Elles devront obligatoirement dater d'au plus trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit:

- L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 10 MAI 2017 à partir de 14 heures précises de l'après-midi.
- L'ouverture des offres financières sera faite au terme de l'analyse des offres techniques pour les soumissionnaires ayant été retenus.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Dossier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés de services ou de prestations intellectuelles au cours d
- Présentation d'un Curriculum Vitae de fonctionnaire ;
- Omission dans l'offre d'une note technique comprenant la méthodologie et le planning d'exécution ;
- Non-respect du diplôme requis pour le personnel-clé ;
- Omission dans l'offre d'un prix quantifié ;
- Omission du sous-détail d'un prix quantifié
- Note technique inférieure à 70/100

2. Critères essentiels

Les offres techniques seront notées en fonction des critères ci-après :

- Personnel Clé.....45 points ;
- Références du consultant.....25 points ;
- Matériel à mobiliser.....10 points ;
- Planning et méthodologie proposée.....20 points ;

Seules les soumissions dont les propositions techniques auront obtenues une note supérieure ou égale à 70/100 seront admises

14. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité – coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans

La note finale N sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après:

$$N = 70 \times \text{Note technique (Nt)} + 30 \times \text{Note financière (Nf)} / 100$$

La note financière (Nf) est obtenue de la façon suivante:

Soit Fm le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres sou

$$Nf = 100 \times Fm / F$$

Fm = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise

16. Renseignements Complémentaires

1. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales (Service 01 38, porte 04B09).

2. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 034 /AONR/MINHDU/CMPM/2017 DU 10 AVRIL 2017
POUR L'ETUDE PORTANT SUR LA REVISION DE LA LOI REGISSANT L'URBANISME AU CAMEROUN
FINANCEMENT : BIP MINHDU- EXERCICE 2017.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet le recrutement d'un Bureau d'Etudes en vue de la réalisation de l'étude portant sur la révision de la loi régissant l'urbanisme au Cameroun

2. Consistance des prestations

Cette étude vise à actualiser la loi N°2004/003 du 21 avril 2004 régissant l'urbanisme au Cameroun et ses décrets d'application et élaborer les textes complémentaires nécessaires.

Conformément aux objectifs susvisés, les principales activités de cette étude sont réparties en trois phases articulées comme suit :

- Phase 1 : Etat des lieux de la mise en œuvre des textes régissant l'urbanisme au Cameroun ;
- Phase 2 : Proposition de textes révisés (loi 2004 et textes réglementaires de 2008) et des textes complémentaires nécessaires ;
- Phase 3 : Elaboration d'un rapport final.

3. Allotissement

Le présent appel d'offre comporte un lot unique.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux candidats figurant sur la liste restreinte élaborée après appel à manifestation N° 00117/ASMI/MINHDU/2017 du 13 janvier 2017. Il s'agit :

N°	B E T	ADRESSES
1	GEFA ENGINEERING	BP: 13 687 Yaoundé; Tél: 675 293 558
2	BREIT CONSULTING	BP : 31 449 Yaoundé ; Tél : 677 11 14 85 / 677 11 14 87
3	Gpt EGIS CAMEROUN / EGIS VILLES ET TRANSPORT	BP : 911 Yaoundé ; Tél : 222 226 317

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINHDU, Exercice 2017.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Énergie et des Ressources.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis, à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Énergie et des Ressources.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées de la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL R

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de six (06) mois à compter de la date de signature du contrat.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement financier agréé.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes à l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit:

- L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 11 MAI 2017 à partir de 14 heures précises dans la salle de conférence de la Direction des Affaires Générales.
- L'ouverture des offres financières sera faite au terme de l'analyse des offres techniques pour les soumissionnaires ayant obtenu le droit de soumissionner.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Dossier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés de services ou de prestations intellectuelles au cours d
- Présentation d'un Curriculum Vitae de fonctionnaire ;
- Omission dans l'offre d'une note technique comprenant la méthodologie et le planning d'exécution ;
- Non-respect du diplôme requis pour le personnel-clé ;
- Omission dans l'offre d'un prix quantifié ;
- Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;
- Note technique inférieure à 70/100.

2 Critères essentiels

Les offres techniques seront notées en fonction des critères ci-après :

- Personnel Clé.....50 points ;
- Références du consultant.....20 points ;
- Matériel à mobiliser.....10 points ;
- Planning et méthodologie proposée.....20 points ;

Seules les soumissions dont les propositions techniques auront obtenues une note supérieure ou égale à 70/100 seront admises

14. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité – coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans

La note finale N sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après:

$$N = 70 \times \text{Note technique (Nt)} + 30 \times \text{Note financière (Nf)} / 100$$

La note financière (Nf) est obtenue de la façon suivante:

Soit Fm le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres sou

$$Nf = 100 \times Fm / F$$

Fm = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise

16. Renseignements Complémentaires

1. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales (Service des Affaires Générales)
2. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 20 57 25

COMMUNE D'AKONOLINGA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2017 DU 11 AVRIL 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA (DES VOIES DESSERVANT LE QUARTIER BAMILEKE D'UNE LONGUEUR DE 2,5 KM). LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA (DES VOIES DESSERVANT LE QUARTIER BAMILEKE D'UNE LONGUEUR DE 2,5 KM).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
51 36 468 03 64 11 04 28 11 86

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux d'entretien routier dans la commune d'Akonolinga.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux comprend : Les travaux préparatoires, les travaux de terrassement et de chaussée, les travaux d'assainissement, drainage.

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP (budget d'investissement public) du Ministère des Travaux Publics, **exercice 2017, imputation : 51 36 468 03 64 11 04 28 11 861.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat du Maire de la Commune d'Akonolinga à l'immeuble arbitrant ses services de sis au quartier Ekam, dès publication du présent avis. Tel : **674 617 151/ 677 383 695.**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres **la Mairie d'Akonolinga**, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **TRENTE MILLE (30.000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payable à la **Recette Municipale d'Akonolinga.**

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme telles, devront être déposées à la Mairie d'Akonolinga contre récépissé, au plus tard **le 04 MAI 2017 à 11 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2017

DU 11 AVRIL 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'Autorité Contractante, le marché sera conclu entre ce dernier et l'Autorité Contractante qui est le Maire de la Commune d'Akonolinga.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant : **CINQ CENT CINQUANTE-SIX MILLE (556 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront **être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur**, ou **une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...)** conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. **Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par banque de premier ordre une agréée par le Ministère chargé des Finances** ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu **le 04 MAI 2017 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) dans la salle des Actes de la Mairie d'Akonolinga.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

i) dossier administratif incomplet ou non conforme **sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;

ii) fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;

iii) absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations » ;

iv) Non possession en propre d'une niveleuse et d'une pelle chargeuse

v) non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels ;

vi) omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;

vii) offre financière incomplète.

1. 1. Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

i) l'expérience du personnel d'encadrement **06 points** ;

ii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels **04 points** ;

iii) le délai d'exécution **01 points** ;

iv) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières **01 points** ;

v) les références de l'entreprise **01 points**.

Le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie d'Akonolinga, Service de la Passation des Marchés.

YAOUNDE le 11 Avril 2017

Le MAIRE

ESSAMA Joseph

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°039/AONO/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/CCPM-AG/2017 DU 29 MARS 2017 POUR LA FOURNITURE D'UN
BULLDOZER**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET PAMOL DE L'EXERCICE 2017
IMPUTATION
128

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de réhabiliter les routes dans les plantations de PAMOL Plantations Plc, et suite aux études préalables menées par ses services techniques, le Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le compte des Services Technique pour la Fourniture d'un Bulldozer à la PAMOL Plc

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent: la fourniture d'un Bulldozer, son transport, sa manutention, sa mise en service et sa réception suivant les spécifications techniques décrites dans pièce N°5

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 415 000 000 F CFA TTC

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres n'est pas alloti

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises spécialisées ayant une expérience dans la fourniture de type d'engin

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget Pamol de l'exercice 2017. Ligne 128

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service des marchés à la Direction Générale de PAMOL dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au service des marchés à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres sise au rez de chaussée de bâtiment A du MINMAP, Tél : 222 229 583 , contre versement d'une somme non remboursable de 150 000 francs CFA (cent cinquante mille franc), payable à la BICEC au compte spécial N°335 988 00001-89 de L'ARMP.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Directeur Général, au plus tard le 02 Mai 2017 à 13 heures et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence
N°039/AONO/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/CCPM-AG/2017 du 29/03/2017 pour La Fourniture d'un Bulldozer

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison de L'engin objet du présent appel d'offres est de six (6) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO d'un montant de 8,300,000 Frs. Celle-ci restera valable trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 00-02 Mai 2017 à 14 heures par la Commission Centrale de Passation des Marchés des approvisionnements Généraux placés auprès du MINMAPau deuxième étage du bâtiment B à côté de l'hôtel DJEUGA Palace.

La séance d'ouverture des plis n'est pas publique. Seuls les soumissionnaires pourront assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les Offres seront rejetées au cas où:

- Dossier Administratif incomplet ou non conforme après un délai de 48 heures
- Dossier non conforme aux caractéristiques techniques des produits et matériaux,
- Dossier dépourvu de l'Autorisation du fabricant,
- Dossier comportant des documents falsifiés ou non authentiques;
- Dossier n'ayant pas obtenu au moins Cinq OUI sur Six des critères essentiel,
- Dossier dépourvu de de la déclaration sur l'honneur du non abandon et de non défaillance dans les marchés antérieurs,
- Dossier non-conforme aux caractéristiques Techniques majeures suivantes :

Caractéristiques Techniques Majeures

Cylindrée	8.8 à 8.9 CC
Puissance max à 1900 trs/mn	270-275 CV
Capacité de la pompe hydraulique	38,500 à 38,750 kPa
Débit des verins en extension	185 à 190 l/mn
Débit des vérins en rétraction	80 à 82 l/mn

Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

?	Critères essentiels	Oui	Non
1	01 référence de fournitures similaires, justifiées par la première et dernière page du marché, ainsi que le procès-verbal de réception et la preuve de paiement.		
2	Preuve d'acceptation des termes du contrat, et les spécifications techniques.		
3	Attestation de solvabilité bancaire conforme (Au moins la moitié de la valeur du marché)		
4	Présentation des offres. (Reliure, intercalaires en couleur, Lisibilité pagination)		
5	Période de livraison ? 6 mois,		
6	Conformité à 80% des caractéristiques techniques mineures		

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura satisfait tous les critères éliminatoires et dont la proposition financière aura été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Directeur Technique ; Tel : 677 112 975

YAOUNDE le 29 Mars 2017

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

ABBA SADOU

COMMUNE D'AKONOLINGA

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°001/ONIT/C-AKGA/SG/CIPM/2017 OF THE 11TH APRIL 2017, IN EMERGENCY PROCEDURE FOR THE REHABILITATION OF SOME RURAL ROADS IN AKONOLINGA'S COUNCIL (ROADS WHICH DESSERTV THE BAMILEKE QUARTER WITH 2.5 KM OF LONG). THE MAYOR OF AKONOLINGA COUNCIL, CONTRACTING AUTHORITY, LAUNCHES ON BEHALF OF THE GOVERNMENT OF THE REPUBLIC OF CAMEROON, AN OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER FOR THE REHABILITATION OF SOME RURAL ROADS IN AKONOLINGA'S COUNCIL (ROADS WHICH DESSERTV THE BAMILEKE QUARTER WITH 2.5 KM OF LONG). THE PROJECT OWNER IS THE MINISTER OF PUBLIC WORKS.

FINANCING

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

IMPUTATION

51 36 468 03 64 11 04 28 11 86

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

The subject of this Open National Invitation to Tender is THE REHABILITATION OF SOME RURAL ROADS IN AKONOLINGA'S COUNCIL (ROADS WHICH DESSERTV THE BAMILEKE QUARTER WITH 2.5 KM OF LONG).

2. Nature of services

The works involve the following tasks inter alia:

Preparatory works, Excavations and road works, Creation of pits and outlets, drainage.

3. Estimated cost

N/A

4. allotment

N/A

5. Participation and origin

The involvement in this invitation to tender is open with equal conditions to Cameroon-Law related firms and companies experienced in Building and Civil Engineering.

By this invitation to tender, interested companies are called upon to provide authentic information which will be useful for the choice of those that can meet the needs of the required service after an in-depth and objective appraisal of their application files.

6. Financing

Works which form the subject of this invitation to tender is financed by the Public Investment Budget of the Ministry of Public Works (MINTP), 2017 financial year under budgetary lines as below: **51 36 468 03 64 11 04 28 11 861**

7. Consultation of tender file

The tender file may be consulted upon publication of this notification, during working hours, at the Council of Akonolinga, Secretary General, Contracts Service located at the Ekam quarter. Tel: **674 617 151/ 677 383 695**

8. Acquisition of tender file

The tender file may be acquired at the Council of Akonolinga, Service located at the Ekam quarter, upon publication of this invitation to tender and presentation of a receipt attesting to the payment of a **non-refundable** sum of **thirteen thousand (30 000) F CFA** into the municipal treasury of Akonolinga

9. Submission of bids

Each tender drafted in English or French in **seven (7) copies, one (01) original** and **six (06) copies** marked as such, sealed against a receipt must reach the Council of Akonolinga, Contracts Service, no later than **4th MAY 2017** at **11 O'clock** local time and shall be labeled as :

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N°001/ONIT/C-AKGA/SG//2017 OF THE 11th APRIL 2017, IN EMERGENCY PROCEDURE FOR THE REHABILITATION OF SOME RURAL ROADS IN AKONOLINGA'S COUNCIL (ROADS WHICH DESSERTV THE BAMILEKE QUARTER WITCH 2.5 KM OF LONG).

“DISCLOSED ONLY DURING THE EVALUATION SESSION OF TENDER APPLICATIONS

10. Delivery deadline

The execution deadline sets by the Project Owner is **three (03) calendar months**.

11. Bid bond

N/A

12. Admissibility of bids

Each applicant will include in his administrative file a deposit (in compliance with the model attached) issued by a first- class banking institution approved by the Ministry in charge of Finance and whose list features in Document 12 of the tender file, and valid for **thirty (30) days** with effect from the tender- validity deadline. The deposit's amount stands at **five hundred and fifty-six thousand (556 000) F CFA**.

They must dated less than three **(03) months** and valid on the day of the tender disclosure

Lest they be rejected, should compulsory be submitted only the originals and copies of the other required administrative documents (valid) certified by either the issuing service or an administrative authority **(Senior Divisional Officer/ Divisional Officer)** in keeping with the requirements of the special tender regulation.

All tenders not in conformity with the Tender File shall be declared irreceiveable **notably the absence of the caution delivered by a bank of the first order confirmed by the Minister of Finance** or the non-respect of the models as prescribed in the tender file shall amount to rejection of the tender.

13. Opening of bids

Tenders disclosure will be done in one stage on than **4th MAY 2017** at **12.00 pm** prompt by the Internal Tenders Board of the Akonolinga's Council situated at the Ekam quarter.

Only tenderers may attend the opening session or have themselves represented by a person of their choice (even in case of joint venture) having a sound knowledge of their file.

Application deadline

Tender applicants will have **twenty (20) days** to apply upon publication of this notification.

14. Evaluation criteria

- a) Incomplete or non-compliant administrative file; **(subject to the dispositions of point 1.1 of Circular n° 002/CAB/PM of 31st January 2011 relating to the amelioration of the Public Contracts System)**
- b) False declaration or forged document, **(the Tender Board or Contracting Authority reserves the right to verify the authenticity of any documents in doubts).**
- c) False declaration or forged or scanned document;
- d) Absence in the technical proposal of a column indicating the organization, planning and understanding of the project;
- e) Failure to score at least **70%** of the total essential criteria.
- f) Incomplete financial tender;
- g) Omission of a quantified unit price from the price schedule;
- c) Absence of a sub-detailed price.

13.2 essential criteria

Assessment of the technical proposal will be carried out on the basis of the **13 main criteria** shared as follows:

- a) Qualification and experience of personnel in the project on **06 points**;
- b) Availability of materials and the essential ones on **04 points**;
- c) Methodology of execution-execution date line on **01 points**;
- d) Access to ligne of the crédit or other financial resources **01 points** ;
- d) The company's references on **01 points**.

Maximum number of lots

The tender consist of one (01) lot.

15. Award

The Mayor of Akonolinga council, Contracting Authority awards the contract to the applicant whose file, technically skilled, assessed and appealing with **the lowest bid** deemed to be and substantially in accordance with the tender file.

16. Validity of bids

Applicants will be bound by their tenders for a period of **ninety (90) days** with effect from the tender-submission deadline.

17. Complementary information

Further technical information may be obtained during working hours at the Akonolinga's council, Contracts Service.

YAOUNDE le 11 Avril 2017

Le MAIRE

ESSAMA Joseph

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
 N°045/AONO/PR/MINMAP/CCPM-AG/2017 DU 07 AVRIL 2017 POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIAUX
 (POZZOLANE, STÉRILE, CONCASSÉS, ÉMULSIONS ET MATÉRIAUX BITUMINEUX) À LA COMMUNAUTÉ
 URBAINE DE DOUALA**

FINANCEMENT
 BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
 610 110

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des marchés publics, Autorité Contractante lance un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture de matériaux Pouzzolane, Stérile, Concassés, Emulsions et Matériaux bitumineux à la Communauté Urbaine de Douala

2. Consistance des prestations

Les prestations qui feront l'objet d'un marché à commande consistent en l'achat, l'analyse, le transport et le dépôt en un lieu agréé par la Communauté Urbaine de Douala des fournitures suivantes : Pouzzolane, Stérile, Concassés, Emulsions et Matériaux bitumineux.

3. Cout Prévisionnel

Lots	Désignation	Montant
Lot 1	Pouzzolane	230 000 000 (Deux Cent Trente Millions) francs TTC
Lot 2	Stérile	115 000 000 (Cent Quinze Millions) francs TTC
Lot 3	Concassés	115 000 000 (Cent Quinze Millions) francs TTC
Lot 4	Emulsions	35 000 000 (Trente Cinq Millions) francs TTC
Lot 5	Matériaux Bitumineux	150 000 000 (Cent Cinquante Millions) francs TTC
TOTAL		645 000 000 (Six Cent Quarante Cinq Millions) francs TTC

4. Allotissement

Les fournitures objet de cet appel d'offres sont subdivisées en cinq (05) lots ci-après définis.

Lots	Désignation
Lot 1	Fourniture de Pouzzolane
Lot 2	Fourniture de Stérile
Lot 3	Fourniture de Concassés
Lot 4	Fourniture de Emulsions
Lot 5	

Fourniture de Matériaux Bitumineux



Un même soumissionnaire peut être attributaire d'au plus deux (02) lots.

5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est ouverte aux entreprises spécialisées en fourniture de matériaux pour l'entretien des routes.

6. Financement

Les fournitures seront financées par le budget de la Communauté Urbaine de Douala Exercice 2017 ligne d'imputation budgétaire N° 610 110, fiche de projet N°133 023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère des Marchés Publics (Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres, tél/fax : 242 20 49 13, sise au rez-de-chaussée du Bâtiment A, porte R 09, de l'immeuble abritant les Services du Ministère des Marchés Publics, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Ministère des Marchés Publics à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres du MINMAP porte R09, sise au rez-de-chaussée du Bâtiment A de l'immeuble abritant ses services, tél/fax : 22 20 49 13, dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de 250 000 (Deux Cent Cinquante Mille) Francs CFA, au Compte Spéciale CAS – ARMP N° 33598800001 – 89 ouvert auprès des agences BICEC des Chefs-lieux de provinces et des agences de Dschang et Limbé

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres du MINMAP porte R09, sise au rez-de-chaussée du Bâtiment A de l'immeuble abritant ses services, tél/fax : 242 20 49 13, au plus tard le 04 Mai 2017 à 12 heures, heure locale, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°045/aono/PR/MINMAP/cCPM-AG/2017 DU 07 Avril 2017 POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIAUX (POUZZOLANE, STÉRILE, CONCASSÉS, ÉMULSIONS ET MATÉRIAUX BITUMINEUX) À LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de six (06) mois pour chaque lot.

Les fournitures seront livrées à la base voirie de Bonamoussadi par défaut. Toutefois, le fournisseur pourra être amené à livrer certaines quantités en un lieu agréé par l'Ingénieur du marché.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant évalué ci-dessous pour chaque lot:

Lots	Désignation	Montant de la caution
Lot 1	Pouzzolane	4 600 000 (Quatre Millions Six Cent mille) francs CFA
Lot 2	Stérile	2 300 000 (Deux Millions Trois Cent Mille) francs CFA
Lot 3	Concassés	2 300 000 (Deux Millions Trois Cent Mille) francs CFA
Lot 4	Emulsions	700 000 (Sept Cent Mille) francs CFA

Lot 5	Matériaux Bitumineux	3 000 000 (Trois Millions) francs CFA
-------	----------------------	---------------------------------------

Cette caution de soumission est valable trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps. Elle aura lieu le 04 Mai 2017 dès 13 heures par la Commission centrale de passation des marchés des approvisionnements généraux au Ministère des marchés publics, sis au Bâtiment B, 2ème étage de l'immeuble abritant les Services du Ministère des Marchés Publics (à côté du Djeuga Palace Hôtel).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

1 Les critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif ou sa non-conformité après 48h ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence d'un Engagement sur l'honneur du soumissionnaire de respecter toutes les spécifications techniques (pièce N°5) de la fourniture ;
- Absence de fiche technique décrivant le matériau à fournir ;
- Absence de l'agrément de distributeur délivré par le fabricant pour les lots 4 et 5 ;
- Absence d'un Engagement sur l'honneur du soumissionnaire de n'avoir jamais abandonné un marché ;
- Absence d'un contrat de sous-traitance avec un laboratoire de géotechnique agréé (voir modèle en Annexe) complété et paraphé à toutes les pages ;

NB : Il incombe au soumissionnaire de faire à ses frais toutes les études géotechniques sur les matériaux à fournir.

- Non-respect de trois (03) sur cinq (05) critères essentiels.

Pour être jugées recevables, les offres techniques devront remplir toutes les conditions énumérées ci-dessus.

2 Les critères essentiels

L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur la base des critères ci-dessous :

N°	CRITÈRES D'ÉVALUATION	APPRÉCIATION
----	-----------------------	--------------

1	Le Chiffre d'Affaires	oui/non
2	Les Références du fournisseur	oui/non
3	L'Accès à une ligne de crédit ou autre ressources financières	oui/non
4	Fiche technique du matériau à livrer	oui/non
5	Preuves d'acceptation du marché dûment paraphés et signés	oui/non

Seules les offres des soumissionnaires qui auront satisfait à tous les critères éliminatoires seront admises à l'évaluation financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et conforme aux critères éliminatoires.

Un soumissionnaire peut soumissionner pour tous les lots, mais ne peut en être adjudicataire que de deux (02) lots au maximum.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Marchés Publics, à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres du MINMAP porte R09, sise au rez-de-chaussée du Bâtiment A de l'Immeuble abritant ses services, tél/fax : 242 20 49 13, dès publication du présent avis.

N.B : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 7 Avril 2017

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

ABBA SADOU



COMMUNE D'AKONOLINGA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2017 DU 11 AVRIL 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE D'UNE PISTE AGRICOLE AXE: NGULMEBO (QUARTIER ABENGUE)-ABENGUE PLANTATION DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE D'UNE PISTE AGRICOLE AXE: NGULMEBO (QUARTIER ABENGUE)-ABENGUE PLANTATION DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

IMPUTATION

51 30 393 03 64 11 04 28 11

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des **travaux d'ouverture d'une Piste Agricole** dans la commune d'Akonolinga.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux comprend : Les travaux préparatoires, emprise de la chaussée et le terrassement

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP (budget d'investissement public) du MINADER, **exercice 2017, imputation : 51 30 393 03 64 11 04 28 11.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat du Maire de la Commune d'Akonolinga à l'immeuble arbitrant ses services de sis au quartier Ekam, dès publication du présent avis. Tel : **674 617 151/ 677 383 695.**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres **la Mairie d'Akonolinga**, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **VINGT MILLE (20.000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payable à la **Recette Municipale d'Akonolinga.**

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme telles, devront être déposées à la Mairie d'Akonolinga contre récépissé, au plus tard **le 04 MAI 2017 à 11 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2017

DU 11 AVRIL 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE D'UNE PISTE AGRICOLE AXE: NGULMEBO (QUARTIER ABENGUE)-ABENGUE PLANTATION DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'Autorité Contractante, le marché sera conclu entre ce dernier et l'Autorité Contractante qui est le Maire de la Commune d'Akonolinga.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant : **DEUX CENT MILLE (200 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront **être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur**, ou **une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...)** conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. **Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par banque de premier ordre une agréée par le Ministère chargé des Finances** ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu **le 04 MAI 2017 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) dans la salle des Actes de la Mairie d'Akonolinga.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

- i) dossier administratif incomplet ou non conforme **sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;
- ii) fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- iii) absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations » ;
- iv) Non possession en propre d'une niveleuse et d'une pelle chargeuse
- v) non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels ;
- vi) omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- vii) offre financière incomplète.

1. 1. Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) l'expérience du personnel d'encadrement **06 points** ;
- ii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels **04 points** ;
- iii) le délai d'exécution **01 points** ;
- iv) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières **01 points** ;
- v) les références de l'entreprise **01 points**.

Le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie d'Akonolinga, Service de la Passation des Marchés.

YAOUNDE le 11 Avril 2017

Le MAIRE

ESSAMA Joseph

COMMUNE D'AKONOLINGA

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°002/ONIT/C-AKGA/SG/CIPM/2017 OF THE 11TH APRIL 2017, IN EMERGENCY PROCEDURE FOR THE OPENING OF AGRICOL ROADS IN AXE NGULMEBO (ABENGUE QUARTER)-ABENGUE PLANTATION IN THE AKONOLINGA'S COUNCIL. THE MAYOR OF AKONOLINGA COUNCIL, CONTRACTING AUTHORITY, LAUNCHES ON BEHALF OF THE GOVERNMENT OF THE REPUBLIC OF CAMEROON, AN OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER FOR THE OPENING OF AGRICOL ROADS IN AXE NGULMEBO (ABENGUE QUARTER)-ABENGUE PLANTATION IN THE AKONOLINGA'S COUNCIL. THE PROJECT OWNER IS THE MINADER.

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
51 30 393 03 64 11 04 28 11

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

The subject of this Open National Invitation to Tender is THE OPENING OF AGRICOL ROADS IN AXE NGULMEBO (ABENGUE QUARTER)-ABENGUE PLANTATION IN THE AKONOLINGA'S COUNCIL.

2. Nature of services

The works involve the following tasks inter alia:

Preparatory works, Excavations and road works, Creation of pits and outlets, drainage.

3. Estimated cost

N/A

4. allotment

N/A

5. Participation and origin

The involvement in this invitation to tender is open with equal conditions to Cameroon-Law related firms and companies experienced in Building and Civil Engineering.

By this invitation to tender, interested companies are called upon to provide authentic information which will be useful for the choice of those that can meet the needs of the required service after an in-depth and objective appraisal of their application files.

6. Financing

Works which form the subject of this invitation to tender is financed by the Public Investment Budget of the MINADER, 2017 financial year under budgetary lines as below: **51 30 393 03 64 11 04 28 11.**

7. Consultation of tender file

The tender file may be consulted upon publication of this notification, during working hours, at the Council of Akonolinga, Secretary General, Contracts Service located at the Ekam quarter. Tel: **674 617 151/ 677 383 695**

8. Acquisition of tender file

The tender file may be acquired at the Council of Akonolinga, Service located at the Ekam quarter, upon publication of this invitation to tender and presentation of a receipt attesting to the payment of a **non-refundable** sum of **twenty thousand (20 000) F CFA** into the municipal treasury of Akonolinga.

9. Submission of bids

Each tender drafted in English or French in **seven (7) copies, one (01) original** and **six (06) copies** marked as such, sealed against a receipt must reach the Council of Akonolinga, Contracts Service, no later than **4th MAY 2017** at **11 0'clock** local time and shall be labeled as :

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N°001/ONIT/C-AKGA/SG//2017 OF THE 11th APRIL 2017, IN EMERGENCY PROCEDURE FOR THE OPENING OF AGRICOL ROADS IN AXE NGULMEBO (ABENGUE QUARTER)-ABENGUE PLANTATION IN THE AKONOLINGA'S COUNCIL.

“DISCLOSED ONLY DURING THE EVALUATION SESSION OF TENDER APPLICATIONS

10. Delivery deadline

The execution deadline sets by the Project Owner is **three (03) calendar months**.

11. Bid bond

N/A

12. Admissibility of bids

Each applicant will include in his administrative file a deposit (in compliance with the model attached) issued by a first- class banking institution approved by the Ministry in charge of Finance and whose list features in Document 12 of the tender file, and valid for **thirty (30) days** with effect from the tender- validity deadline. The deposit's amount stands at **twenty hundred thousand (200 000) F CFA**.

They must dated less than three **(03) months** and valid on the day of the tender disclosure

Lest they be rejected, should compulsory be submitted only the originals and copies of the other required administrative documents (valid) certified by either the issuing service or an administrative authority **(Senior Divisional Officer/ Divisional Officer)** in keeping with the requirements of the special tender regulation.

All tenders not in conformity with the Tender File shall be declared irreceivable **notably the absence of the caution delivered by a bank of the first order confirmed by the Minister of Finance** or the non-respect of the models as prescribed in the tender file shall amount to rejection of the tender.

13. Opening of bids

Tenders disclosure will be done in one stage on than **4th MAY 2017** at **12.00 pm** prompt by the Internal Tenders Board of the Akonolinga's Council situated at the Ekam quarter.

Only tenderers may attend the opening session or have themselves represented by a person of their choice (even in case of joint venture) having a sound knowledge of their file.

Application deadline

Tender applicants will have **twenty (20) days** to apply upon publication of this notification.

14. Evaluation criteria

- a) Incomplete or non-compliant administrative file; **(subject to the dispositions of point 1.1 of Circular n° 002/CAB/PM of 31st January 2011 relating to the amelioration of the Public Contracts System)**
- b) False declaration or forged document, **(the Tender Board or Contracting Authority reserves the right to verify the authenticity of any documents in doubts).**
- c) False declaration or forged or scanned document;
- d) Absence in the technical proposal of a column indicating the organization, planning and understanding of the project;
- e) Failure to score at least **70%** of the total essential criteria.
- f) Incomplete financial tender;
- g) Omission of a quantified unit price from the price schedule;
- c) Absence of a sub-detailed price.

13.2 essential criteria

Assessment of the technical proposal will be carried out on the basis of the **13 main criteria** shared as follows:

- a) Qualification and experience of personnel in the project on **06 points**;
- b) Availability of materials and the essential ones on **04 points**;
- c) Methodology of execution-execution date line on **01 points**;
- d) Access to line of the credit or other financial resources **01 points** ;
- d) The company's references on **01 points**.

Maximum number of lots

The tender consist of one (01) lot.

15. Award

The Mayor of Akonolinga council, Contracting Authority awards the contract to the applicant whose file, technically skilled, assessed and appealing with **the lowest bid** deemed to be and substantially in accordance with the tender file.

16. Validity of bids

Applicants will be bound by their tenders for a period of **ninety (90) days** with effect from the tender-submission deadline.

17. Complementary information

Further technical information may be obtained during working hours at the Akonolinga's council, Contracts Service

YAOUNDE le 11 Avril 2017

Le MAIRE

ESSAMA Joseph



MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 046/AONO/P/MINMAP/CCPM-BEC/2017 DU 07 AVRIL 2017, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES IMMEUBLES DEVANT ABRITER LES SERVICES DES AGENCES REGIONALES DU FEICOM DU NORD A GAROUA ET DU SUD-OUEST A LIMBE
FINANCEMENT : BUDGET FEICOM, EXERCICES 2017 ET SUIVANTS IMPUTATION : « 22-01-100 AUTRES CONSTRUCTIONS »**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
« 22-01-100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics (MINMAP), Autorité Contractante, lance pour le compte du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), un appel d'offres National Ouvert pour la sélection des entreprises devant exécuter les travaux de construction des Agences Régionales FEICOM du Nord à Garoua et du Sud-Ouest à Limbé, reparti en 02 lots.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent tous les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif, notamment :

- a) Travaux préliminaires et installation de chantier
- b) Terrassements complémentaires
- c) Travaux de béton et de béton armé
- d) Travaux de maçonneries
- e) Etanchéité et isolation
- f) Charpente-Couverture-Faux plafonds
- g) Revêtements durs
- h) Plomberie sanitaire - Protection incendie
- i) Electricité courant fort - courants faibles/climatisation
- j) Menuiseries métalliques
- k) Menuiseries aluminium et bois
- l) Peinture
- m) Aménagements extérieurs - réseaux divers (VRD).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces travaux est de cinq cent dix millions (510 000 000) de francs CFA par lot, soit un milliard vingt millions (1 200 000 000) francs pour l'ensemble des deux lots.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont subdivisées en deux lots :

- Lot 01 : Travaux de construction de l'immeuble devant abriter les services de l'Agence Régionale du FEICOM du Nord à Garoua
- Lot 02 : Travaux de construction de de l'immeuble devant abriter les services de l'Agence Régionale du FEICOM du Sud-Ouest à Limbe

NB : Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, justifiant de bonne expérience en matière de travaux de construction de bâtiment recevant du public.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financées par le budget du FEICOM, exercice 2017. Imputation : « 22-01-100 Autres constructions »

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis à la Cellule d'Appui au lancement des Appels d'Offres (CALAO) du Ministère des Marchés Publics (MINMAP), sise au rez de chaussée du bâtiment « A » de l'immeuble abritant ses services, au centre-ville Yaoundé (ancienne USAID), porte R09.

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier peut être obtenu à la Cellule d'Appui au lancement des Appels d'Offres (CALAO) du Ministère des Marchés Publics (MINMAP), sise au rez de chaussée du bâtiment A de l'immeuble abritant ses services, au centre-ville Yaoundé (ancienne USAID), porte R09, sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable, de deux cent mille (200 000) FCFA, par paiement effectué compte « CAS-ARMP » à la BICEC YAOUNDE au titre des frais d'achat de dossier.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en huit (08) exemplaires dont un original et sept (07) copies marqués comme copie, ainsi qu'une version électronique desdites offres gravée sur un (01) CD, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et déposées à la Cellule d'Appui au lancement des Appels d'Offres (CALAO) du Ministère des Marchés Publics (MINMAP), sise au rez de chaussée du bâtiment A de l'immeuble abritant ses services, au centre-ville Yaoundé (ancienne USAID), porte R09, de 08 heures à 10 heures ; heure locale et devront porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 046/AONO/P/MINMAP/CCPM-BEC/2017 DU 07 Avril 2017, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES IMMEUBLES DEVANT ABRITER LES SERVICES DES AGENCES REGIONALES DU FEICOM DU NORD A GAROUA ET DU SUD-OUEST A LIMBE

FINANCEMENT : BUDGET FEICOM, EXERCICES 2017 ET SUIVANTS

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres est de douze (12) mois à compter de la notification de l'Ordre de Service de démarrage de celles-ci.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de dix millions de francs CFA (soit 200 000) de francs CFA par lot, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont le montant est inscrit dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

NB : Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera faite en un (01) temps et en trois étapes:

- 1ère étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume I),
- 2ème étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les pièces techniques (Volume II),
- 3ème étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume III)

Cette ouverture aura lieu le 15 Mai 2017 à partir de 11 heures par la Commission Centrale de Passation des Marchés de Bâtiments et équipements collectifs (CCPM-BEC), dans la salle de réunions, au Bâtiment « B » du Ministère des Marchés Publics, NARVICK- Yaoundé, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- Absence d'une pièce administrative au terme de la séance d'ouvertures des offres;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- non satisfaction d'au moins 27 Oui sur 36 des critères essentiels.

Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

N°	Activité	Appréciation
		Oui/Non
A)	Personnel d'encadrement (référence, qualification et CV)	
B)	les références de l'entreprise	
C)	la disponibilité du matériel et des équipements essentiels	
D)	Délai d'exécution	
E)	l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières	

Les détails sont indiqués dans la grille d'évaluation des offres.

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, soit à la Direction des Marchés des Travaux de Bâtiments et Equipements Collectifs, porte 212, Bâtiment « A » abritant les services du Ministère des Marchés Publics, ou au FEICOM, Tél : (237) 222 22 27 28, Poste 138, Porte 522

YAOUNDE le 7 Avril 2017

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

ABBA SADOU

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CEN/CPM/2017 LANCE EN PROCEDURE
D'URGENCE RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL ET
FAMILLE (LOT UNIQUE) DE LA CENAME FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT CENAME -
EXERCICE 2017**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
670430

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CENAME lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la couverture en assurance maladie pour le personnel et famille de la CENAME.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont répartis ainsi qu'il suit :

– Couverture et garantie des risques portant sur la maladie, sur le décès toutes causes et sur les invalidités toutes causes pour le personnel de la CENAME.

Cette police couvre :

- Les consultations et visites médicales ;
- Les frais médicaux ;
- Les frais pharmaceutiques ;
- Les frais d'analyses médicales ;
- Les frais d'hospitalisation ;
- Les frais d'actes de spécialités telles que radiologie, vaccination, électrothérapie ;
- Les dialyses ;
- L'évacuation sanitaire ;
- Le rapatriement de corps ;
- L'hospitalisation à l'étranger ;
- Les frais de sanatorium et de préventorium ;
- Les frais de lunetterie ;
- Les frais de dentisterie ;
- Les frais de maternité ;
- Les frais funéraires ;
- La prime de maternité ;
- Une couverture contre toutes les maladies, y compris le SIDA, le paludisme, le cancer, ou toute autre affection particulière ;
- Les frais d'assurance voyage.

-

NB :

(1) Produire une note détaillée de gestion qui précise les modalités et délai de paiement des sinistres.

(2) Produire une note détaillée de gestion qui précise les conditions nécessaires en assurance maladie autres que celles citées ci-dessus.



3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à la présente Consultation est ouverte aux Compagnies d'assurances installées en République du Cameroun, agréées conformément au Code CIMA, et ayant une expérience avérée dans les domaines concernés.

La gestion des Polices d'assurance relatives au présent Appel d'Offres sera assurée par la Société de courtage en assurance « DIRECT INSURANCE S.A. » B.P. 2028 Yaoundé, Tél. : (237) 2 22 65 16 10, (237) 2 22 65 16 11, suivant Agrément n° 038/CF/A/MINFI du 21 mars 2003 du Ministère des Finances.

6. Financement

Le financement des prestations, objet du présent Appel d'Offres est assuré par le budget de fonctionnement de la CENAME, exercice 2017, imputation 670430.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME sis au siège de la CENAME à Yaoundé, BP 2170 Yaoundé - Messa, Tél. : **222 23 29 20 / 222 23 29 22, 22 23 29 25** Fax : **222 23 29 23**, Site Web : www.cename.net ; E-mail : contact@cename.cm, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME sis au siège de la CENAME à Yaoundé, BP 2170 Yaoundé - Messa, Tél. : **222 23 29 20 / 222 23 29 22, 222 23 29 25** Fax : **222 23 29 23**, Site Web : www.cename.net ; e-mail : contact@cename.cm, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme de cinquante mille (50 000) francs CFA, payable dans le compte numéro **33598**

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en six (06) exemplaires (*dont un original et cinq copies marquées comme telles*), seront déposées contre récépissé au Secrétariat du Directeur Général de la **CENAME**, Tél. : **222 23 29 20 / 22 23 29 222, 222 23 29 25** Fax : **222 23 29 23**, au plus tard **le 20 avril 2017 à 10 heures** et devront porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°002/AONO/CEN/CPM/2017 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL ET FAMILLE (LOT UNIQUE) DE LA CENAME

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations est de douze (12) mois au minimum après notification de l'ordre de service de démarrage des prestations du marché.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé conformément à la réglementation en vigueur, d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres, de montant :

– **Couverture en assurance maladie pour le personnel de la CENAME** : *Huit cent mille (800 000) francs CFA.*

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois(03) mois ou avoir été établis postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en deux phases.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et techniques aura lieu le **03 mai 2017 à 10 heures** par la Commission de Passation des Marchés compétente de la CENAME dans la salle des réunions de la CENAME. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon la notation par points, conformément aux critères ci-après :

1.1 Critères éliminatoires :

- Dossier administratif incomplet ou non conforme aux prescriptions du DAO ;
- Fausse déclaration substitution ou falsification des pièces administratives;
- Score inférieur à 80 points sur l'ensemble des critères essentiels ;
- Non-conformité aux Termes de Références.
- Avoir des sinistres (remboursements des frais médicaux) non payés à la CENAME.
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'agrément ;

1.2 Critères essentiels

Critères	Notation (points)
Présentation générale de l'offre	03
Références du soumissionnaire dans les risques similaires dans les cinq dernières années (Ancienneté. joindre première et dernière pages du marché)	06
Description détaillée des garanties offertes	12
Modalités de mise en jeu de la garantie	10

Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années	12
Couverture des engagements réglementés	20
Couverture de la marge de solvabilité	20
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans d'âges	10
Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité	07
	100

Seules les offres ayant obtenu au moins un score de 80 points sur l'ensemble des critères essentiels tels que déclinés dans la grille d'évaluation en annexe du présent dossier d'appel d'offres seront retenues pour l'évaluation des offres financières.

$$NF = \frac{Mn \times 100}{Moc}$$

La note financière « NF » sera calculée selon la formule suivante :

Avec « Mn » le montant de l'offre complète, conforme et moins disante et « Moc » le montant de l'offre considérée.

La note finale sera calculée de la manière suivante : 70% de la note Technique + 30% de la note Financière.

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME, sis au siège de la CENAME à Yaoundé, BP 2170 Yaoundé - Messa, Tél. : **222 23 29 20 / 222 23 29 22, 22 23 29 25** Fax : **222 23 29 23**, Site Web : www.cename.net ; E-mail : contact@cename.cm.

YAOUNDE le 10 Avril 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

VAILLAM Joseph

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 047/AONR/P/MINMAP/CCPM-BEC/2017 DU 07 AVRIL 2017 , POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES IMMEUBLES DEVANT ABRITER LES SERVICES DES AGENCES REGIONALES DU FEICOM DU NORD A GAROUA ET DU SUD-OUEST A LIMBE FINANCEMENT : BUDGET FEICOM, EXERCICES 2017 ET SUIVANTS IMPUTATION : « 22-01-100 AUTRES CONSTRUCTIONS »

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
22-01-100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics (MINMAP), Autorité Contractante, lance pour le compte du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), un appel d'offres National Restreint pour le recrutement des Bureaux d'Etudes Techniques devant assurer la maîtrise d'œuvre des travaux de construction des Agences Régionales FEICOM du Nord à Garoua et du Sud-Ouest à Limbé, reparti en 02 lots

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent les missions suivantes:

- Mission 1 DET : Direction de l'Exécution des contrats de Travaux ;
- Mission 2 CCR : Contrôle de la conformité des réalisations (CCR) ;
- Mission 3 AOR : Assistance aux opérations de réception (AOR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces prestations est de trente-cinq millions (35 000 000) de francs CFA par lot, soit soixante-dix millions (70 000 000) de francs pour l'ensemble des deux lots.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont subdivisées en deux lots :

- Lot 01 : Maîtrise d'œuvre travaux de construction de l'Agence Régionale FEICOM du Nord ;
- Lot 02 : Maîtrise d'œuvre travaux de construction de l'Agence Régionale FEICOM du Sud-Ouest

NB : les prestations intellectuelles du lot 1 et 2 sont similaires. Un soumissionnaire ne peut être adjudicataire de plus d'un lot

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Restreint est ouverte aux Cabinets d'Etudes/BET qui ont été pré-qualifiés à l'issu des Avis à Manifestation d'Intérêt N° 002 & 03/ASMI/FEICOM/DG/2016 du 04 janvier 2017. Il s'agit de:

N°	BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES	ADRESSE	AGENCES CONCERNEES
1.	Groupement BEACOP & INDES	B.P. 15753 Douala, Tél. 243 237 274, e-mail. contact@beacop.cm	NORD (LOT N°1) & SUD-OUEST (LOT N°2)

2	BIEETECH	B.P. 5 120 Yaoundé, Tél. 242 00 20 63/ 677 55 44 13, bieetech@yahoo.fr	NORD (LOT N°1)
3	AFRICA ENGINEERING CONSULTING S.A	B.P. 34 385 Yaoundé, Tél. 694 25 96 10/242 77 39 19, email aeconsultsa@yahoo.fr	SUD-OUEST (LOT N°2)
4	Groupement INTEGC-METRA	B.P. 11 088 Yaoundé, Tél. 2 22 22 02 16/ 6 77 70 02 15, integc@yahoo.fr	SUD-OUEST (LOT N°2)

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National Restreint sont financées par le budget du FEICOM, exercice 2017 et suivants, Imputation : « 22-01-100 Autres constructions ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis à la Cellule d'Appui au lancement des Appels d'Offres (CALAO) du Ministère des Marchés Publics (MINMAP), sise au rez de chaussée du bâtiment A de l'immeuble abritant ses services, au centre-ville Yaoundé (ancienne USAID), porte R09.

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier peut être obtenu au Ministère des Marchés Publics à la Cellule d'Appui au lancement des Appels d'Offres (CALAO) du Ministère des Marchés Publics (MINMAP), sise au rez de chaussée du bâtiment A de l'immeuble abritant ses services, au centre-ville Yaoundé (ancienne USAID), porte R09 sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable, de **50 000 (cinquante mille) francs CFA**, paiement effectué compte « CAS-ARMP » à la BICEC YAOUNDE au titre des frais d'achat de dossier

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en huit (08) exemplaires dont un original et sept (07) copies marqués comme tels, et une version électronique desdites offres gravée sur un (01) CD, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et déposées à la Cellule d'Appui au lancement des Appels d'Offres (CALAO) du Ministère des Marchés Publics (MINMAP), sise au rez de chaussée du bâtiment A de l'immeuble abritant ses services, au centre-ville Yaoundé (ancienne USAID), porte R09, au plus tard le **16 Mai 2017** à 10 heures ; heure locale et devront porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 047/AONR/P/MINMAP/CCPM-BEC/2017 DU 07 Avril 2017 , POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES IMMEUBLES DEVANT ABRITER LES SERVICES DES AGENCES REGIONALES DU FEICOM DU NORD A GAROUA ET DU SUD-OUEST A LIMBE

FINANCEMENT : BUDGET FEICOM, EXERCICES 2017 ET SUIVANTS

A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres est de treize (13) mois à compter de la notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage de celles-ci.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **sept cent mille (700 000) francs CFA** par lot, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

NB : Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) phases dans la salle de réunions de la Commission Centrale de Passation des Marchés des Bâtiments et Equipements Collectifs sise au 2ème étage du Bâtiment B du MINMAP le, **16 Mai 2017** à 11 heures, heure locale, par ladite Commission siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

L'ouverture des offres financières se fera après évaluation des offres administratives et techniques et ne concernera que les soumissionnaires ayant validé au moins 70 pour cent des sous-critères.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Ø Absence d'une pièce administrative au terme de la session du dépouillement ;
- Ø Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Ø Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Ø Présence d'informations financières dans l'offre administrative et technique à l'exception de la capacité de financement;
- Ø Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;

Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

	DESIGNATION	NOTATION
A	Présentation générale de l'offre	03 points
B	Compréhension du travail demandé (Observations sur les TDR, Organisation, Méthodologie d'exécution des prestations et Planning de réalisation)	20 points
C	Références du consultant pour les missions similaires : joindre les contrats (première et dernière pages avec PV de réception)	20 points
D	Qualification du personnel spécialisé dans le domaine de la mission	40 points
E	Moyens techniques et matériels à mettre en place	12 points

F	Capacité de financement (20.000.000 FCFA)	5 points
TOTAL		100 points

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire administrativement et techniquement qualifié qui aura produit l'offre la mieux disante.

Les Bureaux d'Etudes Techniques ayant soumissionné pour les deux (02) lots doivent préciser l'ordre de préférence des lots qu'ils souhaitent se voir attribuer.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, soit à la Direction des Marchés des Travaux de Bâtiments et Equipements Collectifs, porte 212, Bâtiment « A » abritant les services du Ministère des Marchés Publics, ou au FEICOM, Tél : (237) 222 22 27 28, Poste 138, Porte 522

YAOUNDE le 7 Avril 2017

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

ABBA SADOU

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 002/AONO/CEN/CPM/2017 LAUNCHED EMERGENCY
PROCEDURE RELATING ON CASUALTY ON HEALTH INSURANCE COVERAGE FOR STAFF CENAME AND
THEIR FAMILY (SINGLE LOT)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

The General Manager of the Cameroon National Essential Drugs Procurement Center abbreviated "CENAME" launches an Open National Invitation for tender relating on insurance coverage for staff of CENAME.

2. Consistance des prestations

The services subject of this invitation to tender includes the insurance coverage as follows:

Cover and warranty risk on the disease, all causes of death and disability from all causes for staff of CENAME:

This policy covers:

- Consultations and medical examinations;
- Medical expenses;
- The drug costs;
- The cost of medical tests;
- The cost of hospitalization;
- The legal fees specialties such as radiology, vaccination, electrotherapy;
- Dialysis;
- Medical evacuation;
- The repatriation of the body;
- Hospitalization abroad;
- The cost of sanatorium and sanatorium;
- The cost of spectacles;
- The cost of dentistry;
- The costs of motherhood;
- Funeral expenses;
- The maternity allowance;
- Coverage against all diseases, including AIDS, malaria, cancer, or any other particular affection;
- The cost of travel insurance.

NB:

(1) Produce a detailed management which specifies the terms and time of payment.

(2) Produce a detailed management which specifies the terms and time of payment of claims in health insurance coverage.

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

This open invitation to tender is intended for insurance companies, approved under the CIMA Code, with relevant experience in this sector of activity and settled in the Republic of Cameroon.

Insurance relating to this Tender will be managed by DIRECT INSURANCE (*Insurance brokerage Company*), approval No. 038/CF/A/MINFI on 21 March 2003, p.o. box 2028 Yaounde, Tel.: (237) 2 22 65 16 10, (237) 2 22 65 16 11, Fax: (237) 2 22 23 93 60.

6. Financement

The services subject of this invitation to tender shall be financed by the CENAME 2017 Operating budget.

7. Consultation du Dossier

Interested bidders can consult the tender file at open hours at CENAME headquarters, PO Box 2170 Yaoundé - Messa, Tel. : **222 23 29 20 / 222 23 29 22, 222 23 29 25**; Fax : **222 23 29 23**, E-mail : contact@cename.cm, Web site: www.cename.net, upon publication of tender notice.

8. Acquisition du Dossier

Bidders can collect complete tender documents at the secretariat of the General Manager in CENAME's headquarters, PO Box 2170 Yaoundé - Messa, Tel. : **222 23 29 20 / 222 23 29 22, 222 23 29 25**, Fax : **222 23 29 23**, E-mail : contact@cename.cm, Web site : www.cename.net, during working hours from Monday to Friday, upon publication of tender notice, against presentation of payment receipt of non refundable sum of 50 000 (Fifty thousand) F.CFA, to account n° **33598860001-94 « Special Account CAS-ARMP »** with **BICEC - Cameroun**. The proof of payment shall be included in the bid.

9. Remises des offres

Complete offers written in English or French, in 06 (six) copies (one original and five copies marked as such) sealed in an envelope shall be deposited against a receipt at Secretariat of the General Manager of **CENAME, Tel.: 222 23 29 20 / 222 23 29 22, 222 23 29 25** Fax: **222 23 29 23**, not later than **Mondayth April 2017 at 10 am** local time and should carry these inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N° 002/AONO/CEN/CPM/2017 LAUNCHED EMERGENCY PROCEDURE RELATING ON CASUALTY ON HEALTH INSURANCE COVERAGE FOR STAFF CENAME AND THEIR FAMILY (SINGLE LOT)

« TO BE OPENED ONLY DURING THE EVALUATION SESSION »

10. Delai de Livraison

Delays fixed by the project Owner for the execution of work is 12 (twelve) months after notification of execution service order of the contract.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Each bidder must include in their administrative documents a bid bond issued by a first rate bank approved by the Minister of Finance and recognized by COBAC, remain valid for 120 (a hundred and twenty) days beyond the original date set for the validity of offers, as follows :

Cover and warranty risk on the disease, all causes of death and disability from all causes for staff of CENAME: Eight hundred thousand (800 000) FCFA

On the risk of being reject, all administrative documents should be product in original copies or attested certified copies by a public administrative authority or issuing service, in compliance with Invitation to tender Special clauses. They should being necessarily issued later not more than 03 (three) months or being established upon after the date of signatory of the tender notice.

Any bid not in compliance with the specifications of this tender notice shall be declared inadmissible.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened into two phases.

Opening of envelopes containing administrative and technical bids will be conducted on the **03rd may 2017** at 10 am local time by the Tenders Boards Committee of CENAME in the meeting hall at CENAME's headquarters.

Only bidders or duly authorized representatives heaving full knowledge of the file may be awaited during the bids open ceremony.

14. Critères d'évaluation

Offers will be evaluated through marks notation, based on the following criteria:

11.1 Eliminary criteria

- False declarations, substituted or forged administrative documents;
- Absence of bid bond;
- Absence of the accreditation;
- Technical score less than 80 marks out of 100 marks.
- Presence of financial information in the technical bid.
- Non-compliance with the Terms of Reference
- To have unpaid incidents (reimbursements of medicals fees) with CENAME.

- False declaration or forget document ;
- Scoreless than 80marks on all the essential criteria;

11.2 11.2 Essential criteria

Criteria	Scoring (points)
General presentation of bid	03
Bidder's References in similar risks during the last three years (attach the first and the last pages of the contract)	06
Detailed description of guarantees offered	12
Modalities for putting the guarantee into action	10
Rate of similar claims in the branch over the last five years for companies having a length (duration) of existence of less than five years of age.	

Coverage of regulated commitments	20
Coverage of the solvency margin	20
Disaster payment rate in the similar branch during the last five years.	10
Reassurance treaties in the similar branch currently valid	07
	100

Only bids the score at least than 80 marks out of essential criteria would qualify for the financial evaluation.

The financial score “NC” will be calculated using the following formula:

$$NF = Mn \times 100 / Moc$$

“Mn” with the full amount of the bid compliant and lowest and “Moc” and the amount of the bid in question.

The final grade will be calculated as follows: 70% Technical Note + 30% Financial Note.

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

Bidders shall be bound by their bids for a period of 90 (ninety) days with effect from the date of opening of bids.

17. Renseignements Complémentaires

Any further information relating this tender file may be obtained for interested bidders during open working hours at the secretariat of the General Manager in CENAME's headquarters, PO Box 2170 Yaoundé - Messa, Tel. : **222 23 29 20 / 222 23 29 22, 222 23 29 25** Fax : **222 23 29 23**, e-mail : contact@cename.cm.

YAOUNDE le 10 Avril 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

VAILLAM Joseph

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 048/AONR/MINMAP/CCPM-BEC/2017 DU 07 AVRIL 2017 POUR L'ETUDE ARCHITECTURALE ET TECHNIQUE EN VUE DE LA CONSTRUCTION DES LOGEMENTS SOCIAUX AU CAMEROUN BIP MINH DU – EXERCICE 2017

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre Délégué à la présidence de la République Chargé des Marchés Publics, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Restreint relatif à la prestation susmentionnée.

2. Consistance des prestations

L'étude objet du présent Appel d'Offres consiste à :

- Faire une analyse physique, socioculturelle et économique de la zone de l'étude ;
- Elaborer des programmes architecturaux et techniques ;
- Elaborer des esquisses pour chaque ville, de quatre variantes de chaque type de logements (logements individuels : T4 et T5 en plein pieds, logements collectifs en R+3 : T3, T4 et T5.), à raison de 05 esquisses par variante ;
- Elaborer des avant-projets sommaires pour chaque variante de chacun des types de logements (logements individuels : T4 et T5 en plains pieds, logements collectifs en R+3 : T3, T4 et T5.) ;
- Fournir les sous-détails des prix unitaires en fonction de chaque zone de l'étude.

3. Allotissement

Le présent appel d'offre comporte un lot unique.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux candidats figurant sur la liste restreinte, issue de l'**Appel à Manifestation d'Intérêt N° 00345/ASMI/MINH DU/2017 du 06 février 2017** :

N°	CONSULTANTS	ADRESSES
1	PRISMA SARL	BP : 15 553 Yaoundé ; Tél : 650 635 104 / 222 232 599
2	POLYGONE SARL	BP : 33 872 Yaoundé ; Tél : 243 555 506 / 299 846 465
3	Gpt FOBO NCHINDA ASSOCIATES / EGIS CAMEROUN	BP : 2 608 Yaoundé ; Tél : 677 777 888 BP : 911 Yaoundé ; Tél : 222 22 11 85
4	ENDES	BP : 2 870 Yaoundé ; Tél : 243 224 410 / 679 848 829
5	Gpt CIA SARL / ETS ENSERBAT TP	BP : 2 719 Yaoundé ; Tél : 242 106 694 / 699 852 674 BP : 11 366 Yaoundé ; Tél : 699 94 33 49
6	Gpt AIDA / ICE	BP : 6 769 Yaoundé ; Tél : 222 23 57 70 BP : 13 183 Yaoundé ; Tél : 677 85 80 00

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financés **par le Budget d'Investissement Public du MINHDU, Exercices**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis, à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'O non remboursable de **Cent mille (100 000 F) francs CFA** payable au **Trésor Public**.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées **10heures**, heure locale.

Les Offres déposées devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 048/AONR/MINMAP/CCPM-BEC/2017 DU 07 Avril

« A N' »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **quatre mois et demi (4.**

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes à l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou avoir été établies postérieurement à la date de l'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit:

- L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **18 Mai 2017 à partir de 11 heures**, heure locale.
- L'ouverture des offres financières sera faite au terme de l'analyse des offres techniques pour les soumissionnaires ayant obtenu la note technique maximale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce dans le dossier administratif ;
- Avoir moins de 10 ans d'expérience pour le Chef de Mission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Omission dans l'offre d'un prix unitaire ;
- Note technique inférieure à 70/100.

Critères essentiels

Les offres techniques seront notées en fonction des critères ci-après :

A- Personnel : 56 points

B- Matériel : 14 points

C- Références : 20 points

D- Plan de travail et méthodologie proposés : 10 points.

Seules les soumissions dont les propositions techniques justifient d'une note supérieure à soixante-dix points sur cent (70/100) seront prises en compte.

14. Attribution

Le consultant sera choisi par la **méthode de sélection qualité – coût (mieux disant)** conformément aux procédures décrites ci-dessous.

La note finale **N** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après:

$$\mathbf{N = 70 \times \text{Note technique (Nt)} + 30 \times \text{Note financière (Nf)}}$$

100

La note financière (**Nf**) est obtenue de la façon suivante:

Soit **Fm** le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires seront calculées de la même manière.

$$\mathbf{Nf = 100 \times Fm/F}$$

Fm = le montant de la proposition la moins disante ;

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **une durée de quatre-vingt-dix(90) jours** à partir de la date limite de dépôt des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 30 00 00.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION ...

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00006/AONO/MINEPDED/CMPM/-2017 DU 11 AVRIL 2017
POUR LA FOURNITURE EN PROCEDURE D'URGENCE DE QUATRE (04) VEHICULES PICK-UP 4X4
DOUBLE CABINE AU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC IMPUTATION : 51
28 364 05 340010 2280**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
51 28 364 05 340010 2280

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public pour l'exercice 2017, le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture en procédure d'urgence du matériel roulant

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres comprennent la fourniture en un lot unique de quatre (04) véhicules pick-up 4x4 double cabine

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quatre-vingt-huit millions (**88 000 000**) de francs CFA toutes taxes comprises.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à tous les concessionnaires automobiles installés au Cameroun et remplissant les conditions d'accès à la commande publique

5. Financement

Les prestations objets du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Publique du MINEPDED, exercice 2017 sous l'imputation budgétaire 51 28 364 05 340010 2280

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrées au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7ème étage, portes 704 ou 708 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7ème étage, portes 704 ou 708 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (**100 000**) Francs CFA, payable au Trésor Public.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies, marquée comme tel, devra parvenir au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7^{ème} étage, portes 704 ou 708, au plus tard le **03 mai 2017** à 09 heures précises et devra porter la mention suivante:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00006/AONO/MINEPDED/CMPM/-2017 DU 11 avril 2017 POUR LA FOURNITURE EN PROCEDURE D'URGENCE DE QUATRE (04) VEHICULESPICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des véhicules objet du présent appel d'offres est de soixante (60) jours.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de un million sept cent mille (1 700 000) francs CFA.

Ces cautions doivent être valables pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date limite fixée pour la remise des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres et être en cours de validité.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **03 mai 2017** à 10 heures précises par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés qui siège à la Direction des Normes et du Contrôle (DNC) du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable située à la Montée Ane Rouge.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- L'Absence d'une des pièces administratives exigées dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO);
- Les fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- La non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture, notamment : **La cylindrée, l'empattement, le rayon de braquage et la garde au sol.**
- La note (caractéristiques techniques des véhicules) inférieure à 80 % (*soit au moins 38 oui sur 47*);
- La note (critères essentiels) inférieure à 75 % (*soit au moins 13 oui sur 17*);
- L'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant.

Critères essentiels



- La description du service après-vente ;
- La disponibilité des pièces de rechange;
- La représentation géographique dans le territoire camerounais ;
- La disponibilité des ateliers de mécaniques ou garage ;
- La qualification et l'expérience du personnel technique;
- Les références similaires au cours des deux (02) dernières années ;
- La garantie.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais et remises proposées.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrées au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7^{ème} étage, portes 704 ou 708.

YAOUNDE le 11 Avril 2017

Le *MINISTRE*

HELE Pierre

COMMUNE DE MOGODÉ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C MOG /CLPM/TBEC/2017 DU 28/03/2017-
ENPROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UNBLOC DE DEUX (02)
SALLES DE CLASSE À L'EP DE NORA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOGODE ; DEPARTEMENT DU
MAYO TSANAGA- REGION DE L'EXTRÊME-NORD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
51 15 197 01 641354 2811 426

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public du MINEDUB de l'exercice 2017, le Maire de la Commune de Mogodé (Autorité Contractante), lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour le compte de sa commune pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de NOF^A; Arrondissement de Mogodé ; Département du Mayo-Tsanaga ; Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :
Les travaux préparatoires ;
Les terrassements ;
Les fondations ;
Les maçonneries - élévations ;
La charpente - couverture-plafonnage;
La menuiserie métallique;
L'électricité ;
La peinture ;
Les voiries et réseaux divers

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Dix Neuf Millions (19 000 000) de Francs CFA.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB de l'exercice 2017, sur la ligne budgétaire: 51 15 197 01 641354 2811 426
Cautionnement provisoire
Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Trois cent quatre-vingt mille (380 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Service technique de la Commune de Mogodé.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service technique de la Commune de Mogodé, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Trente Cinq Mille (35 000) francs CFA auprès du trésor public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Service technique de la Commune de Mogodé, au plus tard le 17/04/2017 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention; '

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 01/AONO/C-MOG /CIPIVI/TBEC/2017 DU 28/03/2017 PROCEDURE D'URGENCE

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLÔC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE à EP de NORA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOGODE ; DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA - REGION DE L'EXTRÊME-NORD

IMPUTATION: 51 15 197 01 641354 2811 426

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Délai d'exécution : Trois (03) mois

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du appel d'offres est de . trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Trois cent quatre-vingt mille (380 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances,

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 17/04/2017 0 11 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Mogodé, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes ;
1^{ère} étape ; Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3^e étape ; Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à Vingt-Cinq Millions (25 000 000) de Francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction, au moins à 70% des critères essentiels.

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 53 critères essentiels ci-dessous

- a) Présentation sur 3 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 15 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 10 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 12 critères.

15. Attribution

Le Maire la Commune de Mogodé, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre - vingt - dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du Service Technique de la Commune de Mogodé,

MOKOLO le 28 Mars 2017

Le MAIRE

YAMA GILBERT

COMMUNE DE MOGODÉ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-MOG/CIPM/TBEC/2017 DU 28/03/2017
PROCEDURE D'IMMOBILISATION POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE
INTÉGRÉ À RHUMZOU, DANS LA COMMUNE DE MOGODE - REGION DEL'EXTRÊME-NORD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
51 40 531 641354 2811 611

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public du MINSANTE, monsieur le Maire de la commune de Mogodé, Autorité Contractante et Maître d'ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un (01) Centre de Santé Intégré à RHUMZOU, dans la Commune de MOGODE, Département du Mayo Tsanaga.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries- élévations ;
- La charpente - couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- La menuiserie bois ;
- La plomberie et les sanitaires ;
- L'électricité ;
- Le revêtement - peinture ;
- Les VRD.

3. Coût Prévisionnel

Cinquante Millions (50 000 000) de Francs CFA.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINSANTE, Exercice 2017, pour un coût estimatif de Cinquante Millions (50 000 000) de Francs CFA.

IMPUTATION : 51 40 531 641354 2811 611

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du secrétariat particulier de monsieur le Maire de commune de Mogodé.

NB : les entreprises peuvent soumissionnés les deux lots mais ne peut être attributaire d'un seul lot

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du secrétariat particulier de monsieur le Maire de commune de Mogodé, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de soixante-dix mille (70 000) francs CFA auprès de la recette municipale de Mogodé.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) Toriginal et (06) copies marqués comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du secrétariat particulier de monsieur le Maire de commune de Mogodé, au plus tard le 14/04/2017 à 09 Heures, heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NJyiJOJSAL OUVERT

N°

TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN dENTRÉ DESANTÉ INTÉGRÉ ARHUMZOU, DANS LA COMMUNE DE MOGODE - REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINSANTE, EXERCICE 2017.

IMPUTATION : 51 40 531 641354 2811 611

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de cinq (05) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 1 000 000 FCFA (Un million de francs CFA), et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement

'•''C

produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 1 000 000 FCFA (Un million de francs CFA), et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement

produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. Le 14/04/2017 à 10 heures précises dans la salle des délibérations de la commune à Mogodé en présence des soumissionnaires.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 ; Pièces administratives

- a) Dossier incomplet;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à cinquante millions (50 000 000) de Francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction, au moins, à vingt-deux (22) critères essentiels sur trente-un (31).

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 31 critères essentiels ci-dessous

- a) Présentation sur 4 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 4 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 7 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 12 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 4 critères.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Mogodé, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre - vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès du service technique de la commune de Mogodé ou à la Délégation Départementale de la Santé Publique du Mayo-Tsanaga à Makolo.

MOKOLO le 28 Mars 2017

Le MAIRE

YAMA GILBERT

PORT AUTONOME DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CIPM/PAD/2017 DU 10/04/2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA RESIDENCE DU DIRECTEUR GENERAL DU PORT AUTONOME DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET PAD, EXERCICE 2017

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala (PAD) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de la résidence du Directeur Général du Port Autonome de Douala (PAD).

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, notamment :

- Installation de chantier ;
- Travaux préparatoires et démolitions;
- - Terrassements ;
- Fondations ;
- Maçonneries et élévations ;
- Couverture, charpente et étanchéité ;
- Revêtements sols et murs (toutes caractéristiques confondues) ;
- Menuiseries bois et métallique ;
- Menuiserie aluminium et vitrage ;
- Plomberie et assainissement (y/c fosses septiques, puisard) ;
- Electricité (courants fort et faible, vidéosurveillance et éclairage extérieur) ;
- Peinture ;
- Circulations extérieures et réseaux divers (ouvrages d'évacuation des eaux de pluie et des eaux usées).
- Les détails de la prestation sont contenus dans la pièce IV, Cahier des Clauses
- Techniques Particulières (CCTP).

3. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises ou Groupements d'Entreprises de Bâtiments et Travaux Publics installé(s) au Cameroun.

4. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le Budget du Port Autonome de Douala (PAD), exercice 2017, **Tache 320 30 20**. Le montant prévisionnel des travaux est de **quatre cent dix millions (410.000.000) de FCFA**.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres et la version électronique des études architecturales peuvent être consultés et retirés à la Direction des Affaires Générales du Port Autonome de Douala ; Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat Public-Privé ; Département des Marchés Publics (Service de la Préparation des Marchés) sis dans l'enceinte abritant les locaux de la Direction Technique du PAD, BP : 4020 Douala ; Tel : 233 42 01 33/233 4273 22 ; Fax : 233 42 67 97 dès diffusion du présent Avis.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante (150) milles FCFA** dans le compte N°335 988 intitulé « Compte spécial CAS-ARMP » ouvert dans les agences BICEC.

7. Remises des offres

Présentation des offres

Toutes les offres doivent être produites en nombre suffisant et être conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sous peine de rejet. Les pièces administratives requises, parmi lesquelles la caution provisoire de soumission, devront impérativement être produites en originaux et datées de moins de trois (03) mois sous peine de rejet.

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et **en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat Public-Privé ; Département des Marchés Publics (Service de la Préparation des Marchés) au plus tard le **19/05/2017 à 09 heures**, heure locale. Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 004 /A0NO/CIPM/PAD/17 DU 10/04/2017

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA RESIDENCE DU
DIRECTEUR GENERAL DU PORT AUTONOME DE DOUALA**

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** ».

En tout état de cause, les soumissionnaires auront un délai de **vingt-cinq (25) jours** à compter de la date de publication du présent avis, pour déposer leurs offres.

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux est de **dix (10) mois**. Ce délais courent à compter de la date de notification de l'Ordre de Service (OS) de démarrer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **huit millions (8 000 000) francs CFA** établie par l'un des établissements bancaires agréés par le MINFI, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, conformément aux stipulations du RPAO.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent avis sera déclarée

irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

Elle interviendra au plus tard le **19/05/2017** à **10 heures** précises, heure locale par la Commission siégeant en présence des soumissionnaires désirant y prendre part ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres dont ils ont la charge.

Visite du site du projet

Une visite du site du projet pour les candidats est un préalable pour la maîtrise des contraintes du site.

Une attestation avec reportage photographique de visite de site est obligatoire et doit être insérée dans le dossier d'appel d'offres.

Toute offre ne présentant pas les éléments probants de la visite du site sera purement et simplement rejetée.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) N'avoir pas exécuté un marché de construction de bâtiment public d'un montant au moins égal à six cent (600) millions de FCFA pendant les quatre (04) dernières années;
- b) Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- c) Absence des éléments probants attestant la connaissance des contraintes du site (Photos ou autre);
- d) Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- e) Dossier non conforme aux prescriptions du présent RPAO ;
- f) Omission, dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
- g) Absence d'un conducteur des travaux justifiant de la qualité d'Ingénieur de Génie Civil ;
- h) Antécédent dans l'exécution des marchés publics (marchés abandonnés, prestations mal ou partiellement exécutées) au cours des quatre (04) dernières années ;
- i) Note technique inférieure à 48 OUI sur 61.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (**Oui/Non**) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Références de l'Entreprise ;
- b) Moyenne du chiffre d'affaires de construction des bâtiments publics des trois (03) dernières années au moins égal à un (01) milliard de FCFA ;
- c) Moyens matériels et logistiques à mobiliser ;
- d) Personnel d'encadrement de l'Entreprise ;
- e) Visite des Lieux ;
- f) Présentation de l'offre.

Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation figurant dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

12. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres et dont l'évaluation aura été la moins disante.

13. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de **quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour leur remise.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Direction de l'Aménagement Portuaire du Port Autonome de Douala située dans l'enceinte abritant l'ex Direction technique du **PAD**.

Lutte contre la corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48**.

DOUALA le 10 Avril 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOUKOKO NJOH Charles Michaux

PORT AUTONOME DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 005/AONR/PAD/CIPM/2017 DU 10/04/2017 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES (BET), POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE CHARGÉE DU CONTRÔLE ET DE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA RÉSIDENCE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU PORT AUTONOME DE DOUALA (PAD)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala (PAD) lance, pour le compte de son organisme, un Appel d'Offres National Restreint en vue du recrutement d'un Bureau d'Études Techniques (BET), pour la Maîtrise d'oeuvre chargée du contrôle et la surveillance des travaux de construction de la Résidence du Directeur Général du Port Autonome de Douala (PAD) pour l'exercice 2017.

2. Consistance des prestations

Les prestations concernent :

- La validation du dossier d'exécution ;
- La supervision des travaux;
- La vérification technique des situations mensuelles des travaux présentés par l'entreprise ;
- L'élaboration d'un rapport mensuel sur l'état d'avancement des travaux avec mise à jour des plannings ;
- L'assistance lors de la réception provisoire des travaux ;
- L'élaboration et la transmission d'un rapport de fin de chantier. Le détail des prestations est défini dans les Termes de Référence (pièce 5).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de quarante **(40) millions** de francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les prestations sont définies en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux Bureaux d'Études Techniques(BET)ci-après pré-qualifiés après avis à manifestation d'intérêt n°002/AMI/PAD/DG/2017 du 31 Janvier 2017 :

N°	ENTREPRISES	ADRESSE
1	Cabinet ENDES	BP : 2870 Douala
2	Cabinet KALOUPE	BP : 17889 Douala
3	Cabinet INGÉNIEURS ASSOCIÉS	BP : 2719 Yaoundé
4	Cabinet AFRICA ENGINEERING CONSULTING	BP :34385 Yaoundé

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de fonctionnement du PAD sur la ligne d'imputation

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, soit de 7H30 à 15H30 à la Direction des Affaires Générales

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction générale du PAD/ Direction de l'Administration Générale — Division

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **onze**

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies posté

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces dans le dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. De façon spécifique,

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra au plus tard **le 19/05/2017 à 10h, heure locale** par la Commission d'Appel d'Offres.

Seuls les soumissionnaires seront habilités à assister cette séance d'ouverture, et à défaut ils pourront s'y faire représenter par un représentant dûment habilité.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la qualification technique.

14. Critères d'évaluation

- Absence d'une pièce du dossier administratif ; Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- Présence dans l'offre administrative ou technique des éléments donnant des indications sur l'offre financière ;
- Omission d'un prix du Bordereau des Prix Unitaires ;
- Antécédent dans l'exécution des marchés publics (marchés abandonnés, prestations mal ou partiellement exécutées) ;
- Score technique inférieure à 80/100.

Critères essentiels

L'évaluation des offres sera arithmétique et se fera selon le cadre de notation suivant :

CRITERES	NOTE
Présentation général de l'offre	05 Points
Références de l'Entreprise	20 Points
Méthodologie	10 Points
Qualification du personnel clé	55 Points
Moyens matériels et logistiques	05 Points
Preuve de la capacité financière	05 Points

TOTAL	100
--------------	------------

Méthode de sélection du consultant

La sélection du Consultant adjudicataire se fera par l'utilisation de la formule ci-après

combinant la note technique et la note financière :

$$NF=0,8 St+0,2Sf$$

avec NF= note finale ; St= score technique ; Sf= score financier.

15. Attribution

L'attribution du marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante sur la base de la formule ci-dessus.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Port Autonome de Douala (PAD), Direction des Affaires Générales sis au 5^{ème} étage de l'immeuble siège du PAD ou à la Division des Marchés Publics et des Contrats de partenariat Public-Privé sise dans l'enceinte abritant l'ex-Direction Technique du PAD.

Lutte contre la corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

DOUALA le 10 Avril 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOUKOKO NJOH Charles Michaux

COMMUNE DE GUIDER

AVIS DE CONSULTATION N°01/ACO/RN/D42/COMMUNE -GUIDER/SCPM/DU 22 MARS 2017 POUR L'ACHAT ET INSTALLATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE (SECOURS AUTOMATIQUE) À LA MAIRIE DE GUIDER

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Guider lance un Avis de Consultation National pour l'équipement, achat et installation d'un groupe électrogène secours automatique à la Commune de Guider.

2. Consistance des prestations

- Fourniture d'un groupe de secours
- Inverseur Automatique
- Pause, installation et connexion au réseau ENEO
- Construction d'un hangar de protection

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de **16 900 000 FCFA**.

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Avis de consultation est restreint **aux Entreprises Camerounaises dont le nom figure sur la liste des Entreprises non exclu des marchés durant les trois dernières années en vue de la réalisation des Travaux d'Electrification rurale sur les ressources de l'Etat pour l'exercice 2017.**

6. Financement

Les travaux seront financés par le **budget de la Commune de Guider, exercice 2017 Imputation budgétaire : 220-150**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Service Communal de Passation des Marchés** dès Publication de l'avis de consultation. **Tél. : 675 58 08 18 / 699 01 84 65**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré au **Service Communal de Passation des Marchés** dès Publication de l'avis de cotation sous présentation d'une quittance d'achat d'un montant de **25 000 FCFA**. **Tél. : 675 58 08 18 / 699 01 84 65.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou anglais en **sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir au **Service Communal de Passation des Marchés Publics, au plus tard le 10/04/2017 à 10 Heures**. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

Avis de consultation
N°01/ACO/RN/D42/COMMUNE -GUIDER/SCPM/du 22 Mars 2017 Pour
l'achat et installation d'un groupe électrogène (secours automatique) à la Mairie
de Guider

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de cette prestation est de **deux (02) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Chaque offre rédigée en français ou anglais en **sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir au **Service Communal de Passation des Marchés Publics, au plus tard le 10/04/2017 à 10 Heures**. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

Avis de consultation
N°01/ACO/RN/D42/COMMUNE-GUIDER/SCPM/du 22 Mars 2017 Pour
l'achat et installation d'un groupe électrogène (secours automatique) à la Mairie
de Guider

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 10/04/2017 à 11 heures dans la salle des Actes de La Commune de Guider.

14. Critères d'évaluation**Evaluation technique:**

N°	Critères	Réponses Oui / Non
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Référence de l'entreprise	Oui/Non
3	Moyens matériels permanents ou mobilisables	Oui/Non
4	Personnel de chantier	Oui/Non
5	Organisation du chantier (détail et planning d'exécution)	Oui/Non
6	Capacité d'autofinancement du soumissionnaire	Oui/Non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de réponses positives seront éligibles à l'analyse

financière.

Principaux critères éliminatoires:

1. Pièces Administratives non conforme au DAO ;
2. Fausses déclarations ;
3. Absence de caution ;
4. Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier durant les dernières années ;

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché **au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disant et remplissant les capacités technico-financières requises résultant des critères dits essentiels.**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Service Communal de Passation des Marchés.**

GUIDER le 22 Mars 2017

Le MAIRE

YOUNOUSSA BOUBA

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°068/DC/MINEPAT/CMPM/2017 DU 31 MARS 2017, EN VUE DE L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES DU MINEPAT, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET DU MINEPAT, EXERCICE 2017, IMPUTATION : 22 340010 227604

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
22 340010 227604

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation, en vue de l'acquisition du matériel informatique à la Direction des Affaires Générales.

2. Consistance des prestations

La présente consultation a pour but l'acquisition du matériel informatique à la Direction des Affaires Générales.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de dix millions (10 000 000) F CFA

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine.

5. Financement

Les fournitures, objet du présent Dossier de Consultation, sont financées par le Budget d'Investissement Public du **MINEPAT, exercice 2017, imputation : 22 340010 227604.**

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier de Consultation peut être consulté à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 05, à l'Immeuble Rose, Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, Tél. : 22 22 41 28.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 05, contre présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public d'une somme non-remboursable de **quinze mille (15 000) francs CFA**. Lors du retrait du Dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer au Service des Marchés Publics du MINEPAT, en indiquant leur adresse complète (boîte postale, N° de téléphone, fax).

8. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 05, du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, sis à l'adresse susmentionnée, au plus tard **le 20 avril 2017 à 10 heures**, heure locale, revêtue de la mention suivante:

*DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°068/DC/MINEPAT/CMPM/2017 DU 31 MARS 2017, EN VUE DE L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

Toute offre non produite en Sept (07) exemplaires et non conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

9. Delai de Livraison

La durée d'exécution maximum est fixée à **trente (30) jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de procéder à la livraison.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administrative de soumission une caution établie par une banque de premier ordre agréée par le ministère en charge des finances d'un montant de **deux cent mille (200 000)**, d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

11. Recevabilité des Offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable. Sous peine d'élimination, les pièces administratives ci-dessous devront être impérativement produites en **originaux ou copies certifiées conformes** pour :

- Déclaration d'intention de soumissionner ;
- L'attestation de non-faillite délivrée par le greffe du Tribunal de Grande Instance du lieu de siège;
- L'attestation de non-redevance ;
- L'attestation de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale portant l'objet et le N° de la consultation ;
- L'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- La quittance de versement au Trésor Public des frais d'acquisition du Dossier de Consultation ;
- L'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Caution de soumission **deux cent mille (200 000) francs CFA.**

Toutes les pièces requises doivent être datées de moins de **trois (03) mois** et être conformes aux modèles.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres administratives et techniques sera effectuée **le 20 avril 2017 à 11 heures**, heure locale, par la Commission Ministérielle Supplémentaire de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, dans la Salle des conférences, sis à l'immeuble rose, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

13. Critères d'évaluation

- dossier administratif incomplet ou non conforme ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- offre financière non conforme et incomplète.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme aux spécifications techniques du matériel à livrer et qui a été évaluée la moins disante, en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les entreprises intéressées peuvent s'adresser à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'aménagement du Territoire, Service des Marchés Publics, porte 131, Téléphone 22 22 41 28.

YAOUNDE le 31 Mars 2017

Le *MINISTRE*

MOTAZE Louis Paul

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°069/AONO/MINEPAT/CMPM/2017 DU 31 MARS 2017, EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ POUR L'ENTRETIEN DES ÉDIFICES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEPAT, EN DEUX (02) LOTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
51 22 340 0146 1 89 351

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le recrutement d'une société pour l'entretien des édifices des services centraux du MINEPAT, réparti en deux (02) lots, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment :

- Aspiration et nettoyage des sols ;
- Vidange, nettoyage des poubelles, remplacements des sacs ;
- Dépoussiérage et entretien des bureaux avec des produits adaptés aux matériaux ;
- Nettoyage des vitreries ;
- Dépoussiérage des meubles, plinthes, dessous des meubles ainsi que des installations bureautiques informatiques ;
- Nettoyage et entretien des sols : cristallisation, vitrification, métallisation, shampooing ;
- Nettoyage immeuble et parking ;
- Nettoyage et entretien des espaces verts.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **trente-cinq millions (35 000 000)** pour le lot 1 et **quarante millions (40 000 000)** pour le lot 2.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est réparti en deux lots ci-après définis :

- Lot 1 : Entretien des édifices des immeubles Amacam et Rose ;
- Lot 2 : Entretien des édifices Katios, CNR, Messa et des annexes 1, 2 et 3.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine concerné.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT sur la ligne d'imputation budgétaire 51 22 340 0146 1 89 351

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Appel d'Offres, le Dossier peut être consulté au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Service des Marchés Publics, porte 05, Tél. : 22 22 41 28.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres se fera à l'adresse sus indiquée, contre présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor public d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés Publics, porte 05, du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, au plus tard **le 20 avril 2017 à 10 heures**, heures locale, avec la mention,

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°069/AONO/MINEPAT/CMPM/2017 DU 31 MARS 2017, EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE POUR L'ENTRETIEN DES EDIFICES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEPAT, EN DEUX (02) LOTS, EN PROCEDURE D'URGENCE.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

Toute Offre non produite en sept (07) exemplaires ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant durée entre 60 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

10. Delai de Livraison

La durée des prestations est d'un (01) an.

11. Cautionnement Provisoire

Les Offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire, délivré par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et la COBAC d'un montant de **800 000 (huit cent mille) Francs CFA pour le lot 1 et 700 000 (sept cent mille) francs CFA pour le lot2**.

A la place de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du Dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du RPAO. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (3) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le ministère des finances ou le non-respect des pièces du dossier d'appel d'Offres entraînent le rejet de l'Offre.

A défaut de cette caution de soumission, et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres administratives et techniques sera effectuée **le 20 avril 2017** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, dans la Salle 230 bis, sis à l'immeuble rose, à partir de 11 heures, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. La commission formera séance tenante une sous-commission ad hoc qui devra analyser les offres administratives et techniques des soumissionnaires.

A l'issue de l'analyse des Offres administratives et techniques, l'ouverture des Offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et obtenu une note technique supérieure ou égale à soixante dix (70) points sur cent (100).

14. Critères d'évaluation

● Critères éliminatoires :

- a) Absence d'une pièce administrative ;
- b) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- c) Note Technique inférieure à soixante dix (70) points sur cent (100) ;
- d) omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié.

● Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système de notation, sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) La Capacité financière délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le MINFI10 points;
- b) Les références de l'entreprise 30 points ;
- c) Le matériel mobilisé 10 points;
- d) Le personnel de l'entreprise 20 points ;
- e) La proposition technique 25 points;
- f) La présentation de l'offre 5 points.

Seules les soumissionnaires ayant obtenues une note supérieure à soixante dix (70) points sur cent (100) seront admis à l'analyse financière.

La formule de calcul du score financier est la suivante : $S_f = 100 \times \frac{fm}{f}$, S_f étant le score financier, fm la proposition financière la moins-disante parmi les offres jugées conformes, et f le montant de la proposition considérée.

- Dans l'appréciation de la conformité de la proposition financière du cabinet, le sous-détail des prix proposés prévaudra.
- Les poids respectifs attribués aux propositions techniques (T) et financière (F) sont :

$$T = 0,7$$
$$F = 0,3$$

La détermination de l'offre la moins-disante est celle qui après rectifications éventuelles, a le montant le moins élevé. Cette offre reçoit 100 points.

Les autres offres seront notées suivant la formule ci-après :

$$NF = \frac{MMd \times 100}{MS}$$

NF : note de l'offre financière du soumissionnaire

MMd : Montant évalué du moins-disant

MS : Montant évalué du soumissionnaire

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la Note Globale NG (note

technico-financière) suivant la formule ci-après :

$$NG = \frac{(70 \times NT) + (30 \times NF)}{100}$$

NT : note technique

NF : note financière

15. Attribution

La méthode choisie dans le DAO étant celle de la qualité-coût, il en résulte que le marché sera attribué au cabinet dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante c'est-à-dire, ayant obtenu la meilleure note technico-financière.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les entreprises intéressées peuvent s'adresser à la Direction des Affaires Générales au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Service des Marchés Publics, porte 131, Téléphone 222 22 41 28.

YAOUNDE le 31 Mars 2017

Le *MINISTRE*

MOTAZE Louis Paul

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 03/DC/MINJEC/CPM/17 DU 07/04/2017
RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LES STRUCTURES
OPERATIONNELLES DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE EN PROCEDURE
D'URGENCE FINANCEMENT BIP MINEPAT 2017 IMPUTATION : 94 709 04 110000 2279**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
94709041100002279

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions et du cadre de travail dans ses services, le Ministre de la Jeunesse et de l'Éducation Civique, lance un avis de consultation pour une demande de cotation pour l'acquisition du matériel informatique.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de trente millions francs (30 000 000) CFA TTC.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à tous les prestataires de droit camerounais installés au Cameroun et justifiant des capacités techniques et financières leur permettant de réaliser les prestations objet de la présente consultation.

4. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le Budget d'Investissement Public 2017 du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), imputation n° 94709041100002279

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré dès diffusion du présent avis au Service des marchés sis au 4^{ème} étage porte n°404 de l'immeuble siège du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique à Nlongkak Yaoundé, contre présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de quarante mille (40 000) francs CFA. La copie du reçu de ce versement sera versée au dossier de consultation.

6. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marqués comme tels, devront être déposées sous plis fermés au Service des Marchés du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique, situé au 4^e étage de son immeuble siège (porte 404), au plus 03/05/2017 et devront porter la mention suivante :

*Demande de Cotation N° 03 du 07 Avril 2017 relative à la fourniture du matériel informatique
pour les structures opérationnelles du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique
« à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

7. Delai de Livraison

Le délai de livraison des fournitures est fixé à trente (30) jours maximum, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations. La réception du matériel se fera au bâtiment siège du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, sis au quartier Nlongkak, à Yaoundé.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de six cent mille francs (600 000) CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, en un seul temps, aura lieu le 03 Mai 2017 dans la salle des réunions du MINJEC, au 5^e étage de l'immeuble susvisé par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

10. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation porteront sur :

Critères éliminatoires :

- Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence des prospectus des fournitures avec toutes les descriptions détaillées ;
- Caractéristiques techniques du matériel proposé (100% des spécifications techniques conformes) ;
- Note technique inférieure à 4 des 5 critères essentiels.

Critères essentiels :

- Présentation générale de l'offre (pièces dans l'ordre et intercalaires couleur) ;
- Garantie ;
- Références ou expériences du soumissionnaire dans les prestations similaires ;
- Délai de livraison ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché (Copie dûment remplie, paraphée et signée du projet de lettre-commande).

Le système de notation des cotations relativement aux critères essentiels dont le détail est donné dans les Instructions aux soumissionnaires, se fera par mode binaire (oui/non).

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de lettre de cotation signée.

11. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et conforme aux critères éliminatoires et essentiels du Dossier de Consultation.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de trente (30) jours à compter de la date de dépôt de ces dernières.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés sis au 4^{ième} étage porte n°404 de l'immeuble siège du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique à Nlongkak -Yaoundé.

YAOUNDE le 7 Avril 2017

Le MINISTRE

MOUNOUNA FOUTSOU

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION N° 002 /DC/MINHDU/CMPM/17 DU 10 AVRIL 2017
RELATIVE A LA FOURNITURE DE DIX (10) MOTOS AU MINISTERE DE L'HABITAT ET DU
DEVELOPPEMENT URBAIN**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain envisage de procéder à l'acquisition de dix (10) motos pour des besoins de service, sur financement : BIP MINHDU / Exercice 2017

2. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté ou retiré auprès de la Direction des Affaires Générales / Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9^e étage porte 02 de l'immeuble Ministériel N° 1 à Yaoundé contre présentation d'une quittance de versement au Trésor public de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA.

3. Remises des offres

Le devis estimatif, descriptif et quantitatif de ces équipements (en 06 exemplaires dont 01 original) doit être chiffré et déposé au plus tard le 10 MAI 2017 à 13 heures, heure locale, au Service des Marchés du MINHDU (Bureau des Offres), sise au 2^{ème} étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINHDU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges) sous enveloppe adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

DEMANDE DE COTATION N° 002 /DC/MINHDU/CMPM/17 DU 10 AVRIL 2017 RELATIVE A LA FOURNITURE DE
DIX (10) MOTOS AU MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN. « A N'OUVRIR QU'EN
SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

4. Delai de Livraison

Chaque soumissionnaire devra joindre à son offre, une caution de soumission établie par un établissement bancaire agréé par le Ministre chargé des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

5. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à son offre, une caution de soumission établie par un établissement bancaire agréé par le Ministre chargé des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le montant de la caution est fixé à 800 000 F (Huit cent mille francs) CFA.

6. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le 10 MAI 2017 à 14 heures, heure locale, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINHDU, sise au 2^{ème} étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINHDU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges).

YAOUNDE le 10 Avril 2017

Le MINISTRE

MBWENTCHOU JEAN CLAUDE

PORT AUTONOME DE DOUALA

AVIS À MANIFESTATION D'INTERET N°005/AMI/PAD/DG/2017 DU 05/04/2017 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES POUR L'EXECUTION DES ETUDES TECHNIQUES ET FINANCIERES DU PROJET DE RÉHABILITATION DES MAGASINS EXISTANTS ET DE CONSTRUCTION DE NOUVEAUX MAGASINS ET AIRES DE STOCKAGES AU PORT DE DOUALA OU SUR AUTRE SITE DIT « PORT SEC » FINANCEMENT : BUDGET PAD EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de son engagement à la mise aux normes actuelles de l'outil portuaire, à l'amélioration des capacités et conditions de stockage et de conditionnement des marchandises en transit, le Directeur Général du Port Autonome de Douala, Maître d'Ouvrage, lance à l'intention des Cabinets et Bureaux d'études nationaux et internationaux, un Avis à Manifestation d'Intérêt, pour le recrutement d'un consultant technique pour l'exécution des études techniques et financières du projet de réhabilitation des magasins existants et de construction de nouveaux magasins au Port de Douala.

2. Objet

La constitution d'une liste restreinte de bureaux d'études auxquelles le Directeur Général du Port Autonome de Douala adressera des invitations à participer à un Appel d'Offres International Restreint.

3. Consistance des prestations

ETAPE 1 : AMENAGEMENTS SOMMAIRES DES SITES (1/2000^{ème} et 1/200^{ème})

Le consultant proposera les esquisses architecturales 3D et les implantations sur fond de plan du domaine portuaire de Douala plusieurs concepts de magasins existants dans les ports des pays développés, répondant aux normes internationales et pour convenir aux activités de manutention et de stockage au port de Douala.

A cet effet, le Consultant élaborera un rapport sommaire faisant ressortir :

Les aspects limitatifs des magasins actuels concernant l'exploitation du terre-plein (capacités de stockage, emprises, formes, structures, manutention facile,...) ;

Une évaluation des magasins actuels ainsi que les conditions de sécurité dans leur exploitation, de manière à émettre un avis technique sur la possibilité de les réaménager ou de les raser complètement afin d'en reconstruire d'autres.

Les normes internationales de construction et de gestion applicables dans le contexte du port de Douala ;

Les types d'aménagements à considérer pour la réhabilitation, selon les normes, des magasins actuels (capacités de stockage, emprises, formes, structures, manutention facile,...) ;

Les types d'aménagements à considérer pour la construction de nouveaux magasins et les aires de stockage sur des sites existants ou d'autres sites à déterminer hors du domaine

portuaire notamment sur la projection des corridors Douala-Ndjamena et Douala-Bangui (i, e. PORT SEC) ;

Les Voiries et Réseaux Divers (VRD) : les accès et les sorties, les circulations, les parkings, les réseaux d'alimentation d'évacuation extérieurs, l'éclairage extérieur, etc;

Une estimation sommaire des coûts de réhabilitation des magasins existants et de construction de nouveaux et des aires de stockage ;

ETAPE 2 : AVANT PROJET SOMMAIRE (APS) (1/2001^{ème})

Le consultant élaborera un avant-projet sommaire en sept (07) exemplaires, qui comprendra :

L'étude architecturale complète des ouvrages à réhabiliter, et des ouvrages nouveaux;

Du plan d'aménagement des terres - pleins sous douanes et des sites de constructions des

magasins et aires de stockage nouveaux;

L'étude des structures des ouvrages ;

L'étude des réseaux divers ;

Les équipements nécessaires au fonctionnement des ouvrages;

L'estimation sommaire du coût du projet.

L'approbation de l'APS par le maître d'Ouvrage est requise avant l'exécution de l'étape 3 d'élaboration de l'avant-projet détaillé.

(APD).

ETAPE 3 : AVANT PROJET DÉTAILLE (APD)

Sur la base des études architecturales et du plan des ouvrages, le consultant réalisera les études techniques (topographie, géotechniques, hydrauliques,...) nécessaires et présentera l'avant-projet détaillé comprenant :

Les plans de masse ; Le plan d'élévation 3D ;

Le dossier technique des ouvrages (à réhabiliter d'une part et nouveaux d'autre part) :

Le plan de situation à l'échelle adéquate sur format AO ;

Le plan des VRD sur format A0;

Les rapports détaillés des études techniques

Les plans de distribution des ouvrages;

Les plans d'éclairages intérieurs et extérieurs;

Les schémas des réseaux d'eau, d'électricité, câblage TV,... ;

Les plans de dispositions du matériel de sécurité incendie ;

Les notes sur les qualités de peintures proposées ;

Le plan d'étiquetage et de signalisation des magasins qui devront être organisés et structurés par centre d'intérêt;

Etc.

Le dimensionnement de la structure portante (fondation, poteaux, poutres, dalles, ...) et les notes de calcul (texte et numérique)

La réalisation des plans des fondations, des plans architecturaux, les plans de coffrage et ferrailages, etc

Les détails d'exécution et descriptifs des ouvrages définissant de façon précises les caractéristiques géométriques exactes de l'ensemble des structures (texte et numérique) ; L'estimation détaillée confidentielle des coûts de réhabilitation et construction de chaque ouvrage

Une note explicative des prix unitaires (métrés ou forfaits) utilisés pour l'estimation détaillée confidentielle ;

Un planning prévisionnel prenant en compte toutes les phases de réalisation du projet;

Le cahier des clauses techniques particulières définissant avec précision les spécifications techniques, les normes applicables aux ouvrages et les conditions de leurs mises en oeuvre (texte et numérique) ;

Les principaux matériaux à utiliser au niveau de la structure portante, des cloisonnements,

de la couverture et des travaux de finition tels que les sols, les murs, les plafonds, etc (texte et numérique)

L'approbation de l'APD par le maître d'Ouvrage est requise avant l'exécution de l'étape 4 d'élaboration du Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

ETAPE 4 : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES (DAO)

Le dossier d'appel d'offres (DAO) comprendra :

- Pièce 1 : Avis d'appel d'offres (AAO) (en français et en anglais)
- Pièce 2 Règlement de général de l'appel d'offres (RGAO)
- Pièce 3 : Règlement particulier de l'appel d'offre (RPAO)
- Pièce 4 : Cahier des clauses administratives particulières (CCAP)
- Pièce 5 : Cahier des clauses techniques particulières (CCTP)
- Pièce 6 : Cadre du bordereau des prix unitaires (SPU)
- Pièce 7 : Cadre du détail quantitatif et estimatif (DQE)
- Pièce 8 : Cadre du sous détail des prix unitaires (SDP)
- Pièce 9 : Formulaire et fiches modèles
- Pièce 10 : Modèle de marché
- Pièce 11 : Liste des établissements bancaires

LES NORMES

Le consultant effectuera sa mission en respectant les normes techniques en vigueur au Cameroun et selon le respect des règles de l'art ;

Il se conforme aux prescriptions du Maître d'Ouvrage concernant le programme du projet, le montant des sommes allouées au projet ainsi que les priorités dans l'exécution des travaux.

PERSONNEL

Le consultant devra fournir un personnel dé qualifié ayant une grande expérience dans le domaine des études techniques et des travaux d'aménagements d'ouvrages similaires. Le personnel comprendra au moins :

Un chef de mission Architecte (agrée à l'Ordre National des Architectes) ayant une expérience minimale de 15 ans dans le domaine des études architecturales et techniques des travaux de bâtiments ;

Un ingénieur du Génie Civil (bac+5, agrée à l'Ordre National des Ingénieurs du Génie Civil) spécialisé en structure et d'au moins 10 ans d'expérience dans le calcul des structures ;

Un ingénieur du Génie civil, (bac+5, agrée à l'Ordre National des Ingénieurs du Génie Civil) expérimenté en électricité des bâtiments et magasins et ayant au moins 07 ans d'expérience ;

Un ingénieur du Génie civil, (bac+5, agrée à l'Ordre National des Ingénieurs du Génie Civil) expert en couvertures et charpentes métalliques d'au moins 10 ans d'expérience ;

Un ingénieur géotechnicien d'au moins 10 ans d'expérience ;

Un ingénieur du Génie civil, (bac+5, agréé à l'Ordre National des Ingénieurs du Génie Civil) expert VRD, d'au moins 07 d'expérience ;

Un ingénieur topographe, d'au moins 07 d'expérience.

EQUIPEMENTS

Le consultant doit être équipé de matériels adaptés et modernes pour l'accomplissement de toutes les prestations relatives à cette étude (études techniques, calculs des structures, dessin,...).

PRESENTATION ET NOMBRES DE RAPPORT

A vant-Projet Sommaire (APS) : sept (07) exemplaires en phase d'approbation, dix (10) exemplaires en définitive avec copie numérique.

A vant-Projet Détaillé (APD : Dossier d'Exécution du Projet) comprenant notamment : - Le dimensionnement des structures portantes ;

Le dossier technique des ouvrages (plans de situation, plans VRD, plans d'élévations, plans de distributions, plans des ouvrages, notes de calcul, levées topographiques, essais géotechniques,...) ;

La réalisation des plans de coffrage et de ferrailage ;

Les détails d'exécution et descriptifs des ouvrages qui définissent de façon précise les caractéristiques géométriques exactes des ouvrages;

L'estimation détaillée des coûts de réhabilitation et de construction de chaque ouvrage ;

Une note justificative des prix unitaires ou des forfaits utilisés pour l'estimation détaillées ;

Un planning prévisionnel incluant toutes les phases de réalisation du projet ; Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) définissant de façon très précise les spécifications techniques (ST), les normes applicables et les conditions de leurs mises en oeuvre.

Sept (07) exemplaires en phase d'approbation, dix (10) exemplaires en définitive avec copie numérique.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature seront remis en cinq (05) exemplaires dont un original et quatre (04) copies marqués comme tels, plus fermés scellés et comportant deux enveloppes distinctes au Secrétariat de la Direction des Aménagements Portuaires du Doussier d'Appel d'Offres. Dix (10) exemplaires en phase d'approbation et définitive avec copie numérique. Autonome de Douala, portes 02 et 03, au plus tard le **28/04/2017**, **12 heure** locale et devront porter la mention :

DELAI : 03 mois

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT
N°005/AMI/PAD/DG/2017 DU 05/04/2017
EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES POUR L'EXECUTION DES
ETUDES TECHNIQUES ET FINANCIERES DU PROJET DE RÉHABILITATION DES
MAGASINS EXISTANTS ET DE CONSTRUCTION DE NOUVEAUX MAGASINS ET AIRES DE STOCKAGES AU PORT D
DOUALA OU SUR AUTRE SITE DIT « PORT SEC »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

5. Composition du dossier

Le dossier de candidature à cet avis à manifestation d'intérêt comprendra les sections suivantes :

Section 1 : Pièces administratives (enveloppe A)

La section 1 comprend les pièces administratives suivantes, en versions originales ou leurs copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours :

Une lettre de motivation du candidat dûment signée ;

Une copie de la patente en cours de validité ;

Le registre de commerce ;

Une attestation de localisation et un plan de situation du candidat.

L'absence ou la non-conformité de l'une des pièces ci-dessus entraînera l'élimination du candidat.

Section 2 : Dossier technique (enveloppe B)

Le dossier technique devra comprendre :

La présentation du Consultant ainsi que ses domaines d'action et d'intervention.

Les références professionnelles du Consultant (firme) en réalisation des études similaires aux prestations envisagées : Liste de contrats accompagnés de justificatifs (1^{ère} et dernière page des contrats avec procès-verbaux de réception).

la liste du personnel (qualification et expérience) appelé à réaliser cette étude ;

Le curriculum vitae de chaque personnel daté et signé par l'intéressé ;

La définition des affectations proposées pour chaque personnel ;

L'équipe devra comprendre une expertise pluridisciplinaire qualifiée pour mener à bien l'ensemble des prestations relevant du projet. A cet effet, le Consultant justifiera la qualification de chaque membre proposé dans son équipe.

Les experts devront avoir de compétences complémentaires et une maîtrise parfaite du français ou de l'anglais. Une bonne connaissance préalable, pour au moins un des experts du contexte du projet et des missions comparables.

f La compréhension, méthodologie et plan de travail. g. Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le candidat donnera la liste des moyens logistiques, techniques et matériels dont il dispose, notamment :

- La liste de matériels informatiques et bureautiques ;

- La liste des moyens logistiques (véhicules, fax, téléphones) ;

- Tout autre matériel jugé nécessaire pour la réalisation des prestations d'études. Toute fausse déclaration entraînera le rejet de l'offre du candidat

CRITERES D'EVALUATION TECHNIQUE

- Critères éliminatoires

N°	Désignations
1	Dossier administratif incomplet
2	Fausse déclaration, document falsifié ou non authentique
3	Note technique inférieure à 80 points sur 100

Critères de qualification

Présentation de l'offre

Désignation	Notation
Présentation de l'offre	05 points

Références du soumissionnaire

Nombre de projets similaires durant les 10 dernières années	Notation (non cumulative)	Total (sur 40 points)
Supérieur à 5	40	
Egal à 5	30	
Egal à 4	20	
Egal à 3	15	
Egal à 2	10	
Inférieur à 2	0	

Personnel

Qualifications et expériences	Notation (cumulative)	Total (sur 55 points)
Architecte, chef de mission	10 points	
Ingénieur civil, expert en structure	10 points	
Ingénieur civil, électricien	07 points	
Ingénieur civil, expert en mécanique du bâtiment	07 points	
Ingénieur civil, expert en VRD	07 points	
Ingénieur géotechnicien	07 points	

Les candidats devront justifier chaque personnel par la présentation d'une copie certifiée (de moins de 03 mois) du



diplôme et du CV.

Récapitulatif des critères de qualification

N°	Désignation	Notation	Total
a	Présentation de l'offre		
b	Références du soumissionnaire		
c	Personnel		
Qualification		Oui	Non

Seuls les candidats ayant totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à

80 points sur 100, seront retenus pour participer à l'Appel d'Offres National Restreint.

7. Renseignements Complémentaires

Les résultats seront publiés par voie de presse et pourront également être consultés au siège du Port Autonome de Douala (PAD).

8. Evaluation et publication des resultats

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Département des Etudes Techniques, Direction des Aménagements Portuaires.

DOUALA le 5 Avril 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus



PORT AUTONOME DE DOUALA

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°004/AMI/PAD/DG/2017 DU 05/04/2017 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE CHARGE DES ETUDES TECHNIQUES ET FINANCIERES POUR LA CONSTRUCTION D'IMMEUBLES RESIDENTIELS A LA CRIQUE TOKOTO AU PORT DE DOUALA
FINANCEMENT : BUDGET PAD EXERCICE 2017**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de son engagement à l'amélioration des conditions de vie de son personnel dans ses logements de fonctions, le Directeur Général Port Autonome de Douala, Maître d'Ouvrage, lance à l'intention des Cabinets et Bureaux d'études nationaux, un Avis à Manifestation d'intérêt, pour le recrutement d'un consultant chargé des études techniques et financière du projet de construction d'immeubles résidentiels R+3 et R+4 haut standing au lieu-dit « crique TOKOTO » en zone aval du Port de Douala.

2. Objet

La constitution d'une liste restreinte de bureaux d'études auxquelles le Directeur Général du Port Autonome de Douala(PAD) adressera des invitations à participer à un Appel d'Offres National Restreint.

3. Consistance des prestations

ETAPE 1 AMENAGEMENT DU SITE (1/200 ième)

Le consultant proposera les esquisses d'un projet type (et ses variantes) d'immeubles résidentiels haut standing et un rapport sommaire permettant la compréhension des éléments constituant le projet présenté.

- Le plan d'aménagement du site.
- Le plan d'implantation des bâtiments;
- Les Voiries et Réseaux Divers (VRD) : les accès et les sorties, les circulations, les parkings, les jardins, les réseaux d'alimentation et d'évacuation extérieurs, l'éclairage extérieur, etc;
- Une estimation sommaire du coût du projet.

ETAPE 2 ; AVANT PROJET SOMMAIRE (APS) (1/200 1ème)

Le consultant élaborera un avant-projet sommaire en huit (08) exemplaires, qui comprendra

- L'étude architecturale complète des bâtiments et du plan d'aménagement du site ;
- L'étude des structures ;
- L'étude des réseaux divers ;
- Les équipements nécessaires au fonctionnement des bâtiments;
- L'estimation sommaire du coût du projet.

L'approbation de l'APS par le maître d'Ouvrage est requise avant l'exécution de l'étape 3 d'élaboration de l'avant-projet détaillé (APD).

● ETAPE 3 : AVANT PROJET DÉTAILLE (APD)

Sur la base des études architecturales et du plan d'occupation des bâtiments, le consultant réalisera les études techniques (topographiques, géotechniques, hydrauliques,...) nécessaires et présentera l'avant-projet détaillé comprenant :

- Le plan de masse;
- Le plan d'élévation 3D;
- Le dossier technique des bâtiments :
- Le plan de situation à l'échelle adéquate sur format AO ;
- Le plan des VRD sur format AO;
- Les rapports détaillés des études techniques;
- Les plans de distribution des niveaux des bâtiments;
- Les plans d'éclairages intérieurs des niveaux;
- Les schémas des réseaux d'eau, d'électricité, câblage TV,... ;
- Les plans de dispositions du matériel de sécurité incendie;
- Les notes sur les qualités de peintures proposées ;
- Etc.
- Le dimensionnement de la structure portante (fondation, poteaux, poutres, dalles, ...) et les notes de calcul (texte et numérique) ;
- La réalisation des plans des fondations, des plans architecturaux, les plans de coffrage et ferrillages, etc
- Les détails d'exécution et descriptifs des ouvrages définissant de façon précises les caractéristiques géométriques exactes des structures des bâtiments (texte et numérique) ;
- La détermination et le dimensionnement des équipements mobiliers fixes, électriques, téléphoniques, informatiques, climatisation, et TV (texte et numérique) ;
- L'estimation détaillée confidentielle des coûts de construction de chaque bâtiment;
- Une note explicative des prix unitaires (métrés ou forfaits) utilisés pour l'estimation détaillée confidentielle;
- Un planning prévisionnel prenant en compte toutes les phases de réalisation du projet; Le cahier des clauses techniques particulières définissant avec précision les spécifications techniques, les normes applicables aux bâtiments et les conditions de leurs mises en oeuvre (texte et numérique) ;
- Les principaux matériaux à utiliser au niveau de la structure portante, des cloisonnements, de la couverture et des travaux de finition tels que les sols, les murs, les plafonds, etc (texte et numérique)

L'approbation de l'APD par le maître d'Ouvrage est requise avant l'exécution de l'étape 4 d'élaboration du Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

ETAPE 4 : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES (DAO)

Le dossier d'appel d'offres (DAO) comprendra :

- Pièce 1 : Avis d'appel d'offres (MO) (en français et en anglais)
- Pièce 2 : Règlement de général de l'appel d'offres (RGAO)
- Pièce 3 : Règlement particulier de l'appel d'offre (RPAO)
- Pièce 4 : Cahier des clauses administratives particulières (CCAP)
- Pièce 5 : Cahier des clauses techniques particulières (CCTP)
- Pièce 6 : Cadre du bordereau des prix unitaires (BPU)
- Pièce 7 : Cadre du détail quantitatif et estimatif (DQE)
- Pièce 8 : Cadre du sous détail des prix unitaires (SDP)
- Pièce 9 : Formulaire et fiches modèles
- Pièce 10 : Modèle de marché
- Pièce 11 : Liste des établissements bancaires LES NORMES
- Le consultant effectuera sa mission en respectant les normes techniques en vigueur au Cameroun et selon le respect des règles de l'art ;
- Il se conforme aux prescriptions du Maître d'Ouvrage concernant le programme du projet, le montant des sommes allouées au projet ainsi que les priorités dans l'exécution des travaux.

PERSONNEL

Le consultant devra fournir un personnel clé qualifié ayant une grande expérience dans le domaine des études techniques et suivi des travaux de bâtiments similaires. Le personnel comprendra au moins :

- Un chef de mission Architecte (agrée à l'Ordre National des Architectes) ayant une expérience minimale de 15 ans dans le domaine des études architecturales et techniques des travaux de bâtiments ;

Un ingénieur du Génie Civil (bac+5, agrée à l'Ordre National des Ingénieurs du Génie Civil) spécialisé en structure et d'au moins 10 ans d'expérience dans le calcul des structures;

- Un ingénieur du Génie civil, (bac+5, agrée à l'Ordre National des Ingénieurs du Génie Civil) expérimenté en électricité des bâtiments et IGH (Immeuble à Grande Hauteur) ayant au moins 07 ans d'expérience ;
- Un ingénieur du Génie civil, (bac+5, agrée à l'Ordre National des Ingénieurs du Génie Civil) expert en mécanique des bâtiments (plomberie, chauffage, climatisation,..) d'au moins 10 ans d'expérience ;
- Un ingénieur géotechnicien d'au moins 10 ans d'expérience ;
- Un ingénieur du Génie civil, (bac+5, agrée à l'Ordre National des Ingénieurs du Génie Civil) expert VRD, d'au moins 07 ans d'expérience ;
- Un ingénieur topographe, d'au moins 07 d'expérience.

PRESENTATION ET NOMBRES DE RAPPORT

Avant-Projet Sommaire (APS) : sept (07) exemplaires en phase d'approbation, dix (10) exemplaires en définitive avec copie numérique.

Avant-Projet Détaillé (APD Dossier d'Exécution du Projet) comprenant notamment :

- Le dimensionnement des structures portantes;
- Le dossier technique des ouvrages (plans de situation, plans VRD, plans d'élévations, plans de distributions, plans des ouvrages, notes de calcul, levées topographiques, essais géotechniques,...) ;
- La réalisation des plans de coffrage et de ferrailage ;
- Les détails d'exécution et descriptifs des ouvrages qui définissent de façon précise les caractéristiques géométriques exactes des ouvrages ;
- La détermination et le dimensionnement des équipements mobilier, équipements électriques, la téléphonie, l'informatique, la ventilation, la climatisation,... ;
- L'estimation détaillée des coûts de construction de chaque bâtiment;
- Une note justificative des prix unitaires ou des forfaits utilisés pour l'estimation détaillées ;
- Un planning prévisionnel incluant toutes les phases de réalisation du projet;
- Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) définissant de façon très précise les spécifications techniques (ST), les normes applicables et les conditions de leurs mises en oeuvre.

Sept (07) exemplaires en phase d'approbation, dix (10) exemplaires en définitive avec copie numérique.

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES : Dix (10) exemplaires en phase d'approbation et définitive avec copie numérique.

DELAI : 30 jrs calendaires.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature seront remis en cinq (05) exemplaires dont un original et quatre (04) copies marqués comme tels, sous pli fermé scellé et comportant deux enveloppes distinctes au Secrétariat de la Directeur des Aménagements Portuaires du Port Autonome de Douala, portes 02 et 03, au plus tard le 28/04/2017 à 12h, heure locale et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT

**N°004/AMI/PAD/DG/2017 DU 05/04/2017
EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE CHARGE DES
ETUDES TECHNIQUES ET FINANCIERES POUR LA CONSTRUCTION D'IMMEUBLES
RESIDENTIELS A LA CRIQUE TOKOTO AU PORT DE DOUALA.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

5. Composition du dossier

Le dossier de candidature à cet avis à manifestation d'intérêt comprendra les sections suivantes :

Section Pièces administratives (enveloppe A)

La section 1 comprend les pièces administratives suivantes, en version originales ou leurs copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours :

- Une lettre de motivation du candidat dûment signée ; Une copie de la patente en cours de validité ; Le registre de commerce ;
- Une attestation de localisation et un plan de situation du candidat.
- L'absence ou la non-conformité de l'une des pièces ci-dessus entraînera l'élimination du candidat

Section 2 : Dossier technique (enveloppe B)

Le dossier technique devra comprendre

- La présentation du consultant ainsi que ses domaines d'action d'intervention.
- Les références professionnelles du Consultant (firme) en réalisation des études similaires aux prestations envisagées (Liste des contrats accompagnés de justificatifs (Ère et dernière page des contrats avec procès-verbaux de réception).
- la liste du personnel (qualification et expérience) appelé à réaliser cette étude ;
- Le curriculum vitae de chaque personnel daté et signé par l'intéressé ;
- La définition des affectations proposées pour chaque personnel ;

L'équipe devra comprendre une expertise pluridisciplinaire qualifiée pour mener à bien l'ensemble des prestations relevant de ce projet. A cet effet, le Consultant justifiera la qualification de chaque membre proposé dans son équipe.

Les experts devront avoir de compétences complémentaires et une maîtrise parfaite du français ou de l'anglais. Une bonne connaissance préalable, pour au moins un des experts du contexte du projet et des missions comparables.

- La compréhension, méthodologie et plan de travail.
- Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le candidat donnera la liste des moyens logistiques, techniques et matériels dont il dispose, notamment

- La liste de matériels informatiques et bureautiques ;
- La liste des moyens logistiques (véhicules, fax, téléphones) ;
- Tout autre matériel jugé nécessaire pour la réalisation des prestations.

Toute fausse déclaration entraînera le rejet de l'offre du candidat

6. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

No	Désignations
1	Dossier administratif incomplet
2	Fausse déclaration, document falsifié ou non authentique
3	Note technique inférieure à 80 points sur 100

Critères de qualification a. Présentation de l'offre

Désignation	Notation
Présentation de l'offre	05 points

Références du soumissionnaire

Nombre de projets similaires durant les 10 dernières années	Notation (non cumulative)	Total (sur 40 points)
Supérieur à 5	40	
Egal à 5	30	
Egal à 4	20	
Egal à 3	15	
Egal à 2	10	
Inférieur à 2	0	

Personnel

Qualifications et expériences	Notation (cumulative)	Total (sur 55 points)
Architecte, chef de mission	10 points	
Ingénieur civil, expert en structure	10 points	
Ingénieur civil, électricien	07 points	
Ingénieur civil, expert en mécanique du bâtiment	07 points	
Ingénieur civil, expert en VRD	07 points	
Ingénieur géotechnicien	07 points	
Ingénieur topographe	07 points	

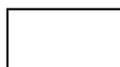
Les candidats devront justifier chaque personnel par la présentation d'une copie certifiée (de moins de 03 mois) du diplôme et du CV.

Récapitulatif des critères de qualification

N°	Désignation	Notation	Total
a	Présentation de l'offre		
b	Références du soumissionnaire		
c			

Personnel





Qualification	Oui	Non
---------------	-----	-----

Seuls les candidats ayant totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à 80 points sur 100, seront retenus pour participer à l'Appel d'Offres National Restreint.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Département des Etudes Techniques, Direction des Aménagements Portuaires.

8. Evaluation et publication des resultats

Les résultats seront publiés par voie de presse et pourront également être consultés au siège du Port Autonome de Douala (PAD).

DOUALA le 5 Avril 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NDIAN

COMMUNIQUÉ N°45 PUBLICATION OF RESULTS FOR RESTRICTED NATIONAL INVITATION TO TENDER NO.19/RNIT/DTB-NDIAN/SWR/PIB 2016 OF 01/03/2017 FOR THE CONSTRUCTION OF A TEACHERS RESIDENCE AT G.S NJANGASSA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

The Divisional Delegate for Public Contracts informs the following contractor who tendered for the above project that the bids have been awarded as follows:

N° OF LOT	Contracting Authority	Place of execution	Enterprise	Amount (ATI) FCFA	Duration of execution
01	Divisional Delegate MINMAP, NDIAN	GS NJANGASSA	NGWACHE MATHIAS BP 9140 DOUALA TEL: 674 994 467/699 693 204	25.999.657	THREE (03) MOTNS

Unsuccessful bidders are called upon to withdraw their tender documents from the Divisional Delegation of Public Contracts within fifteen days from the date of publication of this communiqué. Failure to do that the said documents shall be disposed of without further notice.

This communiqué serves as notice for the release of all bid bonds by the appropriate commercial bank.

MUDEMBA le 4 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

AKA MARTIN TYOGA

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NDIAN

COMMUNIQUE N° 46 PUBLICATION OF RESULTS FOR OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°36/ONIT/DTB-NDIAN/SWR/PIB 2016 OF 01/03/2017 FOR THE SUPPLY OF BENCHES, TABLES AND EXECUTIVE CHAIRS AT G.S BEKIRI

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

The Divisional Delegate for Public Contracts informs the following contractor who tendered for the above project that the project has been awarded as follows:

N° OF LOT	Contracting Authority	Place of execution	Enterprise	Amount (ATI) FCFA	Duration of execution
01	Divisional Delegate MINMAP, NDIAN	GS BEKIRI	AJOTEM GLOBAL SERVICES LTD PO BOX 151 MUYUKA TEL: 677 071 062	4.500.495	ONE (01) MONTH

Unsuccessful bidders are called upon to withdraw their tender documents from the Divisional Delegation of Public Contracts within fifteen days from the date of publication of this communiqué. Failure to do that the said documents shall be disposed of without further notice.

This communiqué serves as notice for the release of all bid bonds by the appropriate commercial bank.

MUDEMBA le 4 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

AKA MARTIN TYOGA

COMMUNE DE NDOM

ADDITIF N°04/ADD/CNDOM/CIPM/2017 DU 07AVRIL 2017 PORTANT MODIFICATION CERTAINS ARTICLES DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-NDOM/CIPM/2017 DU 07/03/2017, LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE. POUR LES TRAVAUX DE FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT BIP 2017 ET INFRASTRUCTURES D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

11 et 13 Remise des Offres et Ouverture des plis DAO 003,

Au lieu de : le 07 Avril 2017,

Lire plutôt : le 17 Avril 2017.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

14.1 Critères éliminatoires

Au lieu de :

Il s'agit notamment :

- Dossier Administratif incomplet ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures (Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire) ;
- Le non-respect de trois (03) critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité du modèle de soumission en annexe;

Non-exécution d'un marché antérieur ;

- Absence du fichier numérique (CD ou USB) des offres techniques et financière.

Lire plutôt :

Il s'agit notamment :

- Dossier Administratif incomplet ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures (Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire) ;
- Le non-respect de trois (03) critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité du modèle de soumission en annexe;
- Absence du fichier numérique (CD ou USB) des offres techniques et financière.

Le reste sans changement.

NDOM le 7 Avril 2017

Le MAIRE

BATI Luc

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE

COMMUNIQUE N° 0007/C/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU07 AVRIL 2017 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONA/MINJEC/CPM/2017 DU 08 MARS 2017 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES ET TROIS (03) MOTOCYCLETTES AU MINJEC EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BIP MINJEC 2017

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE COMMUNIQUE :

Par décision N°0038/2017/D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM du 07 avril 2017, L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°01/AONA/MINJEC/CPM/2017 du 08 mars 2017 pour la fourniture de deux (02) véhicules et trois (03) motocyclettes au MINJEC.

N° lot	Entreprise	Montant TTC (en Fcfa)	Lieu d'exécution	Délai d'exécution (en jours)
Unique	CAMI B.P : 1740 Yaoundé. TEL : 222 20 22 85/222 20 26 27	80 700 000	Yaoundé	Trente 30 jours

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales de mon département ministériel, pour l'établissement du projet de Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 7 Avril 2017

Le **MINISTRE**

MOUNOUNA FOUTSOU

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

COMMUNIQUEN°013/C/PR/MINMAP/DRMAP-LT/SMI/BST/EEE DU 11/04/2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°009/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2017 DU 24 FÉVRIER 2017, RELATIF AUX TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DU VILLAGE MUANGWEKAN, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MELONG FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, **Autorité Contractante**, communique :

Par Décision N°013/D/PR/MINMAP/DRMAP-LT/SMI/BST/EEE/2017 du 11/04/17, le Marché objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai
PROTEL TECHNIQUE, BP : 12967 Douala, Tél : 690 270 356	55 891 587	Trois (03) mois.

Le Représentant de ladite société est invité à se présenter à la Délégation Régionale des Marchés publics du Littoral, sise à l'immeuble de la Sous-Préfecture de BONANJO, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Lettre Commande.

Le soumissionnaire ci-après désigné, n'a pas été retenu pour le motif suivant :

N°	SOUSSIONNAIRES	MOTIFS
d'ordre		
01	SET CAMEROUN, BP 18505, Tél : (237) 33 41 31 41/ 690 270 356	Offre financière plus élevée

Il est par conséquent invité à passer retirer ses offres sous quinzaine à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, sous peine de destruction.

Le présent Communiqué tient lieu de levée de caution de soumission pour le soumissionnaire non retenu.

DOUALA le 11 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE FARO

COMMUNIQUE N°13 /C/PR/MINMAF/DR-NO/DD-F/SPM/17PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°07BIS/AONO/DDMAP-F/C-POLI/CDPM-F/2017 DU 1ER MARS 2017, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE MUNICIPALE À LA PLACE DES FÊTES DE POLI.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Faro, Autorité Contractante, informe le public que par Décision N°15/D/PR/MINMAP/DR-NO/DD-F/SPM/17 du 04 AVRIL 2017

L'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai suivants :

Référence de l'Appel d'Offres	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
N°07bis/AONO/DDMAP-F/CPOETSDPM/2017 du 1 ^{er} mars 2017	TABITA, B.P.:12Po/î, tél.: (+237) 655 532 670!650 020 015	29 994 953	Trois (03) mois

L'entreprise est invitée à se présenter à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Lettre-Commande.

Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

AN&AACUTE;POLIS le 4 Avril 2017

Le

MOUSSA SAÏDOU

MINISTERE DU COMMERCE

COMMUNIQUÉ N° 00000009/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 11 AVRIL 2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/MINCOMMERCE/CMPM/2017 DU 09 FÉVRIER 2017 POUR LA REFONTE DU RÉSEAU FILAIRE AU MINCOMMERCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre du Commerce communique :

L'Appel d'Offres National Ouvert N°02/AONO/MINCOMMERCE/CMPM/2017 du 09 février 2017 pour la refonte du réseau filaire au MINCOMMERCE est déclaré infructueux

le 11 Avril 2017

Le MINISTRE

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

COMMUNIQUE N°007/C/FEICOM/DG DU PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/FEICOM/CIPM/2017 DU 16 FÉVRIER 2017 RELATIF L'ACQUISITION DES ENCRE POUR LES IMPRIMANTES ET PHOTOCOPIEURS AU FEICOM.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Communique :

Les établissements ci-après ont été déclarés adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
ETS GROUPE YOURI & COMPAGNIE BP 30800 DOUALA-CAMEROUN	46 033 123	10 jours

Le responsable dudit établissement est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution dudit marché. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire audit marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 7 Avril 2017

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Camille Philippe

MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE

**COMMUNIQUÉ N° 000031/C/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS
D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille communique :

Les soumissionnaires dont les noms suivent sont déclarés attributaires des Lettres Commandes n°01 pour la fourniture du matériel informatique au profit des Services Centraux et n°02 pour la fourniture du matériel informatique au profit des Délégations Départementales visées ainsi qu'il suit :

Appel d'Offres National Ouvert N° 01/AONO/ CMPM/MINPROFF/2017 pour « La Fourniture du Matériel Informatique au MINPROFF en deux Lots »	Lots	Nom et adresse du Soumissionnaire	Montant TTC	Délai de livraison
Lettre Commande N° : 01/AONO/ CMPM/MINPROFF/2017 pour « La Fourniture du Matériel Informatique au profit des Services centraux du MINPROFF »	Lot N°1	INTEK SARL, BP : 12 841 Yaoundé	29 362 451 FCFA	30 jours
Lettre Commande N° : 02/AONO/ CMPM/ MINPROFF/2017 pour « La Fourniture du Matériel Informatique au profit des Délégations Départementales du MINPROFF »	Lot N°2	ENSERBAT SARL, BP : 3037 Douala	13 236 750 FCFA	30 jours

Les mandataires desdits Etablissements sont invités par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics, pour l'établissement des marchés correspondants.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 12 Avril 2017

Le **MINISTRE**

ABENA ONDOA NÉE OBAMA Marie Thérèse

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**COMMUNIQUE N° /C/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM DU 12 AVR 2017 ADDITIF N *001/AD/ASCNPD/CIPM/2017
PORTANT MODIFICATION DES DATES. DE DEPOT DES DOSSIERS DES AVIS DE SOLlicitATION A
MANIFESTATION D'INTERET N°001, 002, 003 ET 004 /AMI/ASCNPD/DG/D.AF/SDAF/SM/2017 DU 21 MARS
2017**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

AVIS DE SOLlicitATION A MANIFESTATION D'INTERET
N° 001/AMI/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2017 POUR L'ELABORATION DE LA
CARTOGRAPHIE DES VOLONTAIRES DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE
NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT (ASCNPD)

AVIS DE SOLlicitATION A MANIFESTATION D'INTERET
N° 002/AMI/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2017 POUR L'ELABORATION DE LA
CARTOGRAPHIE DES APPELÉS DE L'AGENCE DUSERVICE CIVIQUE NATIONAL
DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT (ASCNPD)

AVIS DE SOLlicitATION A MANIFESTATION D'INTERET
N° 003/AMI/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/20 17 POUR LA SECURISATION
JURIDIQUE DU SITE DE NKOLOVENG DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE
NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT (ASCNPD)

AVIS DE SOLlicitATION A MANIFESTATION D'INTERET
N°_004/AMI/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2017 POUR L'ETUDE SUR LA MESURE DE
L'IMPACT SOCIAL DES ACTIVITES DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE
NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT (ASCNPD)

DEPOT DES **Au lieu de** **17 avril 2017**

DOSSIERS **Lire plutôt** **24 avril 2017**

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 12 Avril 2017

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

TAOSSI

MINISTERE DU COMMERCE

COMMUNIQUÉ N° 0000010/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 11 AVRIL 2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre du Commerce communique :

Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de la Demande de Cotation ci-dessous :

N° de l'avis	Objet	Attributaire
0006/DC/MINCOMMERCE/ CMPM/2017	acquisition des ordinateurs complets (quinze (15) ordinateurs complets avec logiciels et antivirus) au MINCOMMERCE	Ets SODISCAM TP Délai de livraison : 30 jours Montant TTC : 16 547 726 FCFA

Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics, porte 102), pour l'élaboration du projet de lettre - commande.

Les entreprises dont les offres n'ont pas été retenues sont priées de bien vouloir les retirer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés (porte R19). Passé ce délai, les dites offres seront purement et simplement détruites./

YAOUNDE le 11 Avril 2017

Le **MINISTRE**

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

COMMUNIQUE N°006/C/FEICOM/DG DU PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°004/DC/FEICOM/CIPM/2017 DU 03 FÉVRIER 2017 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES GROUPES ÉLECTROGÈNES AU FEICOM.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Communique :

L'entreprise ci-après a été déclarée adjudicataires de la lettre-commande relative à la Demande de Cotation sus citée.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
GROUPE ARNO BP 664 DOUALA-CAMEROUN	46 988 150	45 jours

Le responsable de ladite entreprise est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution dudit marché. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite lettre commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 7 Avril 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Camille Philippe

MINISTERE DU COMMERCE

COMMUNIQUÉ N° 0000010/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 11 AVRIL 2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre du Commerce communique :

Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de la Demande de Cotation ci-dessous :

N° de l'avis	Objet	Attributaire
0006/DC/MINCOMMERCE/ CMPM/2017	acquisition des ordinateurs complets (quinze (15) ordinateurs complets avec logiciels et antivirus) au MINCOMMERCE	Ets SODISCAM TP Délai de livraison : 30 jours Montant TTC : 16 547 726 FCFA

Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics, porte 102), pour l'élaboration du projet de lettre - commande.

Les entreprises dont les offres n'ont pas été retenues sont priées de bien vouloir les retirer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés (porte R19). Passé ce délai, les dites offres seront purement et simplement détruites./

YAOUNDE le 11 Avril 2017

Le **MINISTRE**

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

COMMUNIQUEN°013/C/PR/MINMAP/DRMAP-LT/SMI/BST/EEE DU 11/04/2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°009/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2017 DU 24 FÉVRIER 2017, RELATIF AUX TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DU VILLAGE MUANGWEKAN, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MELONG FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, **Autorité Contractante**, communique :

Par Décision N°013/D/PR/MINMAP/DRMAP-LT/SMI/BST/EEE/2017 du 11/04/17, le Marché objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai
PROTEL TECHNIQUE, BP : 12967 Douala, Tél : 690 270 356	55 891 587	Trois (03) mois.

Le Représentant de ladite société est invité à se présenter à la Délégation Régionale des Marchés publics du Littoral, sise à l'immeuble de la Sous-Préfecture de BONANJO, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Lettre Commande.

Le soumissionnaire ci-après désigné, n'a pas été retenu pour le motif suivant :

N° d'ordre	SOUSSIONNAIRES	MOTIFS
01	SET CAMEROUN, BP 18505, Tél : (237) 33 41 31 41/ 690 270 356	Offre financière plus élevée

Il est par conséquent invité à passer retirer ses offres sous quinzaine à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, sous peine de destruction.

Le présent Communiqué tient lieu de levée de caution de soumission pour le soumissionnaire non retenu.

DOUALA le 11 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

MINISTERE DU COMMERCE

COMMUNIQUÉ N° 00000009/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 11 AVRIL 2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/MINCOMMERCE/CMPM/2017 DU 09 FÉVRIER 2017 POUR LA REFONTE DU RÉSEAU FILAIRE AU MINCOMMERCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre du Commerce communique :

L'Appel d'Offres National Ouvert N°02/AONO/MINCOMMERCE/CMPM/2017 du 09 février 2017 pour la refonte du réseau filaire au MINCOMMERCE est déclaré infructueux

le 11 Avril 2017

Le MINISTRE

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

COMMUNIQUE N°007/C/FEICOM/DG DU PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/FEICOM/CIPM/2017 DU 16 FÉVRIER 2017 RELATIF L'ACQUISITION DES ENCRE POUR LES IMPRIMANTES ET PHOTOCOPIEURS AU FEICOM.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Communique :

Les établissements ci-après ont été déclarés adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
ETS GROUPE YOURI & COMPAGNIE BP 30800 DOUALA-CAMEROUN	46 033 123	10 jours

Le responsable dudit établissement est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution dudit marché. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire audit marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 7 Avril 2017

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Camille Philippe

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**COMMUNIQUE N° /C/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM DU 12 AVR 2017 ADDITIF N *001/AD/ASCNPD/CIPM/2017
PORTANT MODIFICATION DES DATES. DE DEPOT DES DOSSIERS DES AVIS DE SOLlicitATION A
MANIFESTATION D'INTERET N°001, 002, 003 ET 004 /AMI/ASCNPD/DG/D.AF/SDAF/SM/2017 DU 21 MARS
2017**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

AVIS DE SOLlicitATION A MANIFESTATION D'INTERET
N° 001/AMI/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2017 POUR L'ELABORATION DE LA
CARTOGRAPHIE DES VOLONTAIRES DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE
NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT (ASCNPD)

AVIS DE SOLlicitATION A MANIFESTATION D'INTERET
N° 002/AMI/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2017 POUR L'ELABORATION DE LA
CARTOGRAPHIE DES APPELÉS DE L'AGENCE DUSERVICE CIVIQUE NATIONAL
DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT (ASCNPD)

AVIS DE SOLlicitATION A MANIFESTATION D'INTERET
N° 003/AMI/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/20 17 POUR LA SECURISATION
JURIDIQUE DU SITE DE NKOLOVENG DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE
NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT (ASCNPD)

AVIS DE SOLlicitATION A MANIFESTATION D'INTERET
N°_004/AMI/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2017 POUR L'ETUDE SUR LA MESURE DE
L'IMPACT SOCIAL DES ACTIVITES DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE
NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT (ASCNPD)

DEPOT DES **Au lieu de** **17 avril 2017**

DOSSIERS **Lire plutôt** **24 avril 2017**

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 12 Avril 2017

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

TAOSSI

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N°006/C/FEICOM/DG DU PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE
COTATION N°004/DC/FEICOM/CIPM/2017 DU 03 FÉVRIER 2017 POUR L'ACQUISITION ET
L'INSTALLATION DES GROUPES ÉLECTROGÈNES AU FEICOM.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE
(FEICOM),**

Communique :

L'entreprise ci-après a été déclarée adjudicataires de la lettre-commande relative à la Demande de Cotation sus citée.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
GROUPE ARNO BP 664 DOUALA-CAMEROUN	46 988 150	45 jours

Le responsable de ladite entreprise est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution dudit marché. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite lettre commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 7 Avril 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Camille Philippe

MINISTERE DU COMMERCE

DÉCISION N° 0000020/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 11 AVRIL 2017 PORTANT DÉCLARATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/MINCOMMERCE/CMPM/2017 DU 09 FÉVRIER 2017 RELATIF À LA RÉFONTE DU RÉSEAU FILAIRE AU MINISTÈRE DU COMMERCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le ministre du commerce,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi N° 2016/018 du 14 décembre 2016 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2017 ;

Vu le Décret N°041 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;

Vu le Décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;

Vu le Décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret N°2012/513 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Commerce ;

Vu le Décret N°2013/066 du 28 février 2013 portant organisation du Ministère des Finances ;

Vu le Décret N° 2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°002/MINFI du 09 mars 2016 portant nomination de responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Finances ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relatives à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017 ;

Vu la Décision N°0028/D/MINMAP/SG/DAJ du 12 Septembre 2012 portant désignation des présidents des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés ;

Vu la Décision N°0012/D/CAB/MINMAP du 16 février 2013 constatant la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°02/AONO/MINCOMMERCE/CMPM/2017 du 09 février 2017 relatif à la refonte du réseau filaire au MINCOMMERCE ;

Considérant le Procès – Verbal de la session N° 0037868/2017/CPM du 17 mars 2017 de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINCOMMERCE relatif à ladite attribution ;

Vu la lettre d'Appel d'Offres infructueux N°007/L/MINCOMMERCE/CMPM du 29 mars 2017 du Président de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINCOMMERCE ;

Considérant les nécessités de service.

Décide :

Article 1^{er}.- L'Appel d'Offres National Ouvert N°02/AONO/MINCOMMERCE/CMPM/2017 du 09/02/2017 relatif à la refonte du réseau filaire au MINCOMMERCE est déclaré infructueux, l'unique soumissionnaire n'ayant pas déposé son offre.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 11 Avril 2017

Le MINISTRE

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

DECISION N°013/C/PR/MINMAP/DRMAP-LT/SMI/BST/EEE DU 11/04/2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°009/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2017 DU 24 FÉVRIER 2017, RELATIF AUX TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DU VILLAGE MUANGWEKAN, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MELONG FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)



Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, Autorité Contractante,

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret N°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République;
- Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement ;
- Vu le Décret N°2012 /075 du 08 mars 2012 portant Organisation du Ministère Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant Création, Organisation et Fonctionnement **de l'ARMP** ;
- Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N°0175/CAB/PR du 02 avril 2015 nommant Monsieur **SAIDOU HAMASSE0** comme **Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral** ;
- Vu la Décision N°0015/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 Février 2013 constatant la composition de la Commission Régionale **de Passation des Marchés du Littoral** ;
- Vu le Décret N°2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Considérant le Budget d'investissement Public, Exercice 2017 ;
- Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2017 du 24 Février 2017, relatif aux travaux d'électrification rurale du village MUANGWEKAN, Arrondissement de MELONG, Département du MOUNGO, Région du Littoral.
- Considérant le rapport d'analyse y relatif du 28 Mars 2017 de la Sous-Commission d'Analyse des Offres ;
- Considérant le Procès-Verbal de la session N°021 du 30 Mars 2017 de la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral relatif à ladite attribution ;
- Vu la lettre de proposition d'attribution N°125/058/L/CRPM/LT du 03 Avril 2017 du Président de la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral ;

DECIDE :

Article 1er: L'Entreprise **PROTEL TECHNIQUE, BP : 12967 Douala, Tél : 690 270 356**, est déclarée adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National sus-rappelé, pour un montant TTC de **55 891 587 (Cinquante cinq millions huit cent quatre vingt onze mille cinq cent quatre vingt sept) francs CFA**, pour un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Article 2 : Le Représentant de la société adjudicataire est prié de se présenter à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral dès publication de la présente Décision, dans un délai maximal de **sept (07) jours**, pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

DOUALA le 11 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO



DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU CENTRE

DECISION N°026/D/PR/MINMAP/SG/D/SMAS/2017 DU 24 MARS 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°017/AONR/PR/MINMAP/DRCE/CRPM/2017 DU 14 FEVRIER 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE L'AXE BIDJONG-MEKOUM-ZALOM/NGUIDA-SSO, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DU CENTRE,

Vu la constitution ;

Vu la loi n°2016/018 du 14 décembre 2016 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2017 ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du marchés publics ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

Vu l'arrêté présidentiel n° 0175/CAB/PR du 02 avril 2015 portant nomination de Monsieur YOGO Daniel Alain au poste de Délégué Régional des Marchés Publics du Centre ;

VU la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

VU la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;

VU la circulaire n° 0000001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017 ;

VU la décision n° 0015/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions

Régionales de passation des marchés publics ;

VU la décision n°0151/D/MINMAP/SG/DAJ du 22 avril 2014 portant désignation d'un Président par Intérim à la Commission Régionale de Passation des Marchés du Centre;

Vu la décision n°0199/D/MINMAP/SG/DAJ/CRL/CEA1 du 06 mai 2014 modifiant et complétant certaines dispositions de la décision n°0015/D/MINMAP du 25 février 2013;

Vu l'appel d'offres national restreint N°017/AONR/P/MINMAP/SG/DRCE/CRPM/2017 du 14 février 2017 en procédure d'urgence pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'électrification de l'axe Bidjong-Mekoum-Zalom/Nguida-Sso, Région du Centre;

VU le procès-verbal de la Commission Régionale de Passation des Marchés en date du 23 mars 2017.

DECIDE:

Article 1er — Le soumissionnaire **GROUPEMENT HH SERVICE/EBMENGINEERING CORPORATION SARL** TEL: 699 938 640 est retenu pour le contrôle technique et la surveillance de l'exécution **des travaux d'électrification de l'axe Bidjong-Mekoum-Zalom/Nguida Sso, Région du Centre**, pour le montant Toutes Taxes Comprises de **12 786 581 (douze millions sept cent quatre-vingt-six mille cinq cent quatre-vingt-un) francs CFA** et un délai de prestation de **deux cent vingt-cinq (225) jours**.

Article 2- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 24 Mars 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

YOGO DANIEL ALAIN

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU CENTRE

DECISION N°024/1D/PR/MINMAP/SG/DRCE/SMI/ 2017 DU 24 MARS 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/PR/MINMAP/SG/DRCE/CRPM/2017 DU 15 FEVRIER 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE FINALISATION DU BATIMENT R+1 DEVANT ABRITER LA DELEGATION REGIONALE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES DU CENTRE, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DU CENTRE,

VU la constitution ;

VU la loi n°2016/018 du 14 décembre 2016 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2017

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

VU le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

VU le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

VU le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

Vu l'arrêté présidentiel n° 0175/CAB/PR du 02 avril 2015 portant nomination de Monsieur YOGO Daniel Alain au poste de Délégué Régional des Marchés Publics du Centre ;

VU la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;

VU la circulaire n° 0000001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017 ;

Vu la décision n° 0015/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions Régionales de passation des marchés publics ;

Vu la décision n°0151/D/MINMAP/SG/DAJ du 22 avril 2014 portant désignation d'un Président par Intérim à la Commission Régionale de Passation des Marchés du Centre;

Vu la décision n°0199/D/MINMAP/5G/DAJ/CRL/CEA1 du 06 mai 2014 modifiant et complétant certaines dispositions de la décision n°0015/D/MINMAP du 25 février 2013;

Vu l'appel d'offres national ouvert N°018/AONO/PR/MINMAP/SG/DRCE/CRPM/2017 du 15 février 2017 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de finalisation du bâtiment devant abriter la Délégation Régionale de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales du Centre;

Vu le procès-verbal de la Commission Régionale de Passation des Marchés en date du 17 mars 2017.

DECIDE:

Article 1er — Le soumissionnaire **MEKOUJA SARL**, BP : 3342 YAOUNDE, Tél : 694 502 607, est retenu pour l'exécution des travaux de **finalisation du bâtiment R+1 devant abriter la Délégation Régionale de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales du Centre**, pour le montant Toutes Taxes Comprises **35 491 030 (trente-cinq millions quatre cent quatre-vingt-onze mille trente) francs CFA**, et un délai d'exécution de trois (03) mois calendaires.

Article 2- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 24 Mars 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

YOGO DANIEL ALAIN

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU DIAMARÉ

DECISION N°05/17/D/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/SPM PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A LA CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSES DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS DU DEPARTEMENT DU DIAMARE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS

DU DIAMARE,

Vu la Constitution ; Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté présidentiel N°0222/CAB/PR du 08 mai 2015 portant nomination de M. ALI MOHAMAN au poste de Délégué Départemental des Marchés Publics du DIAMARE:

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu la circulaire N° 001/C/MINFI du 28 décembre 2016 Portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2017 ;

Considérant la lettre de proposition N°04/L/PR/SG/MINMAP/DREN/DDDIAM/CDPMP/2017 du 31 mars 2017 du Président de la Commission de Passation des Marchés Publics du Diamaré ;

DECIDE:

Article 1er: ont été retenus comme adjudicataires des marchés ci-après, les Etablissements suivants;

Projets	Adjudicataire	Montant de l'offre TTC	Financement	Délais
---------	---------------	---------------------------	-------------	--------

<p>CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE KAHEO. (Commune de Dargala).</p>	<p>ETS ROYAL AMIR BP: 21 Maroua</p>	<p>14 719 624</p>	<p>BIP 2017</p>	<p>Trois (03) mois</p>
<p>CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE + BUREAU ORDINAIRE AU CES DE HARDE. (Commune de Maroua 1^{er})</p>	<p>ETS SANS FAUTE/ETS MONT KAPSIKI BP:</p>	<p>16 678 544</p>	<p>BIP 2017</p>	<p>Trois (03) mois MAROUA le 4 Avril 2017 Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL ALI MOHAMAN</p>

Article 2 : Les Directeurs des Etablissements suscités sont instamment invités à prendre contact avec le Délégué Départemental des Marchés Publics du Diamaré pour la suite de la procédure.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU DIAMARÉ

**DECISION N°05/17/D/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/SPM PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES
RELATIFS A LA CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSES DANS CERTAINS
ETABLISSEMENTS DU DEPARTEMENT DU DIAMARE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS

DU DIAMARE,

Vu la Constitution ; Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté présidentiel N°0222/CAB/PR du 08 mai 2015 portant nomination de M. ALI MOHAMAN au poste de Délégué Départemental des Marchés Publics du DIAMARE:

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu la circulaire N° 001/C/MINFI du 28 décembre 2016 Portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2017 ;

Considérant la lettre de proposition N°04/L/PR/SG/M1NMAP/DREN/DDDIAM/CDPMP/2017 du 31 mars 2017 du Président de la Commission de Passation des Marchés Publics du Diamaré ;

DECIDE:

Article 1er: ont été retenus comme adjudicataires des marchés ci-après, les Etablissements suivants;

Projets	Adjudicataire	Montant de l'offre TTC	Financement	Délais
---------	---------------	---------------------------	-------------	--------

<p>CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE KAHEO. (Commune de Dargala).</p>	<p>ETS ROYAL AMIR BP: 21 Maroua</p>	<p>14 719 624</p>	<p>BIP 2017</p>	<p>Trois (03) mois</p>
<p>CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE + BUREAU ORDINAIRE AU CES DE HARDE. (Commune de Maroua 1^{er})</p>	<p>ETS SANS FAUTE/ETS MONT KAPSIKI BP;</p>	<p>16 678 544</p>	<p>BIP 2017</p>	<p>Trois (03) mois MAROUA le 4 Avril 2017 Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL ALI MOHAMAN</p>

Article 2 : Les Directeurs des Etablissements suscités sont instamment invités à prendre contact avec le Délégué Départemental des Marchés Publics du Diamaré pour la suite de la procédure.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO REY

DECISION N° 017/D/MINMAP/DR-NO/DD-MR/SPM/2017 DU 20/03/2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/MINMAP/DR-NO/DD-MR/CDPM/2017 DU 17/02/2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BOKKO, ARRONDISSEMENT DE TCHOLLIRE, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

- DECIDE-

L'entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation suscitée:

N° Lot	Attributaire	Montant (TTC)	Délai
1	Ets MOHAMADOU DANLADI B.P : 80 Tcholliré	14375707 (quatorze millions trois cent soixante-quinze mille sept cent sept)	(03) mois

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

TCHOLLIRE le 20 Mars 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ABDOULAYE JEAN PAUL

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO REY

DECISION N°018/D/MINMAP/DR--NO/DD-MR/SPM/2017 DU 21/03/2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/MINMAP/DR'NO/DD'MR/CDPM/2017 DU 22/02/2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE FRAGON, ARRONDISSEMENT DE TOUBORO, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

- DECIDE -

Article 1er: L'entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation suscitée;

N° Lot	Attributaire	Montant (TTC)	Délai
1	Groupement Ets FARO BUSINESS CENTER et Ets EL-HADI GAMBO ET FILS BP: 06 Poli	17 939 111	(03) mois

Article2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./

TCHOLLIRE le 21 Mars 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ABDOULAYE JEAN PAUL

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU CENTRE

DECISION N°019/D/PR/MINMAP/SG/DRCE/SMI/2017 DU 17 MAR 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/PR/MINMAP/SG/DRCE/CRPM/2017 DU 07 FEVRIER 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DANS CERTAINES LOCALITES DES DEPARTEMENTS DE LA MEFOU ET AKONO ET DE LA LEKIE EN DEUX (02) LOTS, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DU CENTRE,

- Vu** la constitution ;
- Vu** la loi n°2016/018 du 14 décembre 2016 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2017
- Vu** le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu** le décret n° 2004/275 (4.11 24 septembre 2004 port -t code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquerns
- Vu** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2011/110 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchéç Publics ;
- Vu** le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- VU** l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 méttant en vigueur le cahier des clauses administratives générales applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu** l'arrêté présidentie4 n° 0175/CAB/PR du 02 avril 2015 portant nomination de Monsieur YOGO Daniel Alain au poste de Délégué Régional des Marchés Publics du Centre ;
- Vu** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;
- Vu** la circulaire n°001/C.AB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;

Vu la circulaire n° 0000001/CMINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017 ,

Vu la décision n° 0015/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 février ,2013 constatant la composition des Commissions Régionales de passation des marchés publics ;

Vu la décision n°0151/D/MIF/JMAP/SG/DAJ du 22 avril 2014 portant désignation d'un Président par Intérim à la Commission Régionale de Passation des Marchés du Centre;

Vu la décision n°0199/D/MINMAP/SG/DA3/CRL/CEA1 du 06 mai 2014 modifiant et complétant certaines dispositions de la décision n°0015/D/MINMAP du 25 février 2013;

Vu l'appel d'offres national ouvert **N°015/AONO/PR/MINMAP/SG/DRCE/CRPM/2017 du 07 février 2017** en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'électrification rurale dans certaines localités des Départements de la Mefou et Akono et de la Léké, Région du Centre;

Vu le procès-verbal de la Commission Régionale de Passation des Marchés en date du 10 mars 2017.

DECIDE:

Article 1^{er} — Les soumissionnaires, **ETS KENFACK ET FILS**, BP : 216 Ebolowa, Tél 677 478 833 et **GROUPEMENT GLOBAL ENERGIZER/SOKE ET FILS BP : 2726 YAOUNDE** , TEL : 677 956 060 sont respectivement attributaires des lots 1 pour le premier et 2 pour le deuxième de l'exécution des travaux d'électrification rurale dans certaines localités des Départements de la Mefou et Akono et de la Léké, Région du Centre, pour les montants respectifs Toutes Taxes Comprises **81 897 323 (quatre-vingt-un millions huit cent quatre-vingt-dix-sept mille trois cent vingt-trois) francs CFA pour le lot 1** et **141 700 001 (cent quarante-un millions sept cent mille un) francs CFA pour le lot 2**, et un délai d'exécution de six (06) mois calendaires pour chaque lot. YAOUNDE le 17 Mars 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Article 2- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YOGO DANIEL ALAIN

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU CENTRE

DECISION N°017/D/PR/MINMAP/SG/DRCE/SMI/2017 DU 17 MARS 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001 BIS DU 10 FEVRIER 2017 PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DE LA PHASE I ET SUIVANTE, DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE L'AXE NKOLEVODO-ONDONDO I? ONDONDO II DANS L'ARRONDISSEMENT DE SA'A, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DU CENTRE,

- Vu** la constitution ;
- VU** la loi n°2016/018 du 14 décembre 2016 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2017 ;
- Vu** le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- VU** le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du marchés publics ;
- Vu** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;
- Vu** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur te cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu** l'arrêté présidentiel n° 0175/CAB/PR du 02 avril 2015 portant nomination de Monsieur YOGO Daniel Alain au poste de Délégué Régional des Marchés Publics du Centre ;
- Vu** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;
- Vu** la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;



Vu la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;

Vu la circulaire n° 0000001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017 ;

Vu la décision n° 0015/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions Régionales de passation des marchés publics ;

Vu la décision n°0151/D/MINMAP/SG/DA3 du 22 avril 2014 portant désignation d'un Président par Intérim à la Commission Régionale de Passation des Marchés du Centre;

Vu la décision n°0199/D/MINMAP/SG/DAJ/CREICEA1 du 06 mai 2014 modifiant et complétant certaines dispositions de la décision n°0015/D/MINMAP du 25 février 2013;

Vu l'appel d'offres national ouvert **N°001 BIS/AONO/P/MINMAP/SG/DRCE/CRPM/2017 du 10 février 2017 en procédure d'urgence pour l'exécution de la phase I et suivante des travaux d'électrification de l'axe Nkolevodo-Ondondo I-Ondondo II dans l'Arrondissement de Sa'a, Région du Centre;**

VU le procès-verbal de la Commission Régionale de Passation des Marchés en date du 10 mars 2017.

DE C I D E:

Article 1er —. Le soumissionnaire **ETS KENFACK ET FILS**, BP : 216 EBOLOWA, Tél : 677 478 833 est retenu pour **l'exécution de la phase I et suivante, des travaux d'électrification de l'axe NkolevodoOndondo I-Ondondo II dans l'Arrondissement de Sa'a, Département de la Lékié, Région du Centre**, pour le montant Toutes Taxes Comprises de **110 000 225 (cent dix millions deux cent vingt-cinq) francs CFA** et un délai d'exécution de **six (06) mois** calendaires pour les deux phases. *YAOUMBE le 17 Mars 2017*

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Article 2- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YOGO DANIEL ALAIN

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

DECISION N°1064/SPE/FIC/OKF/DACRH/SM PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°03/AONO/SPEICIPM/2017 DU 20 FÉVRIER 2017 POUR LA FOURNITURE DE 3 300 RAMES DE PAPIER OFFSET.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN.

VU la Constitution ;

VU la loi n°99/016 du 22 décembre 1999 portant Statut Général des Etablissements Publics et des entreprises du secteur Public et Parapublic ;

VU la loi n° 2016/018 du 14 décembre 2016 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2017 ;

VU le décret n°77/250 du 18 juillet 1977 portant création et organisation de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun (SOPECAM) ;

VU le décret n°2016/216 du 28 avril 2016 portant transformation de la SOPECAM en une Société à Capital Public ;

VU le décret n° 2002/160 du 23 juin 2002 portant nomination du Directeur Général de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun (SOPECAM) ;

VU le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics;

VU La Résolution N°017/16/SPE/CA du 28 décembre 2016 portant adoption du budget de l'exercice 2017;

VU la circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2016 relative à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et autres Organismes Subventionnés pour l'exercice 2017 ;

VU l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°03/AONO/SPE/CIPM/2017 du 20 février 2017 pour la fourniture de 3 300 rames de papier offset;

VU les résolutions de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 28 mars 2017 ;

VU la lettre n°430/SPE/PCIPM du 28 mars 2017 relative à la proposition d'attribution de l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°03/AONO/SPE/CIPM/20 17 du 20 février 2017 pour la fourniture de 3 300 rames de papier offset.

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er la société SITA INDUSTRY S.A, BP : 12142 DOUALA, TEL : 33 43 37 41, a été déclarée attributaire du

marché relatif à l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°03/AONO/SPE/CIPM/2017 du 20 février 2017 pour la fourniture de 3 300 rames de papier offset, pour un montant de **96 413 625 FCFA TTC** (quatre-vingt-seize millions quatre cent treize mille six cent vingt-cinq) **Toutes Taxes Comprises** pour un délai de livraison de 25 jours.

Article 2 : La dépense y afférente sera imputée au budget d'investissement de la SOPECAM exercice 2017, rubrique 602— ligne 602-C (achat papier impression).

Article 3 : Le Directeur Général de la société **SITA INDUSTRY S.A** est invité à se présenter à la Direction de l'Administration et des Finances de la SOPECAM dès notification de la présente décision pour établissement du marché correspondant.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 5 Avril 2017

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NNANA MARIE CLAIRE



DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU DIAMARÉ

**DECISION N°04/17/D/PR/MINMAP/SG/DREN/PDDIAM/SPM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF
ALA REHABILITATION DE LA ROUTE LYCEE TECHNIQUE DE MAROUA-MAYEL IBBE 1,6KM ET
MOSQUEE ISSA BALARABE-MOSQUEE MODIBO MOGOM 1KM (DOURSOUNGO)., DANS LA COMMUNE
DE MAROUA DEPARTEMENT DU DIAMARE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS

DU DIAMARE,

Vu la Constitution ; Vu le Décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté présidentiel N°0222/CAB/PR du 08 mai 2015 portant nomination de M. ALI MOHAMAN au poste de Délégué Départemental des Marchés Publics du DIAMARE;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu la circulaire 001/C/MINFI du 28 décembre 2016 Portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2017 ;

Considérant la lettre de proposition N°04/L/PR/SG/MINMAP/DREN/DDDIAM/CDPMP/2017 du 31 mars 2017 du Président de la Commission de Passation des Marchés Publics du Diamaré

DECIDE:

Article 1er : a été retenu comme adjudicataire du marché ci-après, l'Etablissement suivant :

Projets	Adjudicataire	Montant de l'offre TTC	Financement	Délais
REHABILITATION DE LA ROUTE LYCEE TECHNIQUE DE MAROUA-MAYEL IBBE 1,6KM ET MOSQUEE ISSA BALARABE MOSQUEE MODIBO MOGOM 1KM (DOURSOUNGO). (Commune de Maroua 3ème).	ETS SADJO BABA BP: 262 Maroua	19 998 821	Budget d'Investissement de la Commune de Maroua 3ème (RP) EXERCICE 2017	Trois (03) mois

Article 2 : Le Directeur de l'Etablissement suscité est instamment invité à prendre contact

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./

MAROUA le 4 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ALI MOHAMAN



MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

DECISION N° 038/2017 /D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONA/MINJEC/CPM/2017 DU 08 MARS 2017 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES ET TROIS (03) MOTOCYCLETTES AU MINJEC FINANCEMENT: BIP MINJEC 2017

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE,

Vu la constitution ;

Vu le décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret N°2012/565 du 28 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la loi N°2016/018 du 14 décembre 2016 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2017 ;

Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des

Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2017;

Vu le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°01 /AONA/MINJEC/CPM/2017 du 08 mars du 2017 pour la fourniture de deux (02) véhicules et trois (03) motocyclettes au MINJEC.

DECIDE :

Article 1^{er} L'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné

N° lot	Entreprise	Montant TTC (en Fcfa)	Lieu d'exécution	Délai d'exécution (en jours)
Unique	CAMI B.P : 1740 Yaoundé. TEL : 222 20 22 85/222 20 26 27	80 700 000	Yaoundé	Trente 30 jours

Article 2- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU CENTRE

DECISION N°018/D/PR/MINMAP/SG/DRÉE/SVII/2017 DU 17 MAR 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/PR/MINMAP/SG/DRCE/CRPM/2017 DU 07 FEVRIER 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DANS LES LOCALITES DE BIDJONG DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU ET DE BIYAN DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO EN DEUX (02) LOTS, REGION DU CENTRE. LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DU CENTRE,

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DU CENTRE,

- Vu la constitution ;
- VU la loi n°2016/018 du 14 décembre 2016 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2017
- Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- VU le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;
- Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2011/108 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/079 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de J'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu l'arrêté présidentiel n° 0175/CAB/PR du 02 avril 2015 portant nomination de Monsieur YOGO Daniel Alain au poste de Délégué Régional des Marchés Publics du Centre ;
- Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économiou, des marchés publics;

Vu la circulaire n° 0000001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017 ;

Vu la décision n° 0015/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions Régionales de passation des marchés publics ;

Vu la décision n°0151/D/MINMAP/SG/DAJ du 22 avril 2014 portant désignation d'un Président par Intérim à la Commission Régionale de Passation des Marchés du Centre;

Vu la décision n°0199/D/MINMAP/SG/DAJ/CRL/CEA1 du 06 mai 2014 modifiant et complétant certaines dispositions de la décision n°0015/D/MINMAP du 25 février 2013;

VU l'appel d'offres national ouvert **N°013/AONO/PR/MINMAP/SG/DRCE/CRPM/2017 du 07 février 2017** en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'électrification rurale dans les localités de Bidjong dans le **Département du Nyong et Mfoumou, et de Biyan dans l'Arrondissement de Mbankomo, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre;**

VU le procès-verbal de la Commission Régionale de Passation des Marchés en date du 10 mars 2017.

DECIDE:

Article 1^{er} — Les soumissionnaires, **ETS KENFACK ET FILS**, BP : 216 Ebolowa, Tél : 677 478 833 et **NANGA ET COMPAGNY II SARL** BP : 6604 Yaoundé TEL : 676 419 199 sont respectivement attributaires des lots 1 pour le premier et 2 pour le deuxième de l'exécution des travaux d'électrification rurale dans les localités de Bidjong dans le Département du Nyong et Mfoumou, et de Biyan dans l'Arrondissement de Mbankomo, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre, pour les montants respectifs Toutes Taxes Comprises **114 436 235 (cent quatorze millions quatre cent trente-six mille deux cent trente-cinq) francs CFA pour le lot 1 et 47 591 490 (quarante-sept millions cinq cent quatre-vingt-onze mille quatre cent quatre-vingt-dix) francs CFA pour le lot 2**, et un délai d'exécution de six (06) mois calendaires pour le lot 1 et ~~trois (03) mois calendaires pour le lot 2.~~ **YAOUNDE le 17 Mars 2017**

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Article 2- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YOGO DANIEL ALAIN

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU CENTRE

DÉCISION N°025/D/PR/MINMAP/SG/ DRCE/SMI/2017 DU 24 MARS 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019 DU 15 FEVRIER 2017 PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR EQUIPE DE RAILS AERIENS A AYOS DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DU CENTRE,

VU la constitution ;

VU la loi n°2016/018 du 14 décembre 2016 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2017

VU le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

VU le décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

VU le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;

VU le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;

VU le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

VU le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

VU le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

VU le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

VU le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret

n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

VU le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

VU l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

VU l'arrêté présidentiel n° 0175/CAB/PR du 02 avril 2015 portant nomination de Monsieur YOGO Daniel Alain au



poste de Délégué Régional des Marchés Publics du Centre ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;

vu la circulaire n° 0000001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017 ;

Vu la décision n° 0015/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions Régionales de passation des marchés publics ;

VU la décision n°0151/D/MINMAP/SG/DAJ du 22 avril 2014 portant désignation d'un Président par Intérim à la Commission Régionale de Passation des Marchés du Centre;

Vu la décision n°0199/D/MINMAP/SG/DAJ/CRL/CEA1 du 06 mai 2014 modifiant et complétant certaines dispositions de la décision n°0015/D/MINMAP du 25 février 2013;

VU l'appel d'offres national ouvert N°019/AONO/P/MINMAP/SG/DRCE/CRPM/2017 du 15 février 2017 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un abattoir équipé de rails aériens à Ayos dans le Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre;

Vu le procès-verbal de la Commission Régionale de Passation des Marchés en date du 17 mars 2017.

DECIDE:

Article 1er — Le soumissionnaire **D.J CERAMICA SANITARTO**, BP : 11391 Yaoundé, Tél : 699 501 953 est retenu pour l'exécution des **travaux de construction d'un abattoir équipé de rails aériens à Ayos dans le Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre**, pour le montant Toutes Taxes Comprises de **55 350 000 (cinquante-cinq millions trois cent cinquante mille) francs CFA** et un délai d'exécution de cinq (05) mois calendaires.

Article 2- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 24 Mars 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

YOGO DANIEL ALAIN

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU CENTRE

DECISION N°021/D/PR/MINMAP/SG/DREE/SMI/2017 DU 24 MARS 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/A0NO/P/MINMAP/SG/DRCE/CRPM/2017 DU 24 FEVRIER 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART DANS LA REGION DU CENTRE EN UN (01) LOT.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DU CENTRE,

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n°2016/018 du 14 décembre 2016 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2017
- Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;
- Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu l'arrêté présidentiel n° 0175/CAB/PR du 02 avril 2015 portant nomination de Monsieur YOGO Daniel Alain au poste de Délégué Régional des Marchés Publics du Centre ;
- Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;
- Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;

Vu la circulaire n° 0000001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017 ;

Vu la décision n° 0015/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions Régionales de passation des marchés publics ;

Vu la décision n°0151/D/MINMAP/SG/DA.1 du 22 avril 2014 portant désignation d'un Président par Intérim à la Commission Régionale de Passation des Marchés du Centre;

VU la décision n°0199/D/MINMAP/SG/DAJ/CRL/CEA1 du 06 mai 2014 modifiant et complétant certaines dispositions de la décision n°0015/D/MINMAP du 25 février 2013;

VU l'appel d'offres national ouvert N°021/A0NO/PRJMINMAP/SG/DRCE/CRPM/2017 du 24 février 2017 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux construction de certains ouvrages d'art dans la Région du Centre;

Vu le procès-verbal de la Commission Régionale de Passation des Marchés en date du 22 mars 2017.

DECIDE:

Article 1^{er} — Le soumissionnaire **GROUPE BERNARD ET FILS BP : 5008** Yaoundé Tél : 677 147 207, est retenu pour l'exécution des travaux construction de certains ouvrages d'art dans la Région du Centre, pour le montant Toutes Taxes Comprises de **74 971 712 (soixante-quatorze millions neuf cent soixante-onze mille sept cent douze) F CFA**, et un délai d'exécution de quatre (04) mois calendaires. *YAOUNDE le 24 Mars 2017*

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Article 2- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YOGO DANIEL ALAIN

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU CENTRE

DÉCISION N°020/D/PR/MINMAP/SG/DRCE/SMI/ 2017 DU 17 MAR 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 BIS/AONO/P/MINMAP/SG/DRCE/CRPM/2017 DU 07 FEVRIER 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CENTRES DE SANTE INTEGRES DANS LES LOCALITES DE Mengueme (LOT 1), AKPAK (LOT 2), ET NIOBABOUTE (LOT 3) DANS LES DEPARTEMENTS DE LA MEFOU ET AFAMBA, ET DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DU CENTRE,

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n°2016/018 du 14 décembre 2016 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2017
- Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu le décret n° 2004/275 (4.11 24 septembre 2004 port -t code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquerns
- Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu l'arrêté présidentiel n° 0175/CAB/PR du 02 avril 2015 portant nomination de Monsieur YOGO Daniel Alain au poste de Délégué Régional des Marchés Publics du Centre ;
- Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;
- Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;



Vu la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;

Vu la circulaire n° 0000001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017 ;

Vu la décision n° 0015/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions Régionales de passation des marchés publics ;

Vu la décision n°0151/D/MINMAP/SG/DAJ du 22 avril 2014 portant désignation d'un Président par Intérim à la Commission Régionale de Passation des Marchés du Centre;

Vu la décision n°0199/D/MINMAP/SG/DAJ/CRL/CEA1 du 06 mai 2014 modifiant et complétant certaines dispositions de la décision n°0015/D/MINMAP du 25 février 2013;

Vu l'appel d'offres national ouvert N°003 BIS/A0NO/PR/MINMAP/SG/DRCE/CRPM/2017 du 07 février 2017 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux construction des Centres de Santé Intégrés dans les localités de Mengueme (lot 1), Akpak (lot 2), et Nio-babouté (lot 3) dans les Départements de la Mefou et Afamba et de la Haute Sanaga, Région du Centre;

Vu le procès-verbal de la Commission Régionale de Passation des Marchés en date du 10 mars 2017 ;

Vu le procès-verbal de négociation du 17 mars 2017.

DECIDE:

Article 1^{er}, - Les soumissionnaires **ETS BEFIDI et FILS BP: 810** Yaoundé, Tél: 677 478 833, et **ETS LE SERBIE BP : 7071** Yaoundé, Tél : 677 596 700, sont respectivement attributaires des lots 1 et 2 pour le premier et 3 pour le deuxième de l'exécution des travaux de construction des Centres de Santé Intégrés dans les localités de Mengueme, Akpak, et Nio-babouté, dans les Départements de la Mefou et Akono et de la Haute Sanaga, pour les montants respectifs Toutes Taxes Comprises de **45 983 115 (quarante-cinq millions neuf cent quatre-vingt-trois mille cent quinze) F CFA pour le lot 1, 45 983 115 (quarante-cinq millions neuf cent quatre-vingt-trois mille cent quinze) F CFA pour le lot 2 et 50 000 000 (cinquante millions) de francs CFA pour le lot 3**, et un délai d'exécution de quatre (04) mois calendaires pour chaque lot. *YAOUNDE le 17 Mars 2017*

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Article 2- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YOGO DANIEL ALAIN

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU CENTRE

DECISION N°022/D/PR/MINMAP/SG/DRCE/SMI/ 2017 DU 24 MARS 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/A0NO/P/MINMAP/SG/DRCE/CRPM/2017 DU 15 FEVRIER 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REFECTION DE LA DELEGATION REGIONALE DU COMMERCE DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DU CENTRE,

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n°2016/018 du 14 décembre 2016 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2017
- Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;
- Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu l'arrêté présidentiel n° 0175/CAB/PR du 02 avril 2015 portant nomination de Monsieur YOGO Daniel Alain au poste de Délégué Régional des Marchés Publics du Centre ;
- Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;
- Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;

Vu la circulaire n° 0000001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017 ;

Vu la décision n° 0015/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions Régionales de passation des marchés publics ;

Vu la décision n°0151/D/MINMAP/SG/DAJ du 22 avril 2014 portant désignation d'un Président par Intérim à la Commission Régionale de Passation des Marchés du Centre;

VU la décision n°0199/D/MINMAP/SG/DAJ/CRL/CEA1 du 06 mai 2014 modifiant et complétant certaines dispositions de la décision n°0015/D/MINMAP du 25 février 2013;

VU l'appel d'offres national ouvert N°020/AONO/PR/MINMAP/SG/DRCE/CRPM/2017 du 15 février 2017 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réfection de la Délégation Régionale du Commerce du Centre;

Vu le procès-verbal de la Commission Régionale de Passation des Marchés en date du 17 mars 2017.

DECIDE:

Article 1^{er} — Le soumissionnaire **MEKOUJA SARL** BP: 3342 Yaoundé, Tél: 694 502 607, est retenu pour l'exécution **des travaux de réfection de la Délégation Régionale du Commerce du Centre**, pour le montant Toutes Taxes Comprises de **7 342 938 (sept millions trois cent quarante-deux mille neuf cent trente-huit) F CFA**, et un délai d'exécution de deux (02) mois calendaires par chaque lot.
YAOUNDE le 24 Mars 2017

Le **DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

Article 2- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YOGO DANIEL ALAIN

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU CENTRE

DECISION N°023/D/PR/MINMAP/SG/DRCE/SMI/2017 DU 24 MARS 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002 BIS/A0NO/PR/MINMAP/DRCE/CRPM2017 DU 17 JFEVRIER2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DANS LA LOCALITE DE NKUL-NGOCK, DEPARTEMENT DE LA LEKIE REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DU CENTRE,

Vu la constitution ;

la loi n°2016/018 du 14 décembre 2016 portant loi de finances de la République du Cameroun

Vu pour l'exercice 2017

VU le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de

Régulation des Marchés Publics ;

VU le décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret

n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses



administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu l'arrêté présidentiel n° 0175/CAB/PR du 02 avril 2015 portant nomination de Monsieur YOGO Daniel Alain au poste de Délégué Régional des Marchés Publics du Centre ;

VU la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 00000001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017;

VU la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;

Vu la décision n° 0015/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 février 2013 constatant la composition des

Commissions Régionales de passation des marchés publics ;

VU la décision n°0151/D/MINMAP/SG/DA3 du 22 avril 2014 portant désignation d'un Président par

Intérim à la Commission Régionale de Passation des Marchés du Centre;

Vu la décision n°0199/D/MINMAP/SG/DAJ/CRL/CEA1 du 06 mai 2014 modifiant et complétant certaines dispositions de la décision n°0015/D/MINMAP du 25 février 2013;

Vu l'appel d'offres national ouvert N°002 bis/AONO/PR/MINMAP/DRCE/CRPM/2017 du 17 février 2017 en procédure d'urgence pour les travaux de construction du Centre de Santé Intégré dans la localité NKUL-NGOCK Département de la Lékié, Région du Centre;

Vu le procès-verbal de la Commission Régionale de Passation des marchés en date du 23 mars 2017,

DECIDE:

Article 1^{er} — Le soumissionnaire **GROUPE DJ CERAMICA SANITARIO** BP: 11391 Yaoundé, Tel: 699 501 953, est retenu pour l'exécution des travaux de **construction du Centre d'un Santé Intégré dans la localité de NKUL-NGOCK**, Département de la Lékié, Région du Centre, pour le montant Toutes Taxes Comprises de **48 854 332 (quarante-huit millions huit cent cinquante-quatre mille trois trente-deux) F CFA**, et un délai d'exécution de quatre (04) mois calendaires.

Article 2- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 24 Mars 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

YOGO DANIEL ALAIN

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU DIAMARÉ

DECISION PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A CERTAINES CONSTRUCTIONS DANS LE DEPARTEMENT DU DIAMARE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS

DU DIAMARE,

Vu la Constitution ; Vu le Décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté présidentiel N° 0222/CAB/PR du 08 mai 2015 portant nomination de M. ALI MOHAMAN au poste de Délégué Départemental des Marchés Publics du DIAMARE;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu la circulaire N° 001/C/MINFI du 28 décembre 2016 Portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2017 ;

Considérant la lettre de proposition N°04/L/PR/SG/MINMAP/DREN/DDDIAM/CDPMP/2017 du 31 mars 2017 du Président de la Commission de Passation des Marchés Publics du Diamaré ;

DECIDE:

Article 1er: ont été retenus comme adjudicataires des marchés ci-après, les Etablissements suivants:

Projets	Adjudicataire	Montant de l'offre TTC	Financement	Délais
---------	---------------	---------------------------	-------------	--------

CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE SALAK (PHASE 1). (Commune de Maroua 1 ^{er})	ETS MANJA BP: 125 Maroua	11 998 999	BIP 2017	Trois (03) mois
CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE A NGASSA. (Commune de Maroua 1 ^{er}).	ETS MAHAMA OUMAR BP: 104 Mora	9 992 148	BIP 2017	Trois (03) mois

Article 2 : Les Directeurs des Etablissements suscités sont instamment invités à prendre contact avec le Délégué Départemental des Marchés Publics du Diamaré pour la suite de la procédure.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./

MAROUA le 4 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ALI MOHAMAN



FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**DECISION N°007/D/FEICOM/DG DU 07 AVR 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À
L'ACQUISITION DES ENCRES POUR LES IMPRIMANTES ET PHOTOCOPIEURS AU FEICOM.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du Travail ;

Vu la loi n°99/016 du 22 décembre 1999 portant Statut Général des Etablissements Publics et des entreprises du Secteur Public et Parapublic ;

Vu le décret n°2000/365 du 11 décembre 2000 portant réorganisation du FEICOM, modifié et complété par le décret n°2006/182 du 31 mai 2006 ;

Vu le décret n°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA Philippe Camille**, Directeur Général du FEICOM ;

Vu le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Dossier d'Appel d'Offres n°001/DAO/FEICOM/CIPM/2017 du 16 février 2017 relatif à l'acquisition des encres pour les imprimantes et photocopieurs au FEICOM.

D E C I D E :

Article 1er : Les Etablissements **GROUPE YOURI & COMPAGNIE BP: 30800 Douala, TEL 677 86 68 95**, sont déclarés adjudicataire du marché relatif à l'acquisition des encres pour les imprimantes et photocopieurs au FEICOM objet de l'Appel d'Offres National Ouvert n°001/AONO/FEICOM/CIPM/2017 du 16 février 2017, pour un montant de **quarante six millions trente-trois mille cent vingt-trois (46 033 123) FRANCS CFA TTC** et pour un délai d'exécution de dix (10) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Article 2 : Le responsable dudit établissement est invité à se présenter à la Direction des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement du marché correspondant.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 7 Avril 2017

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Camille Philippe

MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE

DÉCISION N° 000021/D/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 12 AVRIL 2017 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS PASSÉS SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CMPM/MINPROFF/2017 DU 13 FÉVRIER 2017 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE EN DEUX (02) LOTS AU MINPROFF.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le ministre de la promotion de la femme et de la famille,
 vu la constitution ;
 vu la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;
 vu la loi n°2016/018 du 14 décembre 2016 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2017 ;
 vu le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
 vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
 vu le décret n°2011/409 du 09 décembre 2011 portant nomination d'un Premier Ministre , Chef du Gouvernement ;
 vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des CPMP ;
 vu le décret n°2012/638 du 21 décembre 2012 portant organisation du MINPROFF ;
 vu l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales applicables aux Marchés Publics ;
 vu la décision n°0012/D/CAB/MINMAP du 18 février 2013 constatant la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés modifiée et complétée par la Décision n°0035/D/MINMAP/SG/ DAJ du 17 avril 2013 ;
 vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative aux modalités de passation et de contrôle des marchés publics ;
 vu la circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des EPA, des CTD et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2017 ;
 Considérant la lettre de proposition d'attribution de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés Publics du 30 mars 2017 ;
 Considérant les nécessités de service,

Décide :

Article 1 : les entreprises ci-dessous citées sont attributaires des lettres commandes pour la fourniture du matériel informatique au Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille, en deux (02) lots conformément au tableau ci-après :

Lot	Attributaire	Nature des prestations	Lieu d'exécution	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
N°1	INTEK SARL BP : 12 841 Yaoundé	Fourniture du matériel informatique au profit des Services Centraux	DAG/ MINPROFF	29 362 451 FCFA	30 jours
N°2	ENSERBAT SARL B P : 3 037 Douala	Fourniture du matériel informatique au profit des Délégations Départementales	DAG/ MINPROFF	13 236 750 FCFA	30 jours

Article 2 : les mandataires de ces entreprises sont invités à se présenter à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics, pour l'établissement des marchés correspondants.

Article 3 : la présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

MINISTERE DU COMMERCE**DÉCISION N° 00000021/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 11 AVRIL 2017 PORTANT
ADJUDICATION DE LA DEMANDE DE COTATION**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le ministre du commerce,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi N° 2016/018 du 14/12/2016 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2017 ;

Vu le Décret N°041 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;

Vu le Décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;

Vu le Décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des CPMP ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret N°2012/513 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Commerce ;

Vu le Décret N°2013/066 du 28 février 2013 portant organisation du Ministère des Finances ;

Vu le Décret N° 2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°002/MINFI du 09 mars 2016 portant nomination de responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Finances ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19/06/2012 relatives à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des EPA, des CTD et autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017 ;

Vu la Décision N°0028/D/MINMAP/SG/DAJ du 12 Septembre 2012 portant désignation des présidents des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés ;

Vu la Décision N°0012/D/CAB/MINMAP du 16 février 2013 constatant la composition des CPM ;

Considérant les nécessités de service.

Décide :

Article 1^{er}.- Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de la Demande de Cotation suivante :

Libellé	Attributaire	Montant TTC(en chiffres)	Délai de livraison
Demande de cotation N°0006/DC/MINCOMMERCE/CMPM/2017 relative à l'acquisition des ordinateurs complets (quinze (15) ordinateurs complets avec logiciels et antivirus) au MINCOMMERCE.	Ets SODISCAM TP	16 547 726 FCFA	30 jours

Article 2.- Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (porte 102), pour l'élaboration du projet de Lettre-commande.

Article 3.- La présente Décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 11 Avril 2017

Le MINISTRE

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU CENTRE

DECISION N°028/D/PR/MINMAP/SG/DACI/SMAS/2017 DU 24 MARS 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/PR/MINMAP/DRCEJCRPM/2017 DU 16 JANVIER 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UNE VOITURE DE TOURISME A L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORT (INJS) DE YAOUNDE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DU CENTRE,

Vu la constitution ;

Vu la loi n°2016/018 du 14 décembre 2016 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2017 ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

VU le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

Vu l'arrêté présidentiel n° 0175/CAB/PR du 02 avril 2015 portant nomination de Monsieur YOGO Daniel Alain au poste de Délégué Régional des Marchés Publics du Centre ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°002_et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent- les modalités de mutation économique des marchés publics;

VU la circulaire n° 0000001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de Mat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017 ;

Vu la décision n° 0015/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions Régionales de passation des marchés publics ;

Vu la décision n°0151/D/MINMAP/SG/DAJ du 22 avril 2014 portant désignation d'un Président par Intérim à la Commission Régionale de Passation des Marchés du Centre; la décision n°0199/D/MINMAP/SG/DAJ/CRL/CEA1 du 06 mai 2014 modifiant et complétant certaines dispositions de la décision n°0015/D/MINMAP du 25 février 2013;

Vu l'avis de consultation N°001/AC/P/MINMAP/SG/DRCE/CRPM/2017 du 16 janvier 2017 en procédure d'urgence pour la fourniture d'une voiture de tourisme à l'Institut National de la Jeunesse et des Sport;

Vu le procès-verbal de la Commission Régionale de Passation des Marchés en date du 06 février 2017 ;

Vu la lettre n°B70/d-29/SG/CP du 02 mars 2017, du Premier Ministre, autorisant l'achat dudit véhicule.

DECIDE:

Article 1^{er} — Le soumissionnaire **Cameroon Motors Industries (CAMI TOYOTA)**, BP : 1740 Yaoundé, est retenu pour la fourniture d'une voiture de tourisme à l'Institut National de la Jeunesse et des Sport (INJS) de Yaoundé, pour le montant Toutes Taxes Comprises de **22 000 000 (vingt-deux millions) de F CFA** et un délai de livraison de trente (30) jours.

Article 2- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 24 Mars 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

YOGO DANIEL ALAIN

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**DECISION N°006/D/FEICOM/DG DU 07 AVR 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE
RELATIVE À L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES GROUPES ÉLECTROGÈNES AU FEICOM.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du Travail ;

Vu la loi n°99/016 du 22 décembre 1999 portant Statut Général des Etablissements Publics et des entreprises du Secteur Public et Parapublic ;

Vu le décret n°2000/365 du 11 décembre 2000 portant réorganisation du FEICOM, modifié et complété par le décret n°2006/182 du 31 mai 2006 ;

Vu le décret n°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA Philippe Camille**, Directeur Général du FEICOM ;

Vu le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Demande de Cotation n°004/DC/FEICOM/CIPM/2017 du 03 février 2017 relative à l'acquisition et l'installation des groupes électrogènes au FEICOM.

D E C I D E :

Article 1er : L'entreprise **GROUPE ARNO BP: 664 Douala, TEL 233 42 04 28/233 50 21 32**, est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative à l'acquisition et l'installation des groupes électrogènes au FEICOM objet de la Demande de Cotation n°004/DC/FEICOM/CIPM/2017 du 03 février 2017, pour un montant de **quarante six millions neuf cent quatre-vingt-huit mille cent cinquante-un (46 988 150) FRANCS CFA TTC** et pour un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Article 2 : Le responsable de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 7 Avril 2017

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Camille Philippe

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU CENTRE

DECISION N°027/D/PR/MINMAP/SG/DR E/SMAS/2017 DU 24 MARS 2017 PORTANT ANNULATION DE LA DECISION N°024/D/PR/MINMAP/SG/DRCE/SMAS/2015 DU 11 JANVIER 2016, PUBLIANT LE RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°15 BIS/AONO/PR/MINMAP/DRCE-AG/2015 DU 08 DECEMBRE 2015 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) CAMIONS ET D'UNE (01) BERLINE GRAND LUXE A LA MIRAP EN DEUX (02) LOTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DU CENTRE,

Vu la constitution ;

Vu la loi n°2016/018 du 14 décembre 2016 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2017 ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

VU le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

VU le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

VU le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001. portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

VU l'arrêté présidentiel n° 0175/CAB/PR du 02 avril 2015 portant nomination de Monsieur YOGO Daniel Alain au poste de Délégué Régional des Marchés Publics du Centre ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;

VU la circulaire n° 0000001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017 ;

VU la décision n° 0015/D/MINMAP/SG/DAI du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions



Régionales de passation des marchés publics ;

Vu la décision n°0151/D/MINMAP/SG/DA) du 22 avril 2014 portant désignation d'un Président par Intérim à la Commission Régionale de Passation des Marchés du Centre;

VU la décision n°0199/D/MINMAP/SG/DAJ/CRL/CEA1 du 06 mai 2014 modifiant et complétant certaines dispositions de la décision n°0015/D/MINMAP du 25 février 2013;

Vu l'appel d'offres national restreint **N°015 BIS/AONO/PR/MINMAP/SG/DRCEAG/CRPM/2015 du 08 décembre 2015 en procédure d'urgence pour la fourniture de deux (02) camions et d'une (01) berline grand luxe à la MIRAP;**

Vu les lettres n°102/L/MIRAP/ADM du 30 décembre 2016 et n°021/L/MIRAP/ADM du 21 mars 2017.

DECIDE:

Article 1^{er} nouveau —La décision n°27 bis du 11 janvier 2016 attribuant le lot 2 relatif à la fourniture d'une berline à la MIRAP à CAMI TOYOTA est nulle et de nul effet.

Article 2- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

Article 3- Le reste sans changement./-

YAOUNDE le 24 Mars 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

YOGO DANIEL ALAIN

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA LEKIE

**ADDITIF RECTIFICATIF N° 01 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°015/A0NO/DD/VIAPL/COMMUNE EVODOULA /CDPM/2017 DU 28 MARS 2017**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Financement

Au lieu de ...

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) Exercice 2017,

N° Lot	Nature de la prestation	Lieux	Montant Prévisionnel TTC
Unique	Travaux de Réhabilitation du CSI de NKALGAHA	COMMUNE D'EVODOULA	14 198 380

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'adjudicataire par l'autorité contractante, le marché sera conclu entre ce dernier et l'autorité contractante qui est le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Lékié.

1 Financement

Lire plutot

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) Exercice 2017,

N° Lot	Nature de la prestation	Lieux	Montant Prévisionnel TTC
Unique	Travaux de Réhabilitation du CSI de NKALGAHA	COMMUNE D'EVODOULA	17 917 380

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'adjudicataire par l'autorité contractante, le marché sera conclu entre ce dernier et l'autorité contractante qui est le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Lékié.

2 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Lékié contre récépissé, au plus tard le **18 AVRIL 2017 à 12 Heures**, heure locale revêtue de la mention suivante:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 015/AONO/DDMAPL/COMMUNE EVODOULA/CDPM /2017 DU 28 MARS 2017, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKALGAHA ARRONDISSEMENT D'EVODOULA DEPARTEMENT DE LA LEKIE REGION DU CENTRE

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

2 Remises des offres**Lire plutot**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Lékié contre récépissé, au plus tard le **19 AVRIL 2017 à 12 Heures**, heure locale revêtue de la mention suivante:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 015/AONO/DDMAPL/COMMUNE EVODOULA/CDPM /2017 DU 28 MARS 2017, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKALGAHA ARRONDISSEMENT D'EVODOULA DEPARTEMENT DE LA LEKIE REGION DU CENTRE

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

3 Recevabilité des Offres**Au lieu de ...**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant **283 968 (Deux cent quatre-vingt-trois mille neuf cent soixante-huit) francs CFA.**

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

3 Recevabilité des Offres

Lire plutot

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant **358 340 (Trois cent cinquante-huit mille trois cent quarante) francs CFA.**

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

MONATELE le 10 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

MAAZOU MOUHAMAN ABDOUSALAN

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.arpmp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !